Troisième Année - N° 39. Le Numéro : 30 centimes 27 Septembre 1913

Le Courrier CINÉMATOGRAPHIQUE

CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR



Paolo Guglielmi. 13



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital : 4.000.000 de Francs

Siège social : 57, Rue St-Roch — PARIS

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

Le plus grand succès de l'année qui commence
sera

L'Enfant de Paris

Grand Roman Cinématographique en 2 parties et 46 tableaux

qui a obtenu, obtient et obtiendra dans le monde entier
un triomphe sans précédent.

L'ENFANT DE PARIS

suscite la plus profonde des émotions vraies.
L'intérêt de son scénario se maintient jusqu'à l'épilogue.

L'ENFANT DE PARIS

est joué par les meilleurs artistes du Cinématographe.
Son action essentiellement moderne se déroule dans les milieux les plus divers
et des panoramas merveilleux.

L'Enfant de Paris

sera le plus grand succès de l'année.

4 très belles affiches 110/150 *2 affiches 75/100 et 100/120*

12 agrandissements 24/30

Troisième Année. - N° 39. Le Numéro : 30 centimes. 27 Septembre 1913

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33 / Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

Notre "Manuel"

Le Cinéma est décidément le Roi du jour. Qui donc oserait le nier maintenant ? Il a successivement franchi toutes les étapes du succès et conquis de haute lutte les masses profondes des hommes. Son influence prodigieuse et sa popularité considérables lui tracent dans un brillant avenir une place de choix.

Le Cinématographe, le Cinéma, le Ciné, car en notre siècle d'électricité, en notre vie fiévreuse et rapide, tout se doit abréger, résumer en un minimum de temps ou de syllabe, est maître de l'Univers. Son écran majestueux ou coquet fait applaudir ses spectacles aussi bien sous la coupole azurée des cieux d'une belle nuit d'été que dans la salle la plus somptueusement parée. Le Cinéma est publicité à ses heures. Il est le journal vivant illustré le plus vrai, le mieux informé, le plus rapidement tiré. Bientôt il sera le décor naturel mouvant du théâtre de l'avenir.

Le Cinéma, toute dernière expression de la Science, le Cinéma, merveille surprenante inattendue, est devenu une nécessité de notre époque.

De nouvelles salles s'ouvrent chaque jour avec un luxe inouï. La Chronique Cinématographique en annonce mille autres. Une seule chose « L'Installation » laisse encore à désirer parce que, poussé trop vite, le Cinéma dépasse ses fidèles et que ceux-ci n'ont point encore eu le temps de faire leur éducation technique. Beaucoup d'opérateurs manquent de l'expérience nécessaire. Les uns ne connaissent pas les divers appareils, ils ne peuvent donc point choisir les meilleurs. D'autres, munis du matériel le plus perfectionné, n'obtiennent pas le résultat attendu. Ils se désespèrent, s'en prennent à leur fournisseur, alors qu'il faudrait chercher tout ailleurs les causes des difficultés qu'ils rencontrent. Le public en souffre et manifeste son mécontentement en désertant les salles où le spectacle laisse à désirer. En résumé, l'opérateur ignore souvent tout, car il n'a jamais reçu pour théorie que les très sommaires instructions du fabricant. Et comme l'opérateur est généralement le seul professionnel technique de la maison, si le directeur est un néophyte, il est aisé de voir dans quel gâchis se débattent de nombreuses exploitations qui ruinent leurs propriétaires au lieu de les faire vivre.

Il y a bien de-ci, de-là, quelques traités de projection, mais ils ont abordé sans la traiter à fond la question cinématographique. Il existe aussi quelques ouvrages techniques du Cinéma, mais la plupart n'ont pas été écrits par des praticiens.

En présence de cette profonde lacune, *Le Courrier*, dont aucun cinématographiste n'ignore la haute comdétence en cette matière, prend donc l'initiative de grouper dans une collaboration commune tous ceux qui, depuis l'origine de notre industrie, s'occupent de la question, étudiant, disséquant, pour ainsi dire, tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairage, perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. L'ouvrage que nous offrent tous ces collaborateurs anonymes, au désintéressement desquels je ne saurais trop rendre hommage, est le fruit de longues journées de travail et d'étude. Mais toutes les questions ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci d'absolue vérité, avec tous les soins qu'il est possible de mettre dans une œuvre pour laquelle on n'a épargné ni le talent, ni le temps, ni la bonne volonté !. Je n'exagère pas en disant que *Le Manuel du Courrier* est le plus complet, le plus pratique qu'il soit possible de concevoir, tout en étant condensé en un livre de deux cents pages à peine, rédigé en style simple et facilement assimilable à tous.

Du reste, les lecteurs du *Courrier*, qui sont tous ses amis, lui ont fait confiance. Dès la première annonce, ils ont envoyé leurs commandes et, à l'heure actuelle, les souscriptions dépassent le chiffre de 3.000, que nos services de départ commenceront à livrer dès lundi prochain.

Demain, je l'espère, *Le Manuel Pratique* sera dans les mains de tous. Il sera le livre de chevet des Loueurs de films, des Directeurs de Cinémas, des Opérateurs et de tous ceux qui vivent ou se récréent du Cinéma. Je viens aujourd'hui, comme toujours, avec des paroles de gratitude aux lèvres, et la joie au cœur, exprimer à tous mes lecteurs combien je suis profondément touché de l'enthousiasme avec lequel ils accueillent toutes les œuvres du *Courrier*. Je veux rester digne d'une si inébranlable sympathie et je suis persuadé que tous ceux qui ont eu foi en leur cher journal, s'en féliciteront encore.

Charles LE FRAPER.

LES MONOPOLES

Le *Kinematograph* de Dusseldorf publie une lettre de son correspondant de Berlin qui ne manque pas d'intérêt :

« Dans un espace de temps relativement court, dit-il, les monopoles se sont emparés du marché cinématographique et se sont développés avec tant de rapidité que le commerce libre a été refoulé ; il n'occupe plus, à l'heure qu'il est, que la seconde place par rapport à son importance.

Comme tous les mouvements de l'industrie cinématographique, la pratique du monopole est un symptôme, mais un symptôme pas très réjouissant.

Il fut engendré par cette colossale concurrence qui a entravé l'expansion de différentes firmes, de sorte qu'elles étaient obligées de rechercher une planche de salut.

Une âpre lutte d'intérêts s'est engagée, laquelle atteindra, à n'en pas douter, bientôt son point culminant. En soi, le système du monopole est certainement très avantageux, car il procure à l'un et à l'autre une meilleure utilisation du film, en limitant la concurrence dans une région déterminée. Mais il est une autre question bien plus importante, à savoir si le système est bien appliqué ?

Il est douteux que l'habitude de certaines Maisons d'édition de monopoliser tous les bons films et de diriger sur le marché libre les marchandises de pacotille puisse durer indéfiniment. C'est même une expérience très dangereuse à laquelle elles se livrent.

Bien entendu, on ne saurait prétendre qu'un chef-d'œuvre absolument sensationnel doive subir le même sort qu'une bande quelconque, mais de là à monopoliser tout film quelque peu au-dessus de la moyenne, il y a de l'exagération.

Ces bandes sont assez difficiles à placer dans le commerce courant. Alors que fait-on ? On les monopolise et on les met en vente à un prix supérieur à celui du tarif ordinaire. Tout simplement pour donner le change et les faire considérer comme supérieures à la libre circulation où ils auraient sombré. Or, ce procédé déloyal diminue la valeur moyenne des véritables exclusivités et rabaisse la bonne réputation du monopole. La conséquence en est qu'une bande réellement bonne a plus de chance de rapporter de l'argent sur le marché libre qu'à la suite de concessions régionales.

Et puis les prix ? On ne se gêne pas de les porter à des taux fabuleux, et il s'est produit un cas où 40.000 francs ont été versés pour une copie d'un grand film avec monopole dans une seule ville.

Encore une fois, il est bien naturel que des prix supérieurs soient applicables à des œuvres d'art exceptionnelles, mais il est permis de se demander si les prix actuels sont réellement en rapport avec la qualité de la marchandise.

A l'heure qu'il est, chaque Maison d'édition produit des bandes dépassant de cent coudées celles des autres ; chaque établissement de cinéma présente des films incomparables, supérieurs à ceux de la Maison d'en face, ce qui en d'autres termes veut dire que tous sont logés à la même enseigne au point de vue de la concurrence et que chacun possède son exclusivité.

Jusqu'à présent, les fabricants ont fait de bonnes affaires avec les exclusivités, mais il est à craindre que ces efforts considérables n'entraînent la ruine, non pas seulement des petits théâtres — dont plus de mille ont dû fermer depuis l'année dernière en Allemagne — mais encore des établissements moyens.

Alors que tout le monde s'épuise et s'essouffle à la préparation d'un seul film

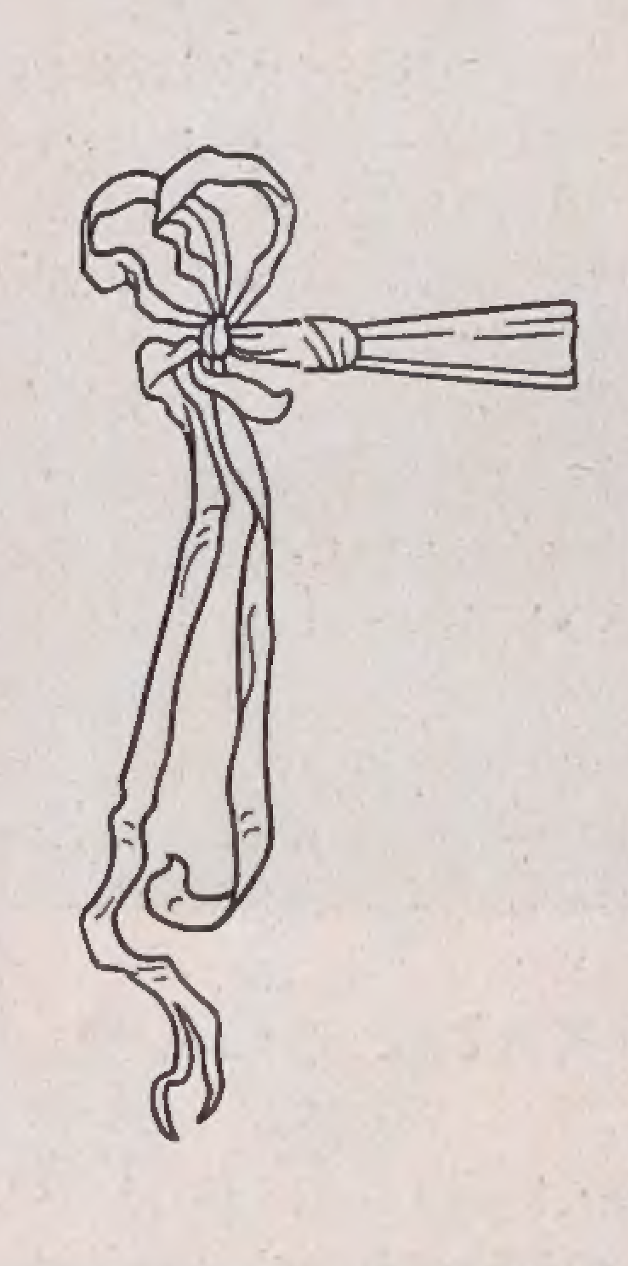
Pathé Frères

eux

sont assez forts pour donner à côté d'un chef-d'œuvre comme

GERMINAL

des scènes de la valeur de







Rigadin Napoléon

Fantaisie inénarrable jouée par le célèbre Comédien **PRINCE**

Le Baiser suprême

d'après le roman de **Julien SERMET,** adaptation cinématographique de M. **E. FLOURY**

interprété par

Mlles **DELVAIR** et **BOVY** de la Comédie-Française  MM. **SIGNORET** et **JOUBÉ** de l'Odéon

SELECTA-FILMS

Et alors que signifient les beaux contrats, si les Exploitants n'arrivent plus à boucler leurs affaires ?

Ce sont de très graves questions et la réponse est à prévoir dans un temps très rapproché.

Pour l'instant, on ne saurait dire si le marché libre ou le monopole l'emportera, mais il convient de peser le pour et le contre, car beaucoup d'existences sont en jeu.

On s'attend à de grandes modifications au marché de Berlin et un consortium de Loueurs allemands est sur le point de se former. Une des plus importantes Maisons d'édition y sera reliée ou du moins entrera en rapport avec lui. »

A nos lecteurs de conclure, car l'article de notre confrère abonde dans le même sens que *Le Courrier*, qui s'est prononcé l'autre jour contre les exclusivités. N. Liez

L'Abus dans le métrage des films provoque chez les Exploitants de vives protestations.

INTERVIEW

DE

M. Gabriel KAISER

Directeur-Fondateur du " Cinérama-Théâtre "

Au moment où la question des abus de métrage dans les films préoccupe si ardemment l'opinion publique, il m'a semblé opportun de connaître la façon de penser de quelques cinématographistes parisiens. C'est dans cet esprit que j'eus la bonne fortune de pouvoir interviewer un des vétérans de la cinématographie, M. Gabriel Kaiser, dont la compétence éclairée et les connaissances techniques, appuyées sur de nombreuses années d'exploitation heureuse, font autorité dans la corporation.

M. Gabriel Kaiser est une des personnalités les plus en vue de notre industrie. Il en fut l'un des protagonistes, et depuis près de 18 ans, il n'a jamais cessé de mettre au service du film, une activité toujours renouvelée, doublée d'une initiative remarquable.

Le directeur du *Cinérama-Théâtre* exploita, dès 1896, le premier théâtre du film, Passage de l'Opéra. Depuis, il fonda plusieurs salles. Elles eurent toutes une très grande renommée. Justement, il passe cette semaine, au *Cinérama*, *L'Homme qui Assassina*, le grand succès de l'actualité, mis sur le marché par M. L. Aubert. Aussi, est-il admirablement placé pour s'exprimer en connaissance de cause, et en toute indépendance. C'est donc sur la belle pièce de MM. Claude Farrère et Frondaie, que notre amical entretien roula tout d'abord, et d'une même conversation j'ai le rare bonheur de tirer deux conclusions distinctes.

Sur le cas particulier de *L'Homme qui Assassina*, M. Kaiser est très affirmatif : « Mon impression, dit-il, est fort bonne, et je ne saurais commenter l'habile adaptation sur le film de cette pièce remarquable. La critique est aisée, n'est-ce pas, mais l'art est difficile, aussi je n'exercerai aucune critique sur cette belle pièce. Toutefois, il me semble que le grand Gémier, l'admirable créateur de tant de pièces sensationnelles, ne donne point dans son rôle toute l'ampleur de son immense talent. Il est d'une envergure à faire valoir plus vigoureusement la figure du Colonel de



M. Gabriel KAISER

Sévigné. Que ne joue-t-il devant l'appareil de prise de vues comme sous les feux de la rampe ? Pourquoi se contente-il de mimer un rôle tout débordant de passion comme celui-là, au lieu de le marquer de gestes précis, scandés d'un verbe vibrant ? Et puisque le spectacle muet de l'écran nous empêche d'entendre ses belles paroles, du moins lui eussent-elles permis de mieux construire son personnage et de donner à la pièce un caractère artistique beaucoup plus élevé. Mais, n'est-ce pas la première fois que le grand artiste paraît sur l'écran ? Et s'il faut aujourd'hui l'applaudir sans contrainte, j'attends sa prochaine création dans laquelle il ne manquera pas de se surpasser. »

Dans la question des longs films, M. G. Kaiser me fait part des craintes qu'ils lui inspirent. « Il est fâcheux, dit-il, de constater l'extension de l'état de surenchère qui sévit dans notre industrie. C'est une épidémie. Chacun veut surpasser son concurrent, et les éditeurs se livrent entre eux,

KAY-BEE

VENDREDI
17
OCTOBRE

UN FILM
ANGOISSANT !
ÉMOUVANT !

SCÈNES DE LA VIE
AMÉRICAINE !

Le Boomerang !

Dramatique

891 mètres — Affiche

N.-B. — Tous les Films de la **KAY-BEE** sont imprimés exclusivement sur pellicules vierges **EASTMAN-KODAK**

PAUL HODEL, Agent Général pour la France, la Belgique et la Hollande.

Adresser les Commandes :

Pour la France à **PAUL HODEL,** *3, Rue Bergère - PARIS*

Adresse Télégr. : ITALAFILM-PARIS — *Téléphone :* 149-11

Pour la Belgique et la Hollande à **MM. Albert FOVENYESY et BOCQUET,** *Concessionnaires*

55, Rue du Lombard, BRUXELLES

ur le dos des exploitants, à une lutte au métrage dans laquelle ils étoufferont le cinéma, s'ils ne s'aperçoivent un jour qu'ils font fausse route. X... tire-t-il un film de 1.800 mètres, immédiatement son confrère Y... en sort un de 2.200 mètres, tandis que Z... annonce une pièce sensationnelle de 3.500 mètres pour leur jouer un bon tour. Mais, ajoute M. Kaiser, on ne se contente plus de délayer dans une sauce au métrage, interminable et assommante, des scénarios qui, traités plus sobrement feraient, d'excellents films. On traîne encore en longueur, en tournant, depuis quelque temps, beaucoup plus vite que de besoin, 25 ou 30 0/0 au moins, de manière à allonger encore l'interminable ruban, sur lequel se dessine l'infortuné scénario. Par ce procédé, un film qu'il aurait pu être établi normalement à 1.000 mètres par exemple, s'augmente de 300 mètres, et avec les titres et sous-titres se présente aux exploitants navrés, sous les espèces informes d'une pièce de 1.500 mètres, absolument impassable, d'abord parce qu'elle est difficile à placer dans un programme, ensuite parce qu'elle a perdu toute action et qu'elle est dépourvue d'intérêt. »

« Quant au public, fatigué, obsédé de longueurs inutiles, il ne suit plus le fil de la pièce, l'ennui le gagne, et il se détache peu à peu du cinéma indigeste dont on veut, de gré ou de force, lui faire absorber les kilomètres de films. »

« Où allons-nous, grand Dieu! s'écrie en terminant notre interlocuteur. Où allons-nous! A quoi songent les éditeurs? Ont-ils si peu de rapports avec leur clientèle, qu'ils s'obstinent à la négliger de la sorte? Mais la vitalité du cinéma est en jeu, et tout son avenir. C'est pourquoi je suis heureux de vous autoriser à publier cette interview, qui corrobore toutes les campagnes si justes du *Courrier*. J'espère qu'elle sera lue des intéressés, et qu'ils vous enverront leur approbation.

Ceci dit, l'aimable directeur du *Cinérama* nous donne un dernier shake-hand, et je prends congé, en souhaitant que les paroles si précises de M. Gabriel Kaiser soient enfin entendues.

NADO.

CHRONIQUE BELGE

On nous écrit :

Bruxelles, le 24 Septembre 1913.

Vous et la plupart de vos lecteurs aurez lu dans un organe cinématographique qui n'est pas le vôtre, il y a quinze jours, la reproduction d'un discours de M. Buyl à la Chambre Belge des Députés, concernant les taxes sur les cinémas. Ce m'a révélé l'existence d'une lettre lue par ce dernier à la Chambre des Représentants, au cours de son discours, lettre adressée, paraît-il, par quelques-uns, soi-disant au nom des corporations cinématographiques du pays (excusez un peu), et où l'on met tout à la fois en cause (ne vous gênez pas) le Ministre des Finances, le Rapporteur du projet de loi, la Chambre Syndicale de la Cinématographie, ses délégués, et que sais-je encore!

Les corporations « du pays », étant synthétisées par dix-sept personnes sur quatre cents convoquées, ont été faire une manifestation pacifique devant la Chambre (et quelle manifestation!) — Je passe sous silence la manière admirable avec laquelle se sont comportées ces masses imposantes.

N'empêche qu'il y a eu à notre Chambre des Députés, en voyant s'approcher, en bataillons serrés, ces corporations « du pays », un moment de grosse émotion, et j'ai ouï dire que déjà la « Garde qui veille aux barrières... de la Chambre » était sur les dents et se préparait à un service d'ordre en règle, vu la « pacificocassité » de la grande manifestation... « du pays » cinématographique, sinon... les troupes étaient prêtes à sévir!

J'ai donc consulté les « Annales Parlementaires », afin de savoir, comme dit la chanson, « Ce que l'on dit de moi » dans la « Gazette... de Belgique », à la suite de la lettre émanant de ce groupe compact, et adressée au Ministre des Finances de Belgique, et qu'un intolérable prurit forçait ses auteurs à faire publier dans l'organe du confrère qui n'est pas vous.

Ci-joint une lettre de protestation à M. le Rapporteur, puisqu'il s'est trompé, et que son erreur a produit une levée de boucliers de la part des délégués de la corporation... « du pays », à propos des taxes sur les cinémas, question qui intéresse vos lecteurs, puisque vous en avez beaucoup parlé.

Les Annales parlementaires font de piquantes révélations sur beaucoup de choses qui ont été dites et faites, à propos de taxes sur les cinémas.

Si les députés Buyl, Lemonnier, Demblon, Franck, Destrée, Hymans, Delvaux et Vandervelde, à la Chambre des Représentants, à qui l'on a tressé des couronnes, Max Hallet et quelques autres au Sénat, ont tonné contre les taxes de l'Etat, il est à remarquer que ce n'est, au fond, nullement par sollicitude pour les cinématographistes.

Nullement, et au contraire (sauf un peu peut-être, et encore est-ce son habileté qui dissimula sa vraie pensée, à mon avis), mais essentiellement par raison politique et par voracité et convoitise de nos molles toisons et de ce qu'elles recèlent.

Messieurs les Députés, défenseurs des cinémas à la Chambre et au Sénat, que je viens de nommer, cumulent tous les fonctions de conseiller communal ou d'échevins dans les grandes communes belges.

Le projet du Gouvernement, et c'est ce qui avait fait accepter par les protestataires versatiles d'aujourd'hui, que vous connaissez peut être un peu, la perche tendue par le Ministre des Finances, mit fin aux taxes insensées de 8, 10, 12, 15 et 20 0/0 de certaines communes sur les cinémas. Ces communes ne pourront plus ramasser au maximum désormais que 4 0/0 sur les cinémas. Enterrées, les taxes meurtricides existantes et en gestation, sinon, dans presque toutes les communes du pays, sur les cinémas. C'est là ce qui a animé d'un beau zèle à la croque-mitaine la plupart de nos défenseurs chez qui sont allés pleurer nos « bons amis... », après avoir accepté d'un autre côté le principe de la taxe! (*Authentique.*)

Les larmes de ces députés et sénateurs, conseillers communaux, sentent le crocodile à vingt lieues.

Ils pleurent la perte pour les communes de la « matière imposable » (les cinémas) qui, ils l'ont dit (lire les « Annales Parlementaires » leur appartient; les miettes qu'on

leur laisse ne suffisent pas. Lire leurs discours est très suggestif à cet égard.

Nos « hurluberlus » qui se sont présentés à la dernière heure, en combat pacifique, et représentant, disaient-ils, la corporation cinématographique « du Pays », oubliant tout ce qu'ils avaient dit et fait précédemment en sens contraire, se sont fait défendre par les loups qui voulaient les croquer.

Les loups, il est vrai, ont mis beaucoup d'habileté pour dissimuler que c'était par voracité qu'ils hurlaient si fort, et les loups ont donné, en l'occurence, l'apparence de bons et braves protecteurs de ces bons moutons qu'ils voulaient avaler tout cru.

Publier ceci si ce vous semble bon, mais il importe qu'on ne laisse pas les... *Laboraverunt in vanum et in malus* se gausser des autres et, drapés dans leurs maladresses, et leur versatilité, qu'ils trouvent être des coups de génie, infliger aux clairvoyants, aux logiques et conséquents avec eux-mêmes des affronts et des humiliations.

Voulez-vous un échantillon de l'adresse et de la constance de ces « amis »? Voici : Après avoir accepté le principe de la taxe, auprès du Ministre des Finances, et avoir incité tous les Cinématographistes à l'accepter à leur tour, comme une mesure libératrice contre les taxes communales exagérées, et des taxes provinciales dont tous ou presque étaient ou allaient être frappés à outrance, un mois ou deux après ces mêmes acceptants du principe, protestent, et font appel à la bonté des députés, et... les menacent sinon de les caricaturer sur l'écran! — Vous voyez d'ici l'effet... contraire que cela a produit, auprès de la majorité parlementaire surtout! A plus tard, si vous le voulez, un historique complet, preuves en mains, des belles choses qui se sont passées ici à propos de taxes.

En attendant, je vous prie d'agréer, cher Monsieur Le Fraper, l'expression de mes bons sentiments cordiaux.

JANSSENS.
Directeur du Cinéma Universel,
49 et 51, rue du Pont-Neuf, Bruxelles.

Nous publierons la semaine prochaine la très intéressante lettre que M. Janssens vient d'adresser à Monsieur le comte de Liedekerke, membre de la chambre des représentants, rapporteur de la loi établissant une taxe sur les spectacles cinématographiques, que, faute de place, il nous est impossible de donner aujourd'hui.

" Le Courrier " à Bordeaux

De notre correspondant particulier :

Réouvertures

Le « Théâtre des Variétés » a rouvert ses portes pour la saison hivernale. Pendant le mois de fermeture M. Mauvillain, son directeur, a fait effectuer de nombreuses réparations qui ont embelli cette jolie salle. Un plafond mobile a été construit. Les clients en sont fort satisfaits, puisque durant les chaleurs qu'il fait encore à Bordeaux, la salle reste fraîche et parfaitement aérée.

Le « Théâtre des Chartrons » (Cinéma Pathé) a donné sa séance de réouverture samedi 20 courant. La nouvelle Direction a fait d'importants embellissements qui donnent à ce théâtre un aspect coquet qu'il n'avait jamais connu.

Le « Théâtre de la Barrière de Pessac » donne depuis un mois de superbes spectacles avec les films Pathé. Il est fréquenté par le public nombreux des amateurs de beaux films.

L'ouverture du « Théâtre de l'Intendance » est définitivement fixée au 3 octobre prochain. Le « Cinéma National », qui l'été donne ses séances au Théâtre Français, continuera sa saison d'hiver dans le cadre luxueux de cette salle merveilleuse.

On annonce également, pour le 27 courant, l'ouverture du Cinéma de la place Nansouty.

Le « Théâtre Cinéma Moderne » a ouvert ses portes le 20 courant.

*
* *

Une fausse alerte

Dimanche 21 courant, après-midi, vers quatre heures et demie, alors que l'on jouait la dernière partie de *Fantômas*, un commencement d'incendie s'est déclaré au cinéma de la rue Poyenne « Théâtre des Chartrons ». Quelques seaux d'eau suffirent à conjurer rapidement tout danger et les pompiers accourus au premier appel n'eurent pas à intervenir. Une légère panique se produisit toutefois dans la salle, mais elle ne dura pas, et les spectateurs vite rassurés, la représentation reprit son cours sans autre incident.

A ce sujet nous remarquons certains détails que nous tenons à signaler.

La cabine du Théâtre des Chartrons, en tôle réglementaire, touche par le haut au plafond. Elle est installée dans le vestibule-entrée de la salle. Afin de donner de l'air à l'opérateur, la porte reste toujours ouverte. Aussi la nouvelle Direction a-t-elle cru bien faire en l'entourant jusqu'à mi-hauteur d'une barrière *de bois* et de placer audessus un ornement composé de feuillages artificiels, qui ont l'inconvénient non seulement d'empêcher l'air de pénétrer dans la cabine, mais aussi d'augmenter les risques d'incendie. Pour masquer le haut de la cabine, une belle draperie en velours vert, d'un très joli effet, a été posée, mais elle a le tort, à notre sens, d'être trop près de la tôle.

Nous souhaitons qu'aucun autre incident ne se produise. Il serait utile que l'on prit tout de même certaines pré-

Les Derniers J

d'après l

d

Sir Edward





SÉRIE D'OR

des

Exclusivités L. AUBERT

Se méfier des imitations



ours de Pompëi

le Roman

de

Bulwer Lytton







EXÉCUTÉ

par

AMBROSIO

pour le compte

de la

Photo-Drama & C°

de CHICAGO

cautions indispensables. Il est certain que la Direction se hâtera d'apporter à son installation technique toutes améliorations nécessaires.

***

Un nouveau Représentant

Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos lecteurs et amis du Sud-Ouest, que M. Quittard, le distingué et compétent photographe (Photographie Cerpereau) et cinématographiste (Cinéma de Cenon), vient d'obtenir pour Bordeaux et le Sud-Ouest la représentation exclusive des appareils « Imperator » de la maison Ernemann.

Très aimablement reçus par lui, dans ses magnifiques salons du 30, cours de l'Intendance, il nous a montré et décrit le fonctionnement de cet appareil à marche silencieuse. Il se met à la disposition complète de toutes les personnes que cet appareil serait susceptible d'intéresser. Qu'il reçoive nos meilleurs vœux de succès.

***

Reporters

Lors du voyage de M. Poincaré, Président de la République, à Bordeaux, nous avons pu voir que la presse cinématographique était aussi bien informée que la presse imprimée. Deux opérateurs ont toujours suivi pas à pas le Président dans ses visites à Bordeaux jusqu'à son départ pour Paris.

***

A propos des maisons de location de films

Nous avons fait une constatation qui n'est pas sans intérêt au sujet de la location des films.

La plupart des cinémas bordelais passent des films Pathé et Gaumont. Deux seulement faisaient venir leurs programmes de Paris. Le Théâtre des Chartrons est revenu prendre ses programmes à la maison Gaumont.

Cela tient à ce que les clients craignent les retards de chemins de fer, ce qu'ils évitent en se servant sur place. Aussi voyons-nous cinq à six théâtres passer la même vue à une semaine d'intervalle.

Il y a là un beau champ d'exploitation pour MM. les Loueurs parisiens qui ne doivent pas ignorer que Bordeaux est le centre cinématographique du Sud-Ouest où seules les Sociétés Pathé et Gaumont ont su pénétrer. Les directeurs se plaignent de cet état de choses, mais ils ne savent comment y remédier.

Les séances de Cinéma Pathé offertes gratuitement dans les jardins de l'American Parck vont être supprimées.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer un opérateur à qui le directeur d'un ciné bordelais avait offert les appointements formidables de **deux francs** par séance pour trois représentations de trois heures environ, avec une **répétition non payée.**

A quand les opérateurs payant pour travailler ???

René Reste,
75, rue François-de-Sourdis, Bordeaux

TÉLÉGRAMME

Déclarons absolument faux, les bruits répandus par la concurrence disant que notre film :

LES DERNIERS JOURS DE POMPÉÏ

fabriqué par **PASQUALI de Turin** aurait été saisi en Allemagne et en Angleterre.

LES DERNIERS JOURS DE POMPÉÏ

notre film, a partout obtenu succès colossal, étant supérieur à toute autre édition.

Annonçons à notre Clientèle que poursuivrons toute attaque contre notre marque.

LES DERNIERS JOURS DE POMPÉÏ

est tombé dans domaine public, selon convention de Berne.

Dans prochain numéro publierons arrêt judiciaire obtenu Autriche, Allemagne, Angleterre, contre certains procédés de mauvaise foi.

Méfiez-vous des manœuvres de dernière heure de la concurrence!!

VAY & HUBERT

Corso S. Celso, 33 — MILAN — Adr. Télég.: TREBUCO, MILAN

" Le Courrier " à Lyon

De notre Correspondant particulier.

Réouverture du Royal-Cinéma

Le public élégant qui se pressait le jeudi 18 septembre à la réouverture du *Royal*, n'a pas tari d'éloges sur les luxueuses améliorations apportées par la Direction de ce somptueux Cinéma qui a su tout prévoir pour doter notre ville d'un Etablissement unique, réel chef-d'œuvre d'art et de bon goût.

Indépendamment de la salle complètement remise à neuf; les nouveaux aménagements des loges dans le *Tea Room*, métamorphosé, ont fait l'admiration du public select, et sous l'éblouissement des mille feux d'une installation électrique des plus moderne, confortablement installée à toutes les places, on a pu assister au grandiose spectacle des *Derniers Jours de Pompeï*, de la Société Ambrosio.

Ce long film, en cinq parties, nous rappelle à maintes reprises l'inoubliable *Quo Vadis*.

Les metteurs en scène ont su grouper une foule compacte de figurants et certains tableaux, tels que celui du Temple avec l'adoration de la Sybille, sont remarquables à ce point de vue. Il y a également dans ce film de superbes photos qui sont de véritables œuvres d'art. Et Jone assise au milieu des pigeons, près des colonnades du bassin de la demeure de Glaucus, est une des meilleures.

Félicitations sincères à la Direction de ce *royal* établissement et un bien cordial merci à son sympathique Directeur, M. Pupier, pour l'accueil si bienveillant réservé au représentant du *Courrier*.

*
* *

On annonce pour cette semaine à la Scala *L'homme qui assassina*, de la série des films populaires, avec Gémier et la troupe du théâtre Antoine.

*
* *

Au Pathé Grolée, le programme de vendredi comportait *Les Pantins*, scènes de la vie de théâtre d'un réalisme navrant, dont les situations empoignent les spectateurs et l'étreignent jusqu'à l'âme.

Interprété par une troupe d'élite avec M. Saillard, dans le rôle de Jacques Lachambaudie, cette comédie dramatique a obtenu le plus franc succès.

Louis Raymond.

Tribune des Inventeurs

On nous écrit :

Dans le numéro précédent, *Le Courrier* a signalé à ses lecteurs les procédés Edison et Lauste, qui enregistrent les ondes sonores au moyen de la lumière.

Toujours bien informé, il fait aujourd'hui connaître à ses lecteurs un procédé nouveau, récemment breveté, et appelé à vulgariser le film parlant en raison de sa simplicité.

L'inventeur a réussi à enregistrer les sons sur le film lui-même, qu'il soit en celluloïd ou en acétoïd ou toute autre matière et quelle que soit sa dureté. Il n'y a donc plus de décalage possible, puisque le son est enregistré sur le film pendant la prise de vues.

Le procédé nouveau consiste à découper la ligne sinueuse des sons sur la *tranche* du film pendant la prise de vue, au moyen d'une petite meule tournant à grande vitesse et commandée par récepteur téléphonique de dimensions appropriées.

La duplication sur positif est plus simple encore.

La ligne sinueuse découpée sur la tranche est perceptible à l'œil nu, mais ne gêne en rien le passage du film dans les projecteurs des modèles courants. Le dispositif reproducteur est fixé au projecteur au moyen de deux vis, et c'est tout.

L'opérateur n'a à s'occuper de rien de plus que dans un poste ordinaire.

L'imperfection de l'appareil d'essai qui enregistre des vibrations parasites ne permet pas encere l'application industrielle du procédé, mais comme il n'y a là qu'une question d'argent, espérons qu'elle sera vite résolue.

Petites Nouvelles et Publications légales

Les Petites Affiches, en date du 19 septembre 1913, publient le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme du *Ciné-Multiphone*.

En voici quelques extraits :

Société anonyme du *Ciné-Multiphone*, au capital initial de 40.000 francs. Siège Social : 67, rue de Richelieu, Paris.

I

Aux termes d'une délibération en date du 6 mai 1913 dont un extrait en forme est demeuré annexé à la minute d'un acte reçu par Me Père, notaire à Paris, ayant substitué Me Gastaldi, aussi notaire à Paris, le 31 juillet 1913, et ci-après énoncé, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Société anonyme du Ciné-Multiphone* a décidé de porter le capital social de ladite société, de quarante mille francs à cinq cent mille francs, par la création de quatre mille six cents actions nouvelles de cent francs chacune, dont deux mille six cents actions entièrement libérées seraient remises aux apporteurs nouveaux et les deux mille autres actions seraient souscrites en numéraire.

Aux termes d'une autre délibération en date du 11 juillet 1913, dont une copie en forme est demeurée annexée au même acte du 31 juillet 1913, l'Assemblée générale extraordinaire de ladite Société a décidé que les actions nouvelles à souscrire en espèces seraient privilégiées sur toutes les autres actions de la Société, en ce qui concerne l'amortissement, à savoir : qu'elles seraient amorties avant toutes autres actions de ladite Société.

II

Suivant l'acte sus-déjà énoncé, reçu par Me Père, notaire à Paris, ayant substitué Me Gastaldi, notaire à Paris, le 31 juillet 1913.

1) M. Hjalmar Albeck, banquier, demeurant à Paris, rue Alfred-Stevens, n° 2.

Ayant agi au nom et comme seul gérant responsable de la Société Albeck et Compagnie, Société en commandite, simple, ayant son siège à Paris, rue de Richelieu, n° 67.

A apporté à la Société du *Ciné-Multiphone* :

I. — Les brevets suivants, pris à l'étranger pour l'exploitation d'un appareil dit meuble à bruit de coulisse.

1° Le brevet argentin n° 5990 du 23 juillet 1908.
2° Le brevet australien n° 11.704, volume 12, folio 141.
3° Le brevet allemand n° 211.788.
4° Le brevet autrichien n° 37.375.
5° Le brevet canadien n° 118.131.
6° Le brevet égyptien du 10 mai 1908, registre A, n° 103, n° XXXIII.
7° Le brevet des Etats-Unis d'Amérique n° 928.070.
8° Et le brevet russe n° 20.851.

Observation ayant été faite qu'en ce qui concernait le brevet pris aux Etats-Unis d'Amérique, il avait été donné à un tiers une option expirant le 15 octobre 1913, pour l'achat de ce brevet moyennant 75.000 fr.

Cet apport a été fait moyennant l'attribution à la Société Albeck et Compagnie de mille actions nouvelles entièrement libérées.

2) M. Jean-Charles-Scipion Rousselot, inventeur du *Ciné-Multiphone*, demeurant à Paris, rue Laferrière, 4, a apporté à la Société anonyme :

Le brevet pris en Angleterre sous le n° 8712, année 1908.

. . . .

Moyennant l'attribution de cent actions nouvelles entièrement libérées.

3) M. Rousselot, sus-nommé et M. Albeck en sa dite qualité de gérant de la Société en commandite, Albeck et Cie.

La licence de 8 % réservée à M. Rousselot sur le produit net de la vente des appareils fabriqués et vendus et tous les droits appartenant à la Société en commandite sur cette licence.

Moyennant l'attribution à M. Rousselot et à la Société en commandite Albeck et Cie, pour en faire la répartition entre eux ainsi qu'ils aviseront, douze cents actions nouvelles entièrement libérées.

. . . .

Des procès-verbaux déposés aux minutes de Me Gastaldi, notaire à Paris par acte du 9 septembre 1913, il appert :

Du premier de ces procès-verbaux, en date du 11 août 1913, que l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du *Ciné-Multiphone*.

1° Déclaré qu'en nommant comme premier administrateur dans les termes des articles 14 et suivants des statuts, M. Paul Faucher, homme de lettres, demeurant à Nice, avenue Thiers, n° 17, M. Rémi Renuisat, rentier, boulevard de Courcelles, n° 87, et M. Barthélemy Vidal-Engaurran, propriétaire, demeurant à Marseille, rue Breteuil, n° 116, ainsi qu'il résulte de la deuxième délibération constitutive de la Société prise le neuf février 1912, elle a entendu par les mots « sous réserve de leur acceptation », nommer comme administrateurs ceux des nommés qui accepteraient, sans que leur refus puisse entraîner une nouvelle délibération d'Assemblée générale.

. . . .

1° Après avoir pris connaissance de la démission comme administrateurs de MM. Faucher, Vidal-Engaurran et Joseph De Burgue a donné quitus à ces administrateurs sortants.

2° Et a nommé comme administrateurs, en remplacement de MM. Vidal-Engaurran et Faucher.

M. Robert Lyon, industriel, demeurant à Paris, rue Condorcet n° 40.

Et M. Jean-Charles-Scipion Rousselot, inventeur du *Ciné-Multiphone*, demeurant à Paris, rue Laferrière, 4.

*
* *

Jolie banlieue. — *Hôtel-Café-Cinéma*. — Le plus important de la ville, remis à neuf, riche mobilier, affaires 28.000 francs, justifiées. Loyer nul 1.000 francs. A céder pour départ forcé. Véritable occasion. — Bénéfices nets : 6.000 francs. — Prix : 9.000 francs, moitié comptant. — Petitjean, 9, rue des Halles.

SUR L'ÉCRAN

A la projection.

La production de la semaine ne dépasse pas la moyenne et les exploitants qui doivent composer leurs programmes n'en furent pas trop enchantés. Pas de drame vraiment saillant et fort peu de comédies courtes et spirituelles. Il est vrai que les bandes sensationnelles ne courent jamais les rues — pas même celles de Paris — surtout à un moment où directeurs et spectateurs de cinémas deviennent de plus en plus difficiles et découvrent toujours une situation qu'ils ont déjà vue cent fois dans les spectacles précédents. Plus ça change, plus c'est la même chose, puisqu'on ne saurait varier à l'infini les thèmes de films et leur développement cinématographique.

Mais pourquoi la mode du tirage au métrage, qui alourdit et brise les plus beaux effets d'une pièce, intervient-elle encore pour ôter aux films tout intérêt? Enfin, en attendant le meilleur vouloir de MM. les Editeurs, subissons leurs fantaisies...

Quelques films toutefois, trop peu nombreux à notre sens, peuvent être très recommandés. Samedi chez Pathé, lundi chez Gaumont, mercredi à la Literaria Film, on présenta de fort belles vues. Les bandes projetées au Consortium, par MM. Aubert, Hodel, l'Union Eclair et l'Edison Compagnie ont obtenu les plus unanimes suffrages.

Une bande présentée sous le titre d'*Askala* promit au début du film, mais ne se maintint pas jusqu'à la fin, le scénario étant noyé dans d'interminables longueurs. C'est une pièce de la maison allemande « Eiko-Film », mise en vente à Berlin à 1.240 marks soit 1.550 francs, qui se cache sous ce titre bizarre, d'ailleurs sans aucune notoriété sur le marché français.

*

Les abonnés à notre notice confidentielle y trouveront les renseignements indispensables pour monter des spectacles intéressants.

Lutetia Wagram.

C'est sous ce joli titre qu'un splendide établissement cinématographique ouvrira ses portes vers la mi-novembre, au 31-33 de l'avenue de Wagram.

Ainsi qu'il a déjà été dit, la direction en est confiée à M. Paul Fournier, un organisateur de premier ordre, qui depuis quelques mois, s'occupe de la construction et de l'agencement intérieur de la salle de spectacle particulièrement somptueuse et pourvue du plus moderne des conforts.

Aussi, les Parisiens attendent-ils avec une certaine impatience la date d'ouverture, où dans l'éblouissement d'un décor digne des *Mille et une Nuits*, ils pourront savourer le plus exquis des spectacles.

L'ouverture de « Lutetia Wagram » fera sensation dans un quartier ultraselect, où les salles de spectacles cinématographiques se sont acclimatées fort tard, mais réalisent de brillantes recettes.

Ajoutons que le directeur de Lutetia Wagram vient de faire à Londres un voyage d'étude. Il en a rapporté des idées nouvelles qu'il saura mettre à profit.

Encore une fois, tous nos compliments et tous nos souhaits de prospérité au nouveau ciné.

A nos Lecteurs
A nos Abonnés

Après de mûres réflexions, l'administration du **"Courrier"** *se voit obligée d'augmenter le prix de vente du numéro, ainsi que ses abonnements. A l'heure qu'il est, en effet, les prix qui avaient été établis au début du journal ne couvrent même plus les frais de poste, et les abonnements en se multipliant creusent dans le budjet un gouffre toujours plus profond qu'il est impossible de combler. C'est pourquoi il nous a paru indispensable, pour conserver au* **"Courrier"** *sa belle tenue journalistique, de majorer de quelques francs notre prix d'abonnement que nous fixons à*

15 *francs pour la France, et*
20 *francs pour l'Étranger.*

Les numéros seront vendus **0.30** *au lieu de* **0.25**.

En somme peu de chose pour chacun de nos amis. Et nous sommes persuadés que pas un d'entre eux ne fera défection au moment du renouvellement de son abonnement.

Cette augmentation n'aura pas, bien entendu, d'effet rétroactif. Tous les abonnements en cours continueront comme par le passé jusqu'au renouvellement habituel.

"Le Courrier" *a confiance en ses lecteurs. Il les remercie d'avance de la participation toujours plus active qu'ils prendront dans la prospérité de leur journal pour lui garder son inattaquable indépendance.* *C. L.*

Max Linder Directeur.

Max Linder entre définitivement dans la corporation des Directeurs. Il se propose en effet d'installer le Cinéma Max Linder, 24, Bd Poissonnière, à la place qu'occupe aujourd'hui le Kosmorama.

Le sympathique artiste dont le nom est si intimement lié à la projection animée, ne manquera pas d'apporter un regain de succès au coquet établissement boulevardier qui portera sur son fronton la glorieuse bannière du *Roi du Cinéma*.

L'inauguration aura lieu dès le début du mois prochain

Sous bois.

Samedi dernier, à l'heure où les équipages parisiens sillonnent les allées ombragées du bois se rendant au five o'clock à la mode, le Président de la République, dans un strict incognito, abandonnant pour un instant les guides de l'Etat, s'y promenait en compagnie de Mme Poincaré, mollement bercé dans sa somptueuse limousine.

Surgissant en trombe de la cascade, André Deed, sur sa 60 HP Delahaye, filait à toute allure, lorsqu'il croisa la voiture du chef de l'Etat.

Le Prince du Film s'arrêta net, fit un virage savant sur place, et, d'un coup d'accélérateur, passa la voiture du Président qu'il salua avec urbanité.

Qui ne connaît André Deed, célébrité populaire de l'Ecran ? M. Poincaré le reconnut. Il lui rendit un aimable bonjour, tandis que Mme Poincaré envoyait à Frascaroli son plus gracieux sourire.

Un reporter du *Courrier* se trouvait par hasard au bois. Il vit la rencontre de Deed et du Président, dont il nous apporte aujourd'hui les détails. Profitant de l'occasion, il félicita le sympathique artiste, l'interviewa et apprit que la série Gribouillette, interprétée par Valentine Frascaroli et mise en scène par André Deed, paraîtrait bientôt et ferait sensation.

Décidément, ce diable de Gribouille est un heureux homme!

Chassé-croisé.

Dans l'industrie cinématographique, il ne faut s'étonner de rien. Tout arrive. Ainsi les Editeurs se sont faits loueurs, les loueurs ont monté des salles de spectacles et ont pénétré dans l'exploitation ; quelques-uns d'entre eux se lancent maintenant dans l'édition directe des films...

C'est ainsi que M. L. Aubert, un des représentants les plus distingués de la Corporation des Loueurs-Exploitants, sera bientôt éditeur. Il monte actuellement un théâtre de prise de vues, et des ateliers cinématographiques où il tournera pour son compte et sous sa firme personnelle. Le théâtre de prise de vues est installé à Joinville. Il dispose de ressources remarquables et possède un parc immense et verdoyant.

Central-Film-Service.

Une étoile nouvelle vient de se lever à l'horizon cinématographique ; nous voulons parler de la firme *Central-Film-Service,* dont le programme sort de la banalité courante, ainsi que nous avons pu nous en rendre compte par l'interview que nous avons prise à son directeur, Edmond Bétancourt, un de nos vieux amis, en ses bureaux, 12, rue Gaillon.

« J'entends tout d'abord, nous a-t-il dit, ne choisir mes sujets qu'avec discernement et me laisser guider, non par mon goût personnel, mais par ce qui plaira sûrement au public. J'ai déjà engagé des pourparlers avec certains Editeurs et la liste des films que j'ai su me réserver provoquera quelque surprise. Le groupe financier qui est derrière moi me permet d'envisager tous les achats, quelle qu'en soit l'importance.

Suis-je une maison de location ? Je me hâte de répondre : Non. Je suis un impresario, possédant des vedettes sensationnelles, des clous de spectacles que j'apporterai aux exploitations avec tout un matériel de publicité intense.

Vous me demandez si j'exigerai des prix élevés ? Non. Vétéran du cinéma, je connais trop les besoins et les moyens de nos collègues de l'exploitation pour y avoir passé personnellement de longues années. Et j'estime que les forts tarifs sont préjudiciables autant aux fournisseurs qu'aux clients.

C'est donc sous une forme nouvelle que j'entends traiter et laissez-moi en faire la surprise à ceux qui s'adresseront à Central-Film-Service.

Ne confondons pas.

« World Film's Office », dont *Le Courrier* a annoncé la création à Genève, 9, rue Chante-Poulet, est représentée à Paris par M. de Dauë, 31, rue Bergère, pour toutes les affaires traitées exclusivement à Paris.

Mais cette Compagnie représente, elle-même, pour la Suisse entière l'A. G. C.

Ceci est tout en dehors des relations qui existent entre M. de Dauë et World Film's Office.

Bien faire et laisser dire.

A notre époque de bluff à outrance, il ne suffit plus, ce qui du reste est toujours facile, d'accoler aux produits que vous fabriquez ou vendez les plus élogieux qualificatifs ; il est surtout utile, ce qui est beaucoup moins facile de fournir la preuve de ce que vous avancez. C'est, d'ailleurs, ce que fait l'*Optique réunie,* « Maison Jean Rose », 33, rue Emile-Zola, et 35, rue Danton, au Pré-Saint-Gervais, créatrice des fameux *anastigmats* « Orbi », pour projections animées, qui tient à la disposition de quiconque est tant soit peu sceptique de nombreuses références, ainsi que des attestations émanant des personnalités cinématographiques, dont on ne peut nier ni la compétence ni la bonne foi, qui *consacrent définitivement la réelle valeur* des objectifs « *Orbi.* »

Avis aux Exploitants.

M. E. Hébert, agent général de la « Literaria Films », 14, rue Favart, nous prie d'informer nos lecteurs qu'en raison de circonstances imprévues, il présentera les nouveautés de la semaine, mercredi prochain 1er octobre, au Siège de l'Agence, de 9 heures à midi, au lieu de une heure et demie à 6 heures de l'après-midi.

Assemblées Générales.

L'Assemblée Générale statutaire du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas aura lieu demain samedi 27 courant, à 2 heures 1/2 précises, au Siège Social, Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, à Paris.

L'ordre du jour étant des plus importants, les adhérents sont instamment priés de ne pas manquer la séance.

Les différents articles détaillés ci-dessous sont inscrits à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

1° Remplacement d'un membre du bureau ;
2° Compte rendu moral ;
3° Compte rendu financier ;
4° Compte rendu de nombreuses démarches faites par le bureau ;
5° Mesures à prendre pour la saison 1913-1914 ;
6° Mesures à prendre contre un danger imminent ;
7° Banquet annuel des Directeurs de Cinémas ;
8° Questions diverses.

Précisons.

Par suite d'une erreur de composition, nous avons imprimé, la semaine dernière, dans le chapeau du compte rendu de la manifestation de Toulouse, *12 mai* au lieu de *12 septembre*. — Nos lecteurs ont déjà certainement fait d'eux-mêmes la rectification.

On réclame.

Un groupe très important de Directeurs de cinémas réclame contre la longueur exagérée des notices accompagnant les grands films artistiques de la Société des Etablissements Gaumont. Dans l'intérêt de tous, sans se livrer au moindre commentaire, *Le Courrier* transmet à qui de droit une réclamation cent fois répétée depuis environ six mois. Il espère, avec tous les intéressés, que la maison Gaumont voudra bien y accorder quelque attention.

On recherche :

La Révolution de 1830 en Belgique, 1.200 mètres. *La Petite Rosse* (série Suzanne Grandais), 925 mètres.

Ces deux films appartiennent à la *Société Commerciale du Film*, 18, rue Favart, à Paris. Ils composaient un colis expédié par cette entreprise de location à M. Leloup, son représentant de Bruxelles, par les soins de MM. Leygonie et Cie.

Rendons à César....

La très jolie silhouette de Mlle Andreyor, la radieuse étoile de l'Ecran, dont nous avons illustré la semaine dernière une des pages du *Courrier*, a été tirée par la maison Reutlinger. Et nous sommes heureux de lui en donner acte.

Changement d'adresse.

M. P. Ladewig, le représentant bien connu des grandes marques cinématographiques, transfère à dater du 1er octobre et par suite de l'extension toujours croissante de ses affaires, ses bureaux cinématographiques au 18 bis de la rue d'Hauteville, en plein centre parisien.

M. Ladewig aura le plaisir de présenter à ses clients, toujours plus fidèles et plus nombreux, dans sa nouvelle salle de projections des mieux agencées, les productions des maisons Messter, Gloria, Continental etc., qu'il représente à Paris.

Le rayon photographique de l'Union des Grandes Marques, restera comme par le passé au 6 de la rue du Conservatoire.

Distinction honorifique.

La dernière promotion du mérite agricole apporte à M. Ernest Hébert, l'aimable directeur de la Literaria Film à Paris, la croix de chevalier. Le *Courrier* félicite le titulaire qui est un de ses bons amis, à l'occasion de cette distinction honorifique si méritée. Elle ornera sa boutonnière où fleurissent déjà les palmes académiques, que M. Hébert possède depuis quelque temps.

M. Hébert est un mutualiste distingué, décoré de la médaille de la mutualité. Il est vice-président de l'Union Amicale du Cinématographe, société mutuelle des employés. Il s'occupe activement des intérêts des adhérents, pendant l'indisponibilité de M. Sérant, le Président.

Réouverture.

On nous annonce que le Cinéma Récamier, de la rue Récamier, a fait sa réouverture vendredi dernier, au milieu d'une grande affluence et que le spectacle y obtint un très vif succès.

*

Le Palace (ancien cirque de Paris) a rouvert le 26 septembre, les travaux d'embellissement n'étant pas terminés à la date primitivement fixée.

Déplacement.

M. Armand Guidoux, Directeur général de l'Appollo Cinéma Théâtre, à Lausanne, et L. Dobrzynski et Pytet propriétaires, étaient cette semaine de passage à Paris. Ils vinrent tous deux au « *Courrier* » lui apporter l'expression de leurs sympathies.

*

M. Ch. J. Missir, directeur de la Fig Packers Co et président du Conseil d'administration du grand Théâtre-Cinéma de Smyrne, est à Paris. On sait que ce splendide établissement est à considérer comme un des plus vifs foyers de culture française en Orient. Il est alimenté de Paris, où son représentant artistique, M. Routier, compose les spectacles dramatiques ainsi que les programmes des séances cinématographiques, avec un soin et un art consommé qui justifient amplement, en même temps que le succès du grand Théâtre-Cinéma de Smyrne, la haute confiance dont est l'objet son représentant parisien.

Pour gagner le million.

Le Sketch Cinématographique édité par l'Eclair sous ce titre a été présenté mardi dernier, 23 septembre, aux *Folies-Bergère* en répétition générale.

L'OPÉRATEUR

NÉCROLOGIE

Mme Ferret, la mère de notre sympathique collègue, M. Jean Ferret, directeur de la Brasserie-Cinéma Rochechouart, un des amis les plus dévoués et les plus fidèles de notre journal, s'est éteinte mercredi, à l'âge de 82 ans, à Templeuve (Belgique).

Mme Ferret sera enterrée samedi à Roubaix. Le service funèbre aura lieu vendredi à Templeuve.

Le Courrier et tous ses collaborateurs prennent la plus vive part à la douleur de M. Ferret, si cruellement affecté par ce brusque décès. Que notre ami trouve en notre sympathie bien sincère un ultime réconfort en cette pénible circonstance et qu'il veuille bien recevoir l'expression de nos condoléances les plus sincèrement émues.

*
* *

Nous recevons encore la pénible nouvelle de la mort de Mme veuve Léon de Potter, née Lera, mère de notre excellent ami Ernest de Potter, directeur de l'Institut International de Photographie documentaire de Bruxelles.

Mme de Potter avait atteint l'âge de 70 ans. L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille à Laeken (Bruxelles).

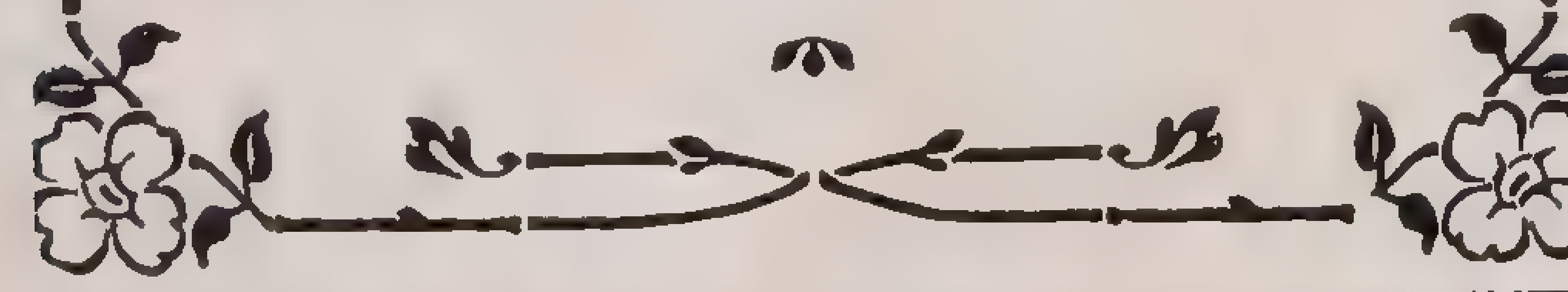
Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Communication Importante

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les Exploitants que, contrairement aux insertions de certaines Maisons concurrentes, l'**"IMPERATOR"** Acier Ernemann est le **seul** et **unique** projecteur ayant obtenu aux Expositions de Vienne et Berlin la plus haute récompense.

Société Anonyme ERNEMANN

9, Cité Trévise, Paris



Une Opinion autorisée

Notre confrère anglais The Kinematograph and Lantern Weekly *publie le rapport ci-après de son expert technique, Col. N. Bennett et relatif au nouvel objectif « Cinéopse » création de la maison G. Guilbert.*

L'objectif « Cinéopse » semble être le résultat tangible des efforts accomplis par les fabricants (Messrs G. Guilbert, 4, Allée Verte, Paris) pour fournir à la corporation un objectif de projection cinématographique de bien plus haute qualité que ceux qui sont généralement fournis avec le poste projecteur.

Dans cette tentative, les fabricants du « Cineopse » se sont incontestablement couverts de succès, et, en même temps, ils se sont arrangés pour maintenir le prix de ce nouvel objectif au-dessous des meilleurs marché des autres anastigmats de projection de même ouverture.

La première chose qui frappe l'attention dans l'examen du « Cinéopse » est le soin apporté, en général, à son montage et à son fini. Tout d'abord l'objectif 90 m/m, qui me fut livré pour que je l'examine, était renfermé dans un étui de bois fort parfaitement ajusté. Cet étui était si bien tourné qu'il ne pouvait absolument pas permettre aucun ballottement entre l'objectif et la paroi; cette chose est d'importance plus considérable qu'il peut sembler au premier abord, si l'on prend en considération que l'objectif « Cinéopse » est destiné à voyager par la poste en maintes circonstances. Savoir d'avance qu'un système d'emballage sûr a été prévu pour l'expédition de son objectif n'est pas une chose négligeable pour l'acheteur, lorsqu'il s'agit de l'envoi par la poste de verres d'optique.

Sorti de son étui, le « Cinéopse » se présente comme merveilleux, tant par sa conception que par son exécution mécanique. Une anse y est adaptée, grâce à laquelle l'objectif peut être facilement introduit dans la monture ou enlevé, tandis que la position de cette poignée sur le cercle antérieur donne l'assurance que le corps de l'objectif est toujours placé correctement dans la monture.

Les lentilles formant la combinaison optique sont chacune séparément ajustées dans des barillets métalliques filetés, soigneusement construits avec une matière de premier choix. De cette façon, en procédant au nettoyage des lentilles, nous n'avons pas de cahotement avec les contre-barillets, et la lentille, si fragile n'échappe pas du corps de l'objectif pour tomber sur le parquet comme cela arrive si souvent au moment où l'on s'y attend le moins. Ceux qui ont fait pratiquement le nettoyage d'un objectif de projection de forme ancienne, conservent dans leur esprit un souvenir désagréable de ces inconvénients.

Après le nettoyage, il s'agit de replacer les verres dans l'ordre normal, et, bien que ceci ne présente aucune difficulté, c'est toujours une chose où l'on peut se tromper. Avec le « Cinéopse » il n'y a pas d'erreur possible, pour la simple raison que les pas de vis sont disposés de telle sorte qu'il n'existe qu'un seul moyen de remonter l'objectif.

Il est intéressant de noter que le « Cinéopse » est un objectif à grand diamètre extra-lumineux, et qu'il prend place cependant dans une monture porte-tube dont le pas de vis permet l'adaptation sans modification, sur des projecteurs pour lesquels on avait employé d'abord des objectifs de petit diamètre.

Venons-en, maintenant, à la chose principale dans les objectifs de projection, c'est-à-dire la question des qualités optiques et du rendement. Dans le cas du « Cinéopse », les essais que j'ai faits sont des essais essentiellement pratiques, c'est-à-dire essai de projection d'images animées dans des conditions normales.

Dans ce but, je fis emploi d'un film Pathé. Ce film était chargé de petits détails, particularité de la maison Pathé.

Je constatai que, répondant à toutes les exigences, le « Cinéopse » donnait net sur toute la surface, prouvant ainsi que le champ de l'objectif est absolument aplanatique, et que sous le grand angle où il est employé, le degré d'astigmatisme n'est pas suffisant pour être perceptible. Le rendement complet de l'objectif en question lui fait le plus grand honneur, et indique quel soin et quelle précision ont été apportés à sa fabrication.

La longueur focale du « Cinéopse » qui m'a été soumis est de 90 m/m, et pour ce foyer, le diamètre intérieur du tube, qui est de 50 m/m, a été conservé entier, sans interposition de diaphragmes diminuant la rapidité ou l'intensité de l'éclairement. La luminosité de l'objectif est donc excellente.

Quelques scènes du

“ GRAND FILM POPULAIRE ”

L'HOMME QUI ASSASSINA

le superbe Drame en 3 parties joué par

M. F. GÉMIER et sa Compagnie

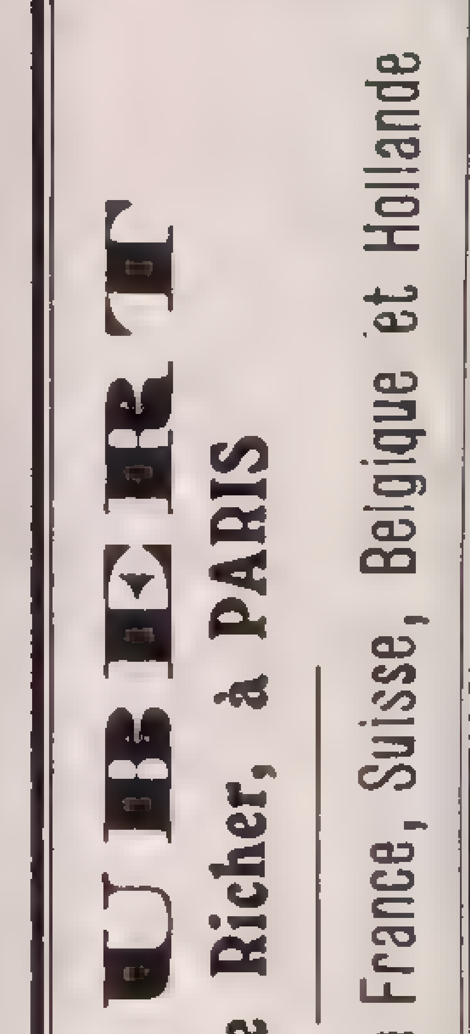
Énorme Succès

Énormes Recettes

M. Gémier Mme Michell M. Candé Mme Massart M. Lefaur M. Toulout



Une réception chez Sir Falkland



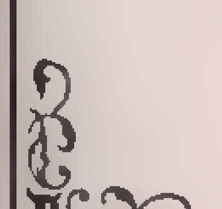


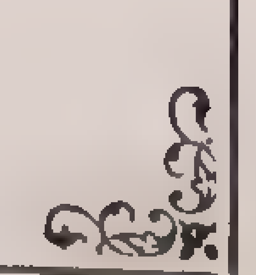


M. Toulout M. Lefaur M. Gémier M. Candé

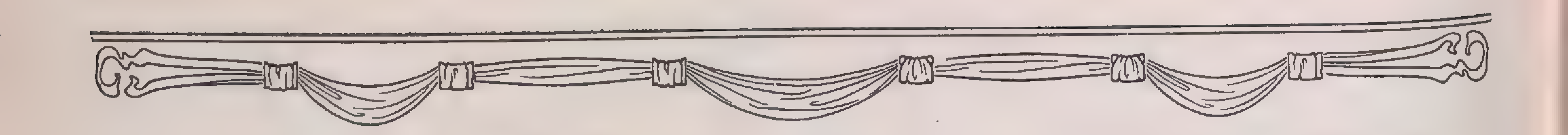


Sir Falkland, accompagné du Prince Cernuwitz, invite le Colonel de Sévigné à la soirée qu'il donne en son hôtel





“ L'HOMME QUI ASSASSINA ” triomphe partout



Cherchez la Femme !

▫ ▫ ▫

L'autre soir, à l'heure où l'angélus convie au repos après les fatigues du jour, une lueur sinistre illumina soudain le ciel où, doucement, glissait le soleil couchant. A l'horizon, des flammes rougeoyaient tandis que d'épaisses fumées roulaient comme des nuages au-dessus des sombres forêts. Après un court moment d'hésitation, je me dirigeai vers l'incendie. Un horrible spectacle me glaça d'effroi : un village entier brûlait et les flammes activées par un vent violent faisaient rage. Des pans de murs sapés de leur base par le fléau dévastateur, s'écroulaient avec fracas, pendant qu'une population en proie à une effroyable panique s'enfuyait de tous côtés.

Je me demandais avec anxiété quelle pouvait être la cause de ce désastre : une profonde haine ou une vengeance sanguinaire? Comme je cherchais à éclaircir cette énigme je me rappelai l'éternel proverbe « *Cherchez la femme* ». Je cherchai et..... je trouvai. Sur un tertre élevé, une élégante, mais sinistre silhouette se profilait sur l'horizon enflammé contemplant sans doute son œuvre de destruction; son visage reflétait une joie diabolique. J'allais me précipiter sur elle quand une voix courroucée m'arrêta net :

— Voulez-vous sortir du champ!

— Comment, Monsieur, mais cette femme... ne serait-ce pas elle qui...

— Oui, Monsieur, c'est elle qui... mais sortez du champ.

— Mais c'est épouvantable!

— Comme vous le dites, Monsieur... Halte!

— Cette femme... enfin... qui est-elle?

—Permettez-moi de vous la présenter: Mademoiselle Yvette Andreyor, lauréate du dernier concours du Conservatoire; ravissante, énormément de talent; pensionnaire de Mr. Gémier; tourne en ce moment pour une série de films sensationnels qui feront frémir et pleurer les habitués de nos salles cinématographiques.

— Mademoiselle, je suis confus... vraiment... Combien de fois déjà je vous ai admirée sur l'écran, mais je ne pensais guère faire votre connaissance en de si... tragiques circonstances. Et voici que moi aussi, je brûle du désir de vous applaudir de nouveau dans vos nouvelles incarnations. Mais, quand...? et quel sera l'heureux manager de vos chefs-d'œuvre?

Ce fut l'homme à la voix courroucée de tout à l'heure qui me répondit :

— Voyons, Monsieur, vous devez bien penser que ce ne peut être que Monsieur Janin qui semble, cette saison, vouloir monopoliser les grands succès.

— Très bien, parfait!

Comme conclusion, je vous dirai... confidentiellement :

Si vous voyez quelque chose de stupéfiant, d'extraordinaire ou de mystérieux, vous pouvez *Chercher la Femme,* vous trouverez toujours un éditeur de films.



Les Etoiles de l'Ecran



Photo Reutlinger

Mlle Yvette ANDREYOR

PETITE TRIBUNE MUTUALISTE

L'Union Amicale du Cinématographe

SOCIÉTÉ MUTUELLE DES EMPLOYÉS
Approuvée par Arrêté Ministériel
du 6 Décembre 1912 sous le n° 2688
Siège social : 26, Boulevard de la Villette, PARIS

PROCÈS-VERBAL
DE LA
Séance d'Assemblée Générale Extraordinaire
du Dimanche 14 Septembre 1913

Répondant à une convocation individuelle qui leur avait été adressée, un grand nombre de membres de l'Union Amicale du Cinématographe se sont réunis dimanche dernier, 14 septembre, dans leur lieu habituel de réunion, au Palais des Fêtes, rue aux Ours, sous la présidence de M. Sérant, assisté des membres du bureau.

La séance est ouverte à 10 heures du matin.

Le Président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée précédente qui est approuvé à l'unanimité.

A ce moment est introduit dans la salle des séances M. Rateau, membre du Conseil d'administration de l'Union Médicale Pharmaceutique des Sociétés de Secours Mutuels du département de la Seine, qui fait aux sociétaires de l'Union une conférence extrêmement intéressante sur l'organisation de l'Union Médicale et Pharmaceutique Mutualiste et sur les avantages considérables que retirent les Sociétés de Secours Mutuels qui sont affiliées à la dite Union.

Après avoir répondu très complaisamment à diverses questions qui lui sont posées par plusieurs membres présents, M. Rateau se retire après avoir été vivement remercié de son intervention par M. Sérant, président. Le Bureau décide d'examiner d'une façon toute spéciale la question de cette affiliation à l'Union Médicale et remet sa décision à l'Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 28 septembre prochain.

Sur la proposition de M. Hébert, Vice-Président, trois nouveaux membres sont présentés à l'admission :

M. Launé, Directeur de la location de la « Literaria-Films ».

M. Léon Jaillet, agent commercial de la « Literaria-Films ».

M. Fustier, comptable de la « Literaria-Films ».

Ces trois candidatures sont acceptées à main-levée dans la forme ordinaire.

Sur la proposition de M. Hébert et de M. Dufour, trésorier, il est décidé que l'insigne qui a été proposé dans une séance antérieure serait définitivement adopté et que le Trésorier se procurerait une certaine quantité de ces insignes qu'il tiendrait à la disposition des membres de l'Union.

A propos de l'examen de certaines candidatures de jeunes gens désirant faire partie de notre Union, un des membres demande la parole et pose une question préjudicielle qu'il demande de résoudre de suite. Après un échange d'observations entre MM. Sérant, Dufour, Hébert, Ducreux, etc., il est décidé que le service de placement ne fonctionnerait en faveur des candidats nouvellement admis que trois mois après la date d'admission et, dans le cas où le placement d'un des candidats nouvellement admis deviendrait nécessaire, avant ce délai, le nouvel admis déposerait une sorte de cautionnement de trois mois de cotisations d'avance. Ceci pour éviter, comme cela arrive trop souvent, que des jeunes gens n'entrent dans notre Union que dans le but d'être placés immédiatement, après quoi ils se retirent et s'en désintéressent.

Sur une observation de MM. Sérant et Hébert, il est décidé que l'Union Amicale du Cinématographe prendra immédiatement des abonnements d'une année aux journaux de la spécialité. M. Dufour, trésorier, est chargé de l'exécution de cette décision.

Après avoir traité différentes questions d'ordre intérieur, M. Sérant déclare la séance levée à midi 1/4 et convoque les membres présents à la prochaine Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu le dimanche 28 septembre, au Palais des Fêtes dans les locaux habituels.

Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
E. HÉBERT.



· DIRECTEUR ·

Adresse Télégraphique: COMERFILM-PARIS

18, Rue Favart, PARIS (Près Boulevard des Italiens)

TÉLÉPHONE LOUVRE 32-79

Met en location :

L'atroce Vengeance	Drame	608	mètres	*Vitagr.*
La petite Statue de Nelly	—	707	—	*Ambrosio*
La Lampe de la Grand'mère	—	941	—	—
La Hyène	—	421	—	*Lux*
Le fils adoptif du Sergent	—	483	—	*Broncho*
L'Ombre du Passé	—	815	—	*Pasquali*
Le Chemin du Pardon	—	526	—	*Vitagr.*
Pour la bonne cause	—	646	—	*Kay-Bee*
Cow-Boy millionnaire	—	490	—	*Selig*
La Dame d'honneur	—	556	—	*Ambrosio*
L'Agence Griffart	—	768	—	—
Fleur flétrie	—	790	—	*Bioscop*
Reine de Nuit	—	850	—	*Messter*
La Poupée qui ferme les yeux	—	700	—	*Gallia*
Le Disparu	—	912	—	*Itala*
L'Antre funeste	—	550	—	—
Stuart Keen	—	860	—	*Jockin*
Drame à Venise	—	900	—	*Messter*
Unis dans la Mort	—	575	—	*Bioscop*
Le Troisième	—	900	—	—
Serment de Stephan Muller	—	990	—	*Messter*

Etc., etc.

Nos Exclusivités :

La petite Rosse (Série artistique Suzanne GRANDAIS)		925	—	*Dekage*
Chacun sa destinée (Série Artist. Suzanne GRANDAIS)		885	—	—
L'Œil d'un Dieu	Drame	785	—	*Warner*
Le Juif errant (d'après Eugène SUE)	—	1441	—	*Roma*
Mystère du passage secret	Drame policier	806	—	*Volsca*
Ruse contre Ruse	Drame	670	—	*Messter*
Le Lieutenant	—	315	—	*Selig*

Pour paraître prochainement :

Trio de filous	Drame	850	—	*Latium*
Horrible fin	Drame vécu			*Latium*
La Fenêtre éclairée	Drame poignant	595	—	—

(Bis repetita placent)

A TOULOUSE

Les Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest, réunis amicalement à Toulouse

le 12 Septembre 1913

fondent le "Syndicat du Sud-Ouest".

Un premier Banquet clôture en beauté cette première manifestation fraternelle.

M. ALIBERT, Vice-Président de la "Fédération Internationale" est élu à l'unanimité Président du Syndicat.

□ □ □

Les exploitants du Sud-Ouest, réunis à Toulouse le 12 septembre, sur la convocation de M. Alibert, Directeur de l'Apollo de Toulouse et Vice-Président de la Fédération Internationale, ont sans coup férir fondé le *Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud Ouest,* élaboré les Statuts, nommé leur bureau et adhéré au *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, à la Fédération Internationale de la Cinématographie, et à la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.*

En un seul jour de travail persévérant, nos collègues ont mis sur pied leur organisation syndicale. Ils sont rentrés chez eux emportant la certitude que leur œuvre était solidement maçonnée et qu'elle était conçue de manière à défier toute atteinte.

Telle est la nouvelle que la chronique cinématographique enregistre avec empressement et le *Courrier* se fait une joie de la porter à la connaissance de tous, afin que cette initiative si louable reçoive la juste récompense qu'elle mérite. Je la signale surtout à tous ceux d'entre nos collègues de cette région, jusqu'à maintenant si profondément isolée, en les priant d'envoyer en hâte leur adhésion au Président et de venir grossir le nombre des Collègues qu'il a groupés autour de son nom sympathique.

Première Réunion des Directeurs du Sud-Ouest.

Il était à peu près dix heures du matin, lorsque les Directeurs prirent place à la séance, au cours de laquelle tant de travaux importants allaient être élaborés.

Une vingtaine de Collègues, et des plus notoires, avaient répondu à cette première convocation ; quelques autres s'étaient excusés en envoyant, de confiance, leur adhésion au nouveau groupement.

Et je crois bien faire en publiant le texte de la convocation.

Il me permettra d'abréger certaines parties de ce compte rendu, nécessairement très détaillé.

Fédération Internationale de la Cinématographie

FONDÉE LE 20 MAI 1912

Siège Social : *199, Rue St-Martin, à Paris*

Toulouse, le 5 Septembre 1913.

Monsieur et Cher Collègue,

En ma qualité de Vice-Président de la Fédération Internationale de la Cinématographie, j'ai été chargé par le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes de m'occuper de la création d'une section qui réunirait les Directeurs du Sud-Ouest. La nécessité de cette création ne saurait être discutée, elle s'impose à l'heure où les affaires deviennent chaque jour plus difficiles.

Je vous invite donc à m'envoyer votre adhésion et à assister à la réunion préparatoire qui aura lieu le vendredi 12 courant, à 10 heures du matin, dans un des salons du Café Albrighi.

M. Charles Le Fraper, de Paris, directeur du Courrier Cinématographique, *dont la haute compétence touchant les choses de la cinématographie est universellement appréciée dans le monde du cinéma, a été spécialement désigné par le Bureau du Syndicat Français pour présider cette réunion.*

Les débats amicaux, qui vont s'engager à cette occasion, ne peuvent qu'être très intéressants et très profitables pour chacun de nous.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien y prendre part et nous apporter l'appoint appréciable de votre aimable collaboration.

Et en attendant, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments confraternels.

ALIBERT,
Directeur Apollo-Théâtre.

P.-S. — *Pour faciliter l'organisation de la réunion, nous vous serions reconnaissants de nous donner votre adhésion par écrit. Dites-nous aussi si vous désirez assister au Banquet qui suivra cette réunion (cotisation 5 fr.). La présence à la réunion n'implique pas l'obligation de participer au banquet.*

Notre directeur Charles Le Fraper était présent. Il avait franchi la nuit même les 700 kilomètres qui séparent Paris de Toulouse. Arrivé du matin, très en forme comme à l'accoutumé, après avoir été présenté à l'Assemblée par M. Alibert, directeur de l'Apollo de Toulouse, il ouvrit la séance, fit un bref exposé de la situation cinématographique actuelle et développa à nos collègues les mille raisons qui militent en faveur des organisations syndicales régionales, nationales et internationales. Son aimable causerie fut écoutée avec beaucoup d'intérêt, et lorsqu'il parla de mettre sur pied *ex abrupto* le Syndicat du Sud-Ouest, nos collègues se rallièrent à l'unanimité à sa proposition.

Les Statuts du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas* furent adoptés dans leur ensemble, sauf quelques variantes locales.

L'on nomma ensuite le Bureau qui est ainsi composé :

Bureau

MM.	Alibert,	Toulouse,	*Président.*
	Lafforgue,	Saint-Gaudens,	*Vice-Président.*
	Gence,	Albi,	*Secrétaire.*
	Azema,	Toulouse,	*Secrétaire-Adjoint.*
	Doumeyrou,	Cordes,	*Trésorier.*
	Pradelles,	Toulouse,	*Conseiller.*

L'adhésion à diverses organisations professionnelles fut ensuite votée à l'unanimité.

Le Syndicat du Sud-Ouest adhéra donc :

1° Au Syndicat Français des Directeurs de Cinémas ;
2° A la Chambre Syndicale Française ;
3° A la Fédération Internationale de la Cinématographie.

M. Charles Le Fraper fut ensuite nommé par acclamation membre d'honneur, en remerciement du précieux concours qu'il prêta en cette circonstance.

L'on versa les cotisations entre les mains du Trésorier et l'on prit la résolution d'établir d'urgence un cahier de revendications générales.

A cet instant, l'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée et l'on se rendit au banquet.

Le Banquet

Le banquet eut lieu dans les somptueux salons du *Café Albrighi*. Il fut magnifiquement servi. La chère était fine, les vins délicats et capiteux. Le champagne coula abondamment dans les coupes, arrosant de ses flots d'or les fruits savoureux, hommage à ses hôtes de la radieuse campagne toulousaine, si belle et si prodigieusement fertile.

M. Le Fraper présidait assisté de MM. Alibert, Président du Syndicat et Lafforgue Vice-Président.

Autour d'eux se groupait au hasard des sympathies naissantes la foule de nos amis et des nouveaux adhérents du Syndicat, tous joyeux convives dont la belle humeur égaya ces premières agapes fraternelles. Banquet exceptionnel, il n'y eut que deux discours. M. Alibert porta le premier toast. Il fut, comme on le pense, fort applaudi. M. Le Fraper parla ensuite. En une courte, mais vibrante improvisation, il célébra la fondation du *Syndicat du Sud-Ouest*, remercia les assistants de la haute confiance qu'ils venaient de lui témoigner en lui offrant la présidence de cette inoubliable manifestation. Il formula enfin des vœux de prospérité au Syndicat, aux Exploitants du Sud-Ouest et à la Cinématographie.

PROCHAINEMENT

la célèbre Com

FLORETTE

filmée pour la

par la Grande Marq

25
belles photos 24/30

"GLO

Un fou rire d'un

Pour tous Renseignements, s'adresser à **Paul LADEWIG,** Ag

T sera présentée

nédie française

et PATAPON

première fois

que des Films d'Art

RIA"

3
sortes d'Affiches

n bout à l'autre

gent Général, 6, Rue du Conservatoire, PARIS (IXe) Téléphone : GUTENBERG 01-94
Adresse Télégr. : UDEGEHEM

Cette péroraison, saluée d'applaudissements enthousiastes, ouvrit et clôtura en même temps l'ère des discours. Elle marqua la fin de cette belle fête, si vite préparée et si parfaitement réussie.

Le cadre du journal nous interdit d'entrer dans de plus amples développements. Disons toutefois, pour terminer, que les premières adhésions enregistrées atteignent le chiffre respectable de vingt-huit, et qu'elles ne tarderont pas à se multiplier.

D'ailleurs en voici la liste :

Messieurs :

ALIBERT, directeur du *Cinéma-Théâtre-Apollo,* Toulouse (H.-G.).
GENCE, co-directeur du *Cinéma-Moderne,* à Albi (Tarn).
LAFFORGUE, directeur du *Théâtre-Cinéma,* à Saint-Gaudens (H.-G.).
DOUMEYROU, directeur de Cinéma, à Cordes (Tarn).
BRANA, directeur du *Cinéma-Théâtre,* à Vic-Fezensac (Gers).
BOUSQUET, directeur du *Cinéma-Fémina*, Cette.
LACOMME, directeur du *Cinéma de Montréjeau* (H.-G.).
François GOUZY, directeur de Cinéma, au Mas-d'Azil (Ariège).
Paul GOUZY, directeur de Cinéma, à Cazères-sur-Garonne.
CASTAGNE, directeur de Cinéma, à Salies-du-Salat (H.-G.).
PRADELLE, directeur de Cinéma, à Toulouse (H.-G.).
AZEMA, directeur de Cinéma, à Toulouse (H.-G.).
ALIBERT fils, co-directeur *Apollo* de Toulouse.
GALLERON, directeur du *Cinéma-Théâtre*, à Auch (Gers).
TAPIE, directeur de Cinéma, à Albi (Tarn).
LAPORTE, directeur de Cinéma, à Rieumes (H.-G.).
LAPART, directeur du *Familia-Cinéma*, à Carmaux (Tarn).
PRADES, directeur de Cinéma, à Revel (H.-G.).
BLATTES, directeur de Cinéma, à Mazamet (Tarn).
BRASSAT, directeur de Cinéma, à Rabastens (Tarn).
GUILHEMDEBAT, directeur de Cinéma, à Bagnères-de-Bigorre (H.-P.).
BONREPEAUX, directeur du *Moderne-Cinéma*, à Foix (Ariège).
BRUNIQUEL, directeur de Cinéma, à Graulhet (Tarn).
CHATAIGNIER, directeur du *Cinéma Salle des Fêtes*, à Périgueux (Dordogne).
P. SIGAL, directeur de Cinéma, à Carcassonne (Aude).
PAILHOUS, directeur de Cinéma, à Millau (Aveyron).
BONNET, directeur du *Cinéma-Moderne,* à Carcassonne (Aude).
RACHET frères, directeur du *Kursaal*, Béziers.

Les opérateurs de Toulouse profitèrent de la circonstance pour jeter les bases d'une association amicale. A l'instigation de M. Pech, opérateur de l'Apollo, ils se réunirent également et reçurent les onze adhésions suivantes :

PECH, opérateur, à l'*Apollo-Théâtre,* à Toulouse.
MAREL, opérateur, au *Cosmograph.*
CAYLA, opérateur, au *Café Paul.*
DUSSOL, opérateur, au *Café Barrié.*
RODOLPHE; DUPLAT; GRAPPE; VERDIÉ; LAFFOND; BANERAS; BERNARD.

Qu'ils nous laissent les féliciter et leur souhaiter bonne réussite.

En somme, excellente journée.

Un Syndiqué.

Au Syndicat du Sud-Ouest

Le *Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest* étant définitivement constitué depuis le 12 mai 1913, il a installé son Siège Social au Café Albrighi, boulevard de Strasbourg, à Toulouse, où toutes les adhésions seront reçues, ainsi que les demandes de renseignements.

A titre documentaire et pour complaire à nos amis de la région de Toulouse, nous publions ci-dessous les Statuts du *Syndicat*. De cette manière, chacun des membres fondateurs de cette organisation pourra les soumettre à ses amis et recruter quelques nouveaux adhérents.

Le *Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest* compte aujourd'hui vingt-huit adhérents. Il faut qu'il en groupe cent autour de son drapeau avant un mois.

Amis, cinématographistes, à l'œuvre !

Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest

(Conforme à la loi du 21 mars 1884)

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué, à Toulouse, une Association syndicale sous le titre de : *Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest*.

Son siège est à Toulouse : Café Albrighi, boulevard de Strasbourg.

ART. 2. — Le Siège Social pourra être changé par une décision prise en Assemblée générale ordinaire ou extraordinaire à la majorité des membres présents, mais devra toujours être fixé à Toulouse.

ART. 3. — Le Syndicat a pour but :

1° De grouper tous tous les Exploitants de Cinémas pour la défense des intérêts généraux de la Corporation ;

2° De rechercher tous les moyens légaux et extra-légaux pour améliorer la situation de ses membres.

ART. 4. — La durée du Syndicat est illimitée ainsi que le nombre de ses adhérents.

ART. 5. — Le Syndicat sera composé :

1° De membres actifs ;
2° De membres honoraires ;
3° De membres donateurs.

Nul ne pourra être admis membre actif s'il ne justifie de sa qualité d'Exploitant et après avis favorable du Conseil d'administration.

ART. 6.—Les Loueurs qui seront en même temps Exploitants, pourront faire partie du Syndicat en qualité de membres actifs, mais en aucun cas, ils ne pourront faire partie du Conseil d'administration.

Les Editeurs pourront faire partie du Syndicat en qualité de membres honoraires.

ART. 7. — Les membres honoraires pourront être admis en Assemblée générale ordinaire après avis du Conseil d'Administration.

Ils ne pourront avoir que voix consultative.

ART. 8. — Le Syndicat sera administré par un Conseil d'Administration de six membres élus à la majorité en Assemblée générale ordinaire au bulletin secret.

Le Conseil ainsi élu devra nommer un bureau qui sera constitué comme suit :

Un Président ;
Un Vice-Président ;
Un Secrétaire ;
Un Secrétaire-Adjoint ;
Un Trésorier ;
Un Conseiller.

Nul ne pourra faire partie du Conseil d'Administration s'il n'est Exploitant. Loueurs-Exploitants et Editeurs-Exploitants sont de droits exclus du Conseil. Le Conseil ainsi élu le sera pour deux années ; il sera renouvelable comme suit :

A l'Assemblée de mars, la première année :

Le Vice-Président ;
Le Secrétaire-Adjoint ;
Le Trésorier.

A l'Assemblée suivante de mars, le reste du Conseil, soit :

Le Président ;
Le Secrétaire ;
Un Membre ;

Tous les membres sortants sont rééligibles.

Chaque Exploitant, quel que soit le nombre de postes qu'il pourra avoir, n'aura droit à chaque vote qu'à une voix.

Il en sera de même de chaque « firme sociale ».

Un syndiqué absent « individuel ou firme sociale » ne pourra donner mandat régulier de le représenter aux Assemblées qu'à un autre Syndiqué ou au Conseil d'Administration.

Aucun syndiqué ne pourra avoir plus d'un pouvoir ;

Les pouvoirs supplémentaires seront répartis à l'Assemblée générale par les soins du Conseil d'Administration.

ART. 9. — L'Assemblée générale de mars désigne pour un an, en dehors du Conseil d'Administration, un Commissaires aux comptes.

Ces Commissaires devront établir un rapport sur la gestion financière du Trésorier.

A cet effet, ils devront se faire représenter les livres de comptabilité quarante jours avant l'Assemblée générale ordinaire ou quinze jours avant une Assemblée générale extraordinaire provoquée par eux.

ART. 10. — Les Assemblées auront lieu :

1° Le premier lundi de mars ;
2° — — de septembre.

Il ne sera discuté à ces Assemblées que les questions portées à l'ordre du jour de convocation.

Toutes discussions « politiques ou religieuses » y sont formellement interdites ainsi que tous jeux.

ART. 11. — En cas d'urgence, le Conseil ou les Commissaires aux comptes pourront demander la réunion d'une Assemblée générale extraordinaire.

ART. 12. — L'avoir du Syndicat se composera :

1° Du droit d'admission des membres actifs ;
2° De la cotisation des membres actifs ;
3° — — honoraires ;
4° Des dons qui peuvent être faits au Syndicat ;
5° Des bénéfices de fêtes qui pourront être organisées ;
6° De subventions qui pourraient être accordées.

ART. 13. — La suspension à temps ou la radiation d'un memble ne peut être valable que si elle est proposée par le Conseil et ratifiée en Assemblée générale ordinaire et après avoir entendu contradictoirement le membre mis en cause.

Toute démission ne sera acceptée que si elle est faite par écrit.

Le syndiqué radié ou démissionnaire perd tous ses droits à « l'avoir de la Société ». En cas de versements anticipés, la radié ou démissionnaire ne pourra prétendre au remboursement de ses versements anticipés que du mois suivant, suivant sa radiation ou sa démission.

ART. 14. — Les cotisations seront de :

1° Un droit de 3 francs pour être admis membre actif ;
2° Cotisation de 1 franc par mois comme membre actif payable par trimestre.
3° Cotisation annuelle de 20 francs minimum comme membre honoraire.

Les cotisations devront être adressées directement au Trésorier. En cas de recouvrement par la poste, les frais seront à la charge du syndiqué.

ART. 15. — Au-dessus de 500 francs toute disponibilité en caisse sera versée au Crédit Lyonnais en compte courant ouvert au nom du Syndicat.

ART. 16. — Chaque membre du Syndicat sera muni d'une carte d'identité avec sa photographie. Cette carte sera signée du Président et du Secrétaire.

ART. 17. — Toutes fonctions sont gratuites.

ART. 18. — Toutes modifications statutaires seront discutées en Assemblée générale ordinaire de mars. Elles devront être adressées au Conseil un mois avant ladite Assemblée et être l'objet d'un rapport spécial du Conseil.

ART. 19. — Le Syndicat est régi par la loi de 1884 sur les Syndicats professionnels. Tout litige même non prévu par nos Statuts relèvera de cette législation.

Les adhésions sont reçues au Siège Social :
Café ALBRIGHI, boul. de Strasbourg, Toulouse.
Les adresser au Président.

Prochainement :

BONHEUR BRISÉ

d'après l'immortel chef-d'œuvre

DE

Iven LANGE

Le premier des Films artistiques

"NORDISK"

interprété

PAR LA

célèbre Tragédienne Danoise

BETTY NANSEN



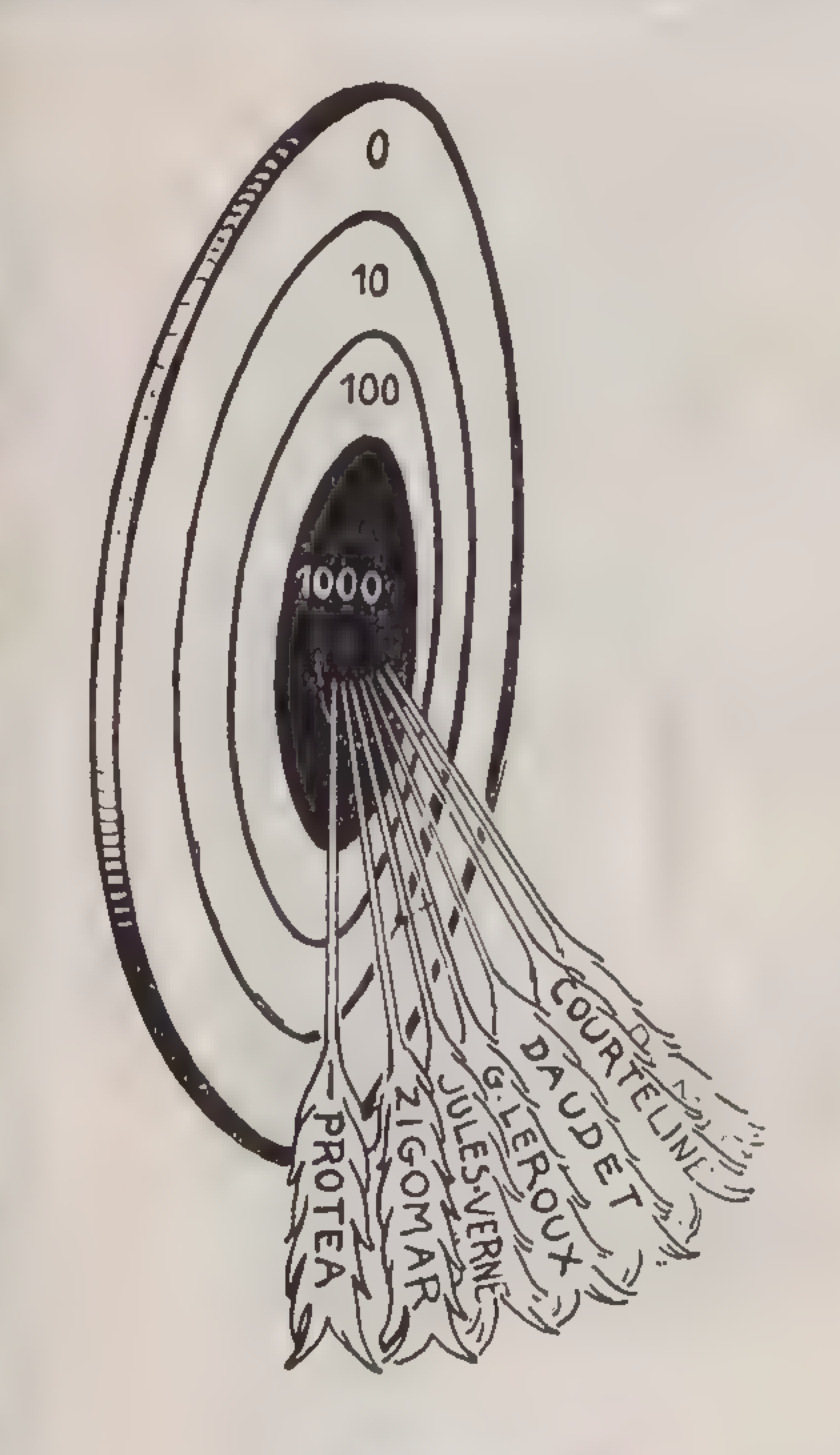
4 Superbes Affiches en couleurs



Mlle Betty Nansen

L. AUBERT

FRANCE, BELGIQUE, HOLLANDE, SUISSE, EGYPTE



Les
meilleures
FLÈCHES
pour mettre
dans le

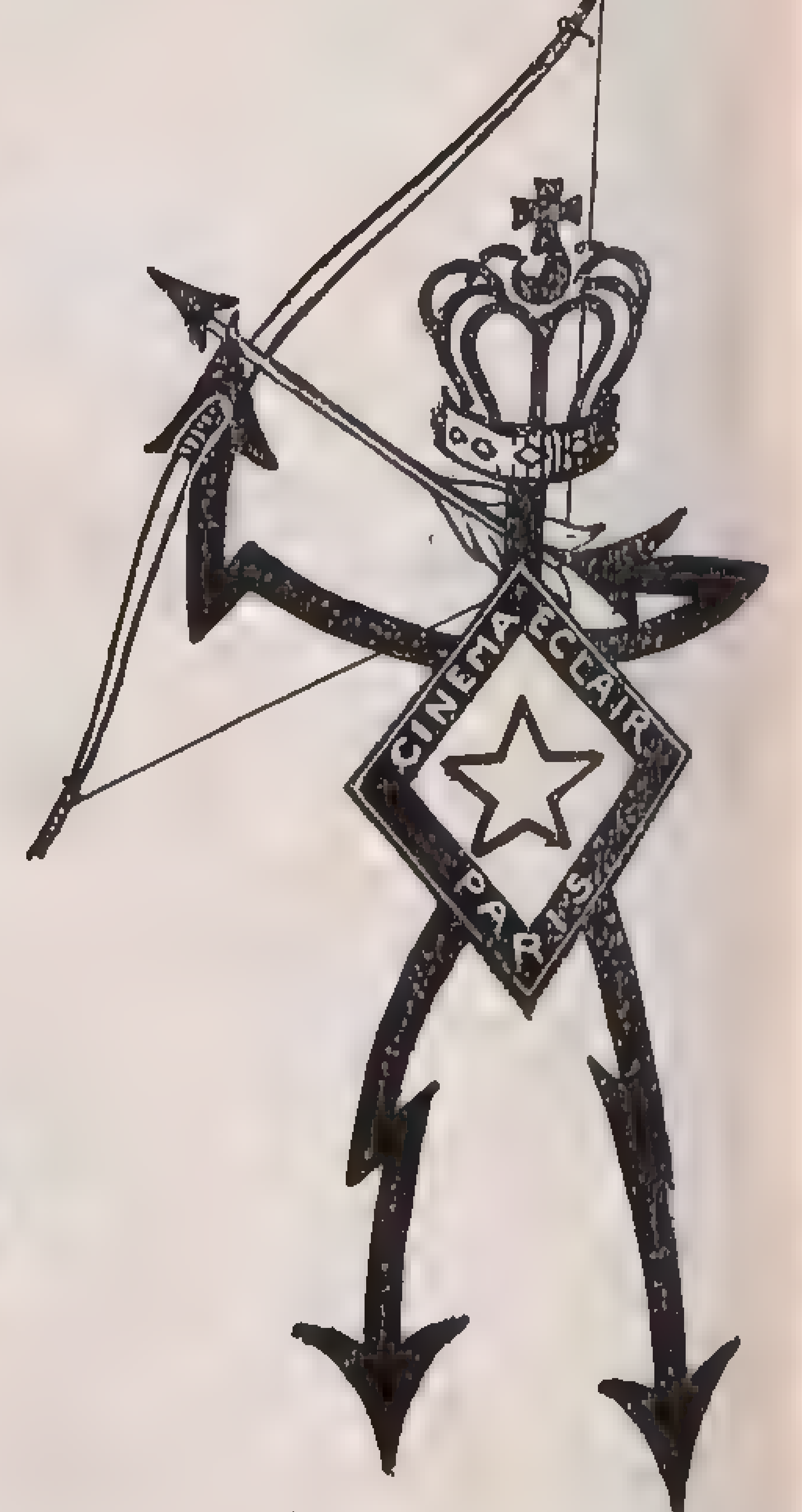
1.000

sont



toujours
les
FLÈCHES

"ÉCLAIR"



Voyez donc ce carquois que vient de garnir

L'ECLAIR :

1°

Les GAITÉS de l'ESCADRON

d'après **Georges COURTELINE**

2°

La Duchesse des Folies-Bergère

d'après **Georges FEYDEAU**

3°

La Dame de Montsoreau

d'après **Alexandre DUMAS**

etc. etc.

C'est ainsi que **ÉCLAIR** annonce toujours le **TONNERRE** des unanimes **APPLAUDISSEMENTS**

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre correspondant particulier.

Le nouvel atelier dont l'Eiko-Film Compagnie de Berlin vient de prendre possession est certainement un des plus grands qui existent. Il est situé à Mariendorf, à quelques kilomètres de la capitale, dans un endroit suffisamment isolé pour le mettre à l'abri de toutes les influences étrangères. Le théâtre proprement dit a une superficie de 25 sur 40 mètres, soit 1000 mètres carrés, sans colonnes ou autres entraves. Le plancher est parqueté et les cloisons, hautes de 10 mètres, sont en verre reposant sur une carcasse de fer très légère. Plusieurs milliers de mètres carrés de toile permettent de tamiser le jour et de régler le degré d'intensité de la lumière électrique. L'Eiko Compagnie nourrit de grands projets, que ce nouveau théâtre de prise de vues lui permettra de réaliser facilement.

*
* *

Bien qu'il y ait en Allemagne un nombre formidable de cinémas, il existe encore beaucoup de villes de plus de 10000 habitants qui n'ont pas la bonne fortune de posséder un théâtre du film leur permettant d'admirer les belles choses qui paraissent maintenant sur l'écran. Il se passera donc encore quelque temps avant que nous battions les records établis par l'Angleterre et l'Amérique, où tout petit bourg a son cinéma.

C'est peut-être exagéré, et il en résulte des situations anormales qui ne sont guère enviables.

*
* *

La maison d'édition Louis Gottschalk de Düsseldorf qui s'est assuré, pour l'Allemagne, le droit de vente du film « Atlantis » de Gerhardt Hauptmann, donne des détails au sujet de cette bande dont il résulte que la mise en scène a nécessité des préparatifs inimaginables, ayant duré plus de 4 mois. Les frais atteignent le chiffre d'un demi million de mark, soit 625.000 francs. Le film n'aura pas moins de 4000 mètres de longueur. Hélas! Plusieurs centaines de figurants avaient été engagés pour entourer les 80 artistes principaux appartenant aux différents théâtres de Copenhague, ainsi que Mlle Ida Orloff du théâtre viennois de la Burg, dans le rôle principal.

Les scènes du naufrage ont donné du fil à retordre à la Compagnie et il a fallu, en outre du grand transatlantique, plusieurs vapeurs et des canots pour le transport des opérateurs et du metteur en scène. La carcasse du vaisseau sacrifié, et spécialement construite, a coûté 25000 francs.

*
* *

La Messter-Film Compagnie annonce pour le 3 octobre une bande sensationnelle en trois actes : « *Ailes brisées* » qui met en scène plusieurs officiers. Il est donc plus que probable que vous ne la verrez pas à Paris.

*
* *

La Deutsche Bioscop Compagnie fera paraître très prochainement une comédie artistique, « Le Sort », d'Adolphe Paul, avec le célèbre comédien Moissi dans le rôle principal. L'action se passe aux lacs de Lugano et de Come, dans le cadre d'un site particulièrement ravissant.

*
* *

Il ne se passe presque pas de jour, à Berlin, sans que nous recevions une invitation à une ouverture de salle ou à une première cinématographique. La capitale de l'Empire a su donner, en effet, aux bandes sensationnelles le même attrait que les premières théâtrales. Les artistes et les gens de lettres s'y donnent rendez-vous et certainement nous applaudirons bientôt, en personne, l'héroïne du film, comme le *Courrier* l'a proposé dans son dernier numéro.

*
* *

La Cinès a ouvert vendredi sa quatrième salle de spectacle à Berlin, l'ancien théâtre Frédéric-Guillaume. La foule des invités a envahi la salle dès l'ouverture des portes.

*
* *

Une nouvelle salle de la société Union s'est construite dans le centre de Berlin, avec environ 1700 places.

*
* *

Le Biophone-théâtre, de la place de Potsdam, a obtenu un succès considérable, à l'occasion de son premier spectacle et il peut compter aussi sur les sympathies du public.

Comme première absolument remarquable, signalons celle de la bande Asta Nielsen-Urban Gad, « Suffragette » qui inaugure la nouvelle série concédée pour la France à la Literaria Films Compagnie, et qui a été présentée aux établissements de la société Union. Les critiques cinématographiques de la presse quotidienne — encore une innovation allemande — lui ont consacré des articles extrêmement élogieux.

WAGNER

CHRONIQUE AMÉRICAINE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est représenté aux États-Unis d'Amérique par

LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DE PUBLICITÉ

45 West 34 th. street
New-York U.-S.-A.

Nos lecteurs américains sont priés de s'y adresser directement pour toutes transactions commerciales ou communications.

UNITED STATES REPRÉSENTATIVES
UNIVERSAL PUBLICITA COMPANY

45 West 34 th. Street
New-York U.-S.-A.

From whom sample copies, advertissing rates and all further particulars can be obtained.

De notre Correspondant particulier.

Il paraît que la prise de vues au Mexique n'est pas exempte de dangers, en ce moment où le pays sort des convulsions de la récente révolution.

Les Etrangers sont vus d'un mauvais œil et la crainte des insurgés est extrême.

Tout récemment, un opérateur de la Lubin Co était venu prendre quelques vues et s'avisait d'enregistrer le défilé d'un régiment mexicain. Pris pour un insurgé dressant une machine infernale, plusieurs centaines de soldats mexicains, de la garnison de Tia Juana, rompirent les rangs et foncèrent sur lui. Les officiers donnèrent l'ordre d'occuper les tranchées, les clairons sonnèrent l'attaque, lorsque l'opérateur, saisi de peur, prit l'appareil sous le bras et s'enfuit. Il fut rejoint par des cavaliers et traîné devant le commandant. L'appareil fut réduit en pièces. Le malheureux, ne parlant pas bien la langue, n'eut d'autres ressources que de se faire comprendre par signes. Enfin le commandant comprit et rétablit le calme. Mais alors les soldats réclamèrent la continuation de l'opération et comme l'appareil était dans un déplorable état, l'opérateur fit semblant de les filmer pour ne pas les irriter de nouveau. Ils firent des manœuvres à n'en plus finir et plusieurs milliers de mètres de pellicules y auraient passé si la chose eût été réelle. Puis les officiers lui offrirent des cigarettes et le firent reconduire à travers les lignes en lui recommandant d'avoir bien soin de l'appareil, désirant admirer très prochainement leurs exercices.

L'opérateur le leur promit et s'en fut, jurant un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus.

Une campagne de PUBLICITE progressive est l'INDICE et le MOYEN de progressives affaires.

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

Messrs. Ruffels Exclusives qui, on se le rappelle, ont lancé avec tant de succès le film de la bataille de Waterloo et qui s'étaient assuré le concours de Sir Charles Wyndham pour tourner cette belle bande, viennent d'acquérir au poids de l'or les droits pour l'Angleterre sur le film *Les Cloches*. Cette pièce cinématographique opérera une grande attraction en mettant en scène feu Sir Henry Irving et comme elle comprendra des détails relatifs à des événements que le grand acteur n'avait fait que mentionner dans ses mémoires, ses admirateurs ne manqueront pas de prendre d'assaut les théâtres où ce film passera.

* * *

L'Essanay Cº nourrit de grands projets et son atelier, qui est certainement un des mieux agencés, ressemble à une vaste ruche d'abeilles bourdonnantes. Plusieurs films sensationnels paraîtront bientôt.

* * *

Poursuivant sa glorieuse saison de cricket, le personnel de Messrs. Andrews a également fondé un Football Club et désire organiser un match avec le nouveau Football Club Pathé frères.

Le cinéma n'empêche pas nos compatriotes de faire du sport.

* * *

L'Academy Picture Palace de Brighton est sur le point de rouvrir, après une transformation radicale de la salle. Les propriétaires n'ont pas lésiné sur les frais pour en faire un des plus splendides établissements de l'Angleterre. Il contiendra 2.000 personnes. L'orchestre a été renforcé et un grand nombre d'exclusivités ont déjà été retenues pour la saison.

* * *

Une nouvelle ajoute a été faite ces jours-ci à la longue liste des établissements cinématographiques de Newcastle. Le Queen's Theatre, ce dernier venu, est d'une conception irréprochable et rien n'a été négligé pour lui donner le



COPENHAGUE



Le premier Film

GORKI

(Drame policier)

sera programmé le 13 OCTOBRE

Tous les Films de cette marque sont imprimés sur pellicules vierges de Eastman-Kodak

Représentant pour la France, Belgique, Hollande, leurs Colonies et l'Amérique Latine



Le premier Film

POUR UNE COCARDE

(Série Andalouse)

sera programmé le

13 OCTOBRE

Représentant pour la France, Belgique, Hollande et leurs Colonies

JUAN SALA

PARIS. — 38 *bis*, Rue Vivienne, 38 *bis*. — PARIS

Adr. télégr. : SALABARUM — Téléph. : CENTRAL 87-65



maximum de confort moderne. La décoration et l'agencement général dépassent en perfection tout ce qu'on peut imaginer.

Il est certain que les établissements anglais comptent parmi les plus beaux de l'Univers.

* * *

Un établissement cinématographique en construction à Small Heath à Birmingham s'est effondré dimanche. Il n'y avait, heureusement, qu'un seul ouvrier sur le chantier, qui a pu s'échapper à temps. L'ouverture devait avoir lieu dans une quinzaine de jours. La salle contenait 1.500 places. Les causes de l'accident n'ont pu être déterminées, mais il paraît que la maçonnerie avait été faite trop hâtivement.

* * *

La Municipalité de Douvres a décidé que les licences accordées aux établissements cinématographiques ne comprendront qu'une durée de six ans et que la permission de jouer le dimanche ne pourrait être donnée dans aucun cas.

* * *

A Ormskirk, les magistrats ont refusé de renouveler la licence autorisant l'ouverture du dimanche, qu'ils avaient accordée, il y a deux ans, à une salle de spectacle.

* * *

La Selig Polyscope Cº de Chicago annonce que, dorénavant, elle fera paraître sur l'écran les noms des principaux auteurs de scénarios. Elle a fait dresser une liste de 25 à 30 collaborateurs auxquels elle se propose d'accorder cet honneur. La question a été soulevée en Amérique depuis quelques années et la Selig croit que le moment est venu de mettre le projet à exécution.

* * *

Toutes les célébrités de l'art dramatique brillent maintenant au firmament du cinéma : Forbes-Roberston et Miss Gertrude Elliott dans *Hamlet;* Sir Charles Wynham et Miss Mary Moore dans *David Garrick*; Sir John Hare, Sir George Alexander, Mr. Matheson Lang figureront dans plusieurs scénarios. Mr. Herbert Waring tournera *Sous la Robe rouge*; Miss Evelyn Millard *Les Aventures de lady Ursula,* alors que M. Symour Hicks et Miss Ellaline Terriss brilleront dans *David Garrick.*

* * *

Miss Florence Turner qui s'occupe elle-même, ainsi que nous le disions déjà, de la confection de ses bandes et qui éditera, le 10 novembre, une pétillante petite comédie, *La plus jeune sœur,* fait tourner ses bandes à la Hepworth Manufacturing Cº, 2, Denman Street, Piccadilly Circus, London W. Elle a choisi comme marque de fabrique la tête de son chien favori que les fervents de la projection animée connaissent bien.

* * *

La Hepworth Cº a découvert un jeune acteur cinématographique, un garçon de 5 à 6 ans, le petit Eric Desmond, qui a fait une création merveilleuse dans *David Copperfield.* Eric s'était fait remarquer à une représentation donnée au York's Theatre, à l'occasion des fêtes de Noël, où il s'était distingué par la discrétion de son jeu.

* * *

La semaine dernière, M. V. Artom, un des directeurs de la Savoïa Film Compagnie, qui nous a donné ces jours-ci toute une série de superbes films, était de passage à Londres. M. Ratisbonne, représentant de l'Eclair, l'accompagnait dans ses visites. M. Artom s'est déclaré enchanté des affaires que sa société faisait en Angleterre. Nous sommes, dit-il, une firme relativement jeune, mais les nombreuses marques de sympathies qui nous sont témoignées journellement, nous font bien augurer de l'avenir. Nous nous félicitons d'avoir à la tête de notre entreprise des hommes de valeur, tels que le Dr Gariazzo, directeur artistique et le comte Uboldi, directeur com-

PROJECTION
DU
1er OCTOBRE
1913

EN LOCATION
à partir du
24 OCTOBRE
1913

LITERARIA-FILMS

Adr. Télégr. : LITHEB — Téléph. : LOUVRE 26-53

Agent exclusif :

E. HÉBERT, 14, Rue Favart, PARIS

HILAR-FILMS

Les deux Vantards

Comédie-Bouffe de M. LANDRIN — **200 mètres environ**

INSTRUCTIC-FILMS

Pêche et Industrie de l'Eponge

à CUBA

Documentaire — **70 mètres environ**

Exploitants !

N'oubliez pas que tous les mercredis, de 1 h. 1/2 à 6 heures, il y a une Séance de projection dans la magnifique Salle disposée à cet effet, **14, Rue Favart, PARIS.**

mercial. M. Gariazzo est certainement un des hommes les plus cultivés de toute l'industrie cinématographique. Il est docteur en médecine, peintre et acteur et possède pour ainsi dire tous les talents. M. Artom, parlant des films, estime que la plus grande difficulté que les maisons d'édition rencontrent, réside dans les goûts différents des peuples. Un scénario qui plaît en Russie est sifflé en Espagne et ainsi de suite. Or nous soignons particulièrement le goût anglais, car nous n'ignorons pas que le marché anglais est le meilleur de l'Univers. Tous ces temps-ci, nous avons tourné avec 600-700 figurants et nous avions le courage de recommencer lorsque le film ne nous satisfaisait pas entièrement.

M. Artom croit qu'il serait dans l'intérêt de tous, si les fabricants s'entendaient un peu mieux et ne préparaient pas à la fois le même sujet et au même moment. Ne vont-ils pas jusqu'à débaucher les artistes engagés chez le concurrent ! A l'heure actuelle, nous avons bien l'association des fabricants... attendons-en les résultats.

D'après M. Artom, la valeur des films exportés de l'Italie s'élève à plus d'un million de livres sterling.

* * *

La comtesse de Warwick, une femme de lettres des plus distinguées, a écrit un scénario qu'elle fait tourner actuellement à la Kirschbarker Film Company. Il s'appelle « Le onzième commandement » et comprendra une leçon des choses sous une forme dramatique. La comtesse se propose d'écrire ensuite des scénarios se rattachant à l'histoire anglaise en général, et plus particulièrement à sa résidence seigneuriale qui est une des plus belles et des mieux conservées du royaume. On sait qu'elle est située à quelques kilomètres seulement de Stratfort-on-Even où naquit Sheakespeare.

PICK.

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier.

La *Cinès* prépare un grand drame de V. Sardou, « Madame Tallien », qui sera interprété par la compagnie artistique Gandusio-Borelli-Hiperno.

* * *

L'*Itala* travaille actuellement nuit et jour à la préparation d'un grand drame dont le sujet et le titre sont tenus secrets.

* * *

La *Labor* Film Compagnie a cessé sa production après avoir fait paraître un seul et unique film « La vie de Verdi ». M. de Liguoro, le directeur artistique, est passé à la Gloria Film Compagnie.

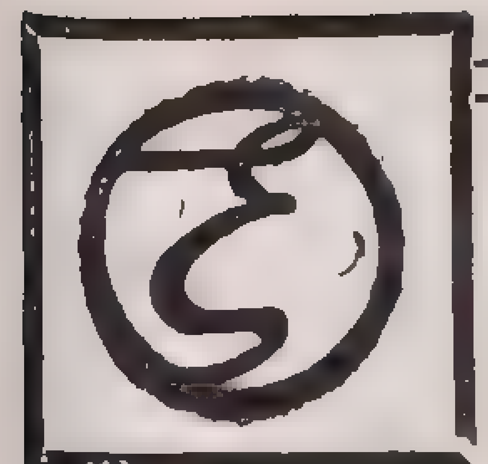
* * *

La *Gloria* Film Compagnie, qui sous la direction artistique de M. Caserini a tourné avec un très vif succès Florette et Patapon, prépare deux bandes sensationnelles. « Une âme perverse » et « Somnambulisme ». Cette compagnie vient d'acquérir les droits de reproduction cinématographique sur le livre « Cœur » de M. de Amicis, un des livres les plus connus de la littérature italienne. Elle en tirera des films pour la jeunesse qui seront aussi tournés par des enfants.

CHRONIQUE ROMAINE

De notre correspondant particulier.

Le Dr Gariazzo, le directeur artistique de la Savoïa, était allé à Rome présenter au pape le film « In hoc signo vinces ». Il l'a accepté avec une grande reconnaissance et a dit qu'il le ferait conserver au Musée du Vatican. La Savoïa lui a fait encore cadeau d'un petit plein air qui a été pris dans son village natal, à Riese, tout près de Venise et dans lequel figurent les humbles amis du Saint-Père. L'opérateur de la société fut autorisé, à titre de récompense, d'assister à la bénédiction papale, qu'à l'occasion des fêtes catholiques de Rome le pape a donnée à la foule groupée autour de l'église. C'est la première fois que le pape a été pris et l'opérateur avait placé son appareil sur la tête d'un obligeant spectateur.







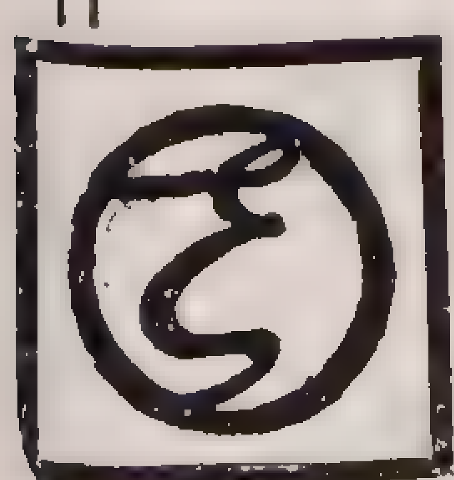
MARIE STUART

925 mètres — Grand Drame en 3 actes — Publicité sensationnelle

tiré de la célèbre tragédie de SCHILLER

Les Films **EDISON** sont célèbres dans le monde entier

Agent Général pour la Belgique : M. B. REIMERS EENBERG, 22, Place de Brouckère, BRUXELLES
Agent Général pour l'Espagne : MM. COX & Cie, 29, Paseo, COLON, BARCELONE
Représentant Général pour l'Italie : M. HUMBERT TOSI, 6, Via Silvio Pellico, MILAN



Tous les Films Edison sont exclusivement imprimés sur Pellicules vierges de la Compagnie EASTMAN KODAK



COMPTOIR INTERNATIONAL de CINÉMATOGRAPHIE



A. MASSELOT & Cie

Siège Social : 11, 13, Parvis St-Maurice, LILLE (Nord)

AGENCE DE BRUXELLES :

67, Rue des Plantes. — Ch. HENDRICKX, Directeur

Téléphone A. 105-82

EN EXCLUSIVITÉ

Le Cadavre Vivant

Tiré du célèbre Roman de **LÉON TOLSTOÏ**

1100 mètres

La Flaneuse
586 mètres — Drame

La Revanche
430 mètres — Drame

La Lutte pour la Liberté
588 mètres — Terrible épisode de guerre — (Sensationnel)

Oiseau de Proie
288 mètres — Drame

Effrayante Erreur
308 mètres — Drame

Quelques Films à Grands Succès :

Blanc contre Nègre (2 exempl.)	1680 m.	La première Danseuse	830 m.
Deux Sergents (2 exempl.)	1651 —	Héroïsme inconnu	612 —
Dr Nicholson et le Diamant bleu	1440 —	L'Espionne	561 —
Les Fiancés	1450 —	King, lieut. police	596 —

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris

Télég. : Auberfilm *Téléph.* : 303.91

CINÈS

L'INNOCENT : Drame

M. Van Luin a congédié de sa fabrique son ouvrier José Diaz et ce dernier est furieux.

Huelva, chef ouvrier, a reçu une lettre de son amie Mercédès, dans laquelle elle lui dit de l'oublier, car il n'est pas assez riche.

Le soir même, sur la route, Huelva rencontre Van Luin. Le soupçonnant d'avoir sur lui une assez forte somme, il l'attaque, le dévalise et s'enfuit.

Le lendemain, le corps de Van Luin est découvert et les soupçons se portent sur José. Cependant, celui-ci est introuvable. Mais après avoir erré de cabarets en cabarets, il rencontre sur la route la charrette abandonnée de M. Van Luin, machinalement s'empare du fouet et le laisse chez lui, où les représentants de la force publique le trouvent en perquisitionnant et l'accusent du crime.

Pourtant, Charles Marystan, qui vient de subir avec succès l'examen de commissaire de police, croit à l'innocence de Diaz ; la lettre suivante écrite par Huelva à Mercédès confirme son idée :

Chère Mercédès,

Je possède enfin la richesse que je désire.

Viens, je t'attends avec angoisse.

HUELVA.

Marystan use alors d'un stratagème, mais Huelva n'en est pas dupe et son attitude le dénonce coupable. Peu après, il est arrêté et l'innocence de José reconnue.

PATACHON FUMEUR D'OPIUM : Comique

Patachon trouve dans la rue une boîte de cigarettes à l'opium.

Ignorant la composition de ces cigarettes, Patachon ne résiste pas à la tentation, et bientôt, petit à petit, grille toutes les cigarettes.

Nous assistons alors à son rêve et à ses hilarantes illusions.

PATACHON FANTOME : Comique

Après avoir dîné en joyeuse compagnie, Patachon, grisé par les vins capiteux, emporte avec lui la nappe du restaurant.

Continuant son erreur, il se trompe d'étage et se trouve au milieu d'une famille occupée à une séance de spiritisme. En voyant entrer Patachon couvert de la nappe, ils croient à l'apparition de l'être qu'ils interrogeaient.

Patachon joue son rôle de fantôme, répondant à toutes les questions qui lui sont posées ; mais, pensant qu'il est opportun pour lui de rentrer à la maison, il se fait reconduire par ses hôtes, au grand mécontentement de sa belle-mère.

M. F. C.

LE ROLE DE L'INSTITUTRICE :

Drame russe en trois parties

Veuf, le comte Zachine vit retiré dans son château avec ses deux enfants, un garçon et une fille. Désirant une institutrice pour ses enfants, il s'adresse à une de ses sœurs qui lui envoie immédiatement une personne très recommandable, Mlle Sonia.

L'arrivée de l'inconnue au château est l'objet d'un certain mécontentement parmi les serviteurs du comte. L'un d'eux, Ivan, l'ami inséparable des enfants, ressent une vive antipathie pour Sonia, qui ne peut gagner l'affection des enfants.

Un accident de chasse ébranle sérieusement la santé du comte. D'autre part, Sonia n'a pas été sans s'apercevoir des prévenances du comte, et elle en avise son ami en lui parlant de l'héritage.

Profitant de son influence, elle parvient à se débarrasser de son ennemi Ivan, qui part avec le dessein bien arrêté de se venger.

Chemin faisant, il fait la rencontre d'un homme à la recherche du château. Une lettre que le jeune homme laisse tomber, indique à Ivan que c'est l'ami de Sonia.

Il les suit au clair de lune et, profitant du moment propice, parvient à enfermer le jeune homme dans le chenil.

Huit ans après, Sonia et le comte sont mariés. Au Cosmopolite, ils font la rencontre d'un soi-disant baron qui incite Sonia à se débarrasser du comte.

Un complot ténébreux se trame, et lorsque le moment favorable est arrivé, ils projètent la mort du comte, mais Ivan veillait, il fut assez heureux pour sauver le comte, et lui révèle la duplicité de sa femme dont on ne reparla plus jamais au château.

MÉLIÈS

TRAHISON AU PAYS DES MAORIS :

Comédie dramatique

Une mission installe son campement dans une partie déserte du nord de l'Australie, habitée par les noirs originaires du pays.

Un des membres de cette mission a donné l'hospitalité à un étranger, mais celui-ci, loin de se réjouir de la prospérité de son bienfaiteur en conçoit une sombre jalousie.

Un beau jour, le marchand donne des peaux pour être transportées au port et reçoit en échange le paiement de sa marchandise. Il s'empresse ensuite de cacher son argent.

Mais son compagnon épiait ses mouvements, et, profitant du sommeil de son bienfaiteur, met le feu à la hutte.

Les lueurs de l'incendie ont attiré l'attention des indigènes, ils s'empressent de porter secours à leur ami et parviennent, non sans peine, à le sauver du sinistre brasier. Peu après, on découvrit le crime et la capture de l'ingrat dévoile bientôt sa sordide avarice.

NORDISK Cº

LES FIANÇAILLES DE NINON : Comédie

Lord Anthony, duc de Portland, a fixé son séjour dans la capitale. Au cours d'une promenade à cheval dans les environs, il rencontre Ninon, la fille du milliardaire Robert Burns. Un ami du duc se charge volontiers de lui procurer une invitation chez le milliardaire.

Lord Anthony fait une visite chez Mr. Burns, et profite de l'occasion pour préparer une demande en mariage. Burns, joyeux, informe sa fille de cette visite et de son but, mais Ninon voit cette demande d'un mauvais œil. Elle pense que le garden-party a été combiné dans l'intention de provoquer une rencontre avec le duc, elle se promet bien de déjouer ces plans. Elle demande à son camarade d'enfance Jack Courtey de lui rendre un service. « Viens au bal, lui dit-elle, et embrasse-moi en présence de tous les invités; mon père sera alors obligé de nous fiancer, et le duc sera certainement déçu. »

Tout fut fait comme il avait été décidé, mais quand Ninon vit le duc, elle le regretta; car elle le trouvait vraiment charmant.

Le duc, qui est un homme d'expérience, semble avoir immédiatement deviné Ninon. En tous cas, il ne laisse nullement voir que l'action de Jack lui a déplu. Au contraire, il trouve vite une consolation à son chagrin d'amour à la grande déception de Ninon, qui subitement découvre qu'elle est jalouse. Cependant, Jacques ne trouve pas Ninon à son goût, comme femme du moins, car elle est trop indépendante, et il se confie au duc qui lui promet son assistance.

Et cette jolie comédie finit par le mariage du duc et de Ninon.



PATHE FRERES

Vente et Location : 104, RUE DE PARIS, Vincennes

Adr. Télégr. : **Pathé-location Vincennes** *Tél.* : **934-95**

et 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

FILM RUSSE

LA FIANCÉE DU FEU

Scène de Mœurs Petites-Russiennes

D'après le roman d'É. YVAONFF « Ostape Kirtchaga »

Les mœurs petites russiennes ne manquent ni d'originalité, ni de pittoresque, ni parfois, de sauvagerie, comme nous le verrons dans cette scène.

Le robuste forgeron Ostape Kirtchaga, aime ardemment Grounia, fille de Klémant. Il vient la demander en mariage. Mais Klémant a d'autres vues pour sa fille, qu'il réserve au riche Egor. Chez le paysan russe, c'est le père qui décide le mariage de ses enfants.

Que les futurs s'aiment ou nom, toute affaires matrimoniale se traite d'autorité par le chef de la famille.

Grounia est donc fiancée à Egor, selon la coutume du pays, et, depuis la première entrevue des jeunes gens jusqu'à l'entrée de la nouvelle épouse dans la seconde famille, se déroulent les formalités d'usage.

Mais le jour du mariage, quand Kirtchaga aperçoit le cortège nuptial de Grounia, son cœur se révolte. Tandis que Klémant fête joyeusement les noces de sa fille, Kirtchaga vient troubler la fête. Les moujicks, pétrifiés par son attitude sauvagement résolue, le laissent enlever Grounia. Les fugitifs sont déjà loin lorsque les paysans se lancent à leur poursuite.

Traqués, cernés Kirtchaga et Grounia se réfugient dans une isba abandonnée. Les moujicks, furieux, voyant leur vengeance leur échapper, mettent le feu à l'isba et la mort réunit à tout jamais les deux amants.



AMERICAN KINEMA

L'ATTRAIT DE LA RAMPE

La femme de Mister Harcourt, douée d'un admirable soprano dramatique, regrette de ne pouvoir compléter ses études au Conservatoire de Paris.

Mr. Harcourt, pour lui complaire, sacrifie ses économies et son propre bien-être et l'envoie à Paris. Un an s'écoule, Mistress Harcourt, de retour à New-York, obtient un engagement à l'Opéra, y remporte un vif succès et, tout aux adulations de ses admirateurs, elle oublie les sacrifices que son mari s'est imposés pour elle.

Relégué aux galeries du théâtre, le malheureux assiste chaque soir au triomphe de sa femme, et subit toutes les affres de la jalousie. Un soir, le feu prend sur la scène; tous les spectateurs, comme des brutes déchaînées, se ruent vers la sortie, tandis que la cantatrice, cernée par les flammes, s'évanouit. Mais un homme la saisit dans ses bras, et l'arrache à la mort. La jeune femme, ranimée, reconnaît en son sauveur son mari. Lui seul, qu'elle avait méconnu, a su se dévouer pour elle.

Comprenant de quel côté se trouve le bonheur, Mistress Harcourt renonce à sa carrière théâtrale pour redevenir l'épouse simple et aimante.

MODERN PICTURES

LES BRETELLES COMPROMETTANTES

Octave aime une charmante jeune fille, Madeleine de Commercy. Il se fait beau pour aller demander sa main à son père. Mais à peine a-t-il salué la jeune fille qu'il aperçoit que les boutons de ses bretelles ont sauté... Tandis que Madeleine va avertir son père de la visite d'Octave, celui-ci demande le secours de la bonne, qui l'emmène dans sa chambre et répare le désastre.

Mais le valet de chambre, amoureux de la bonne, aperçoit Octave en chemise chez sa bien-aimée. Indigné, il va prévenir ses maîtres et le mariage d'Octave est rompu.

Il y a loin de la coupe aux lèvres...

SÉRIE MAX LINDER

LE DUEL DE MAX : joué par l'auteur.

Cette scène, l'une des plus follement comiques parmi les élucubrations outrancières de l'inimitable Max, se déroule autour d'un mariage.

Un soir, Max, fatigué par une longue chasse, décide de rentrer chez lui par le chemin le plus court — sans se douter que ce chemin sera pour lui celui de Cythère — et traverse les terres du baron Fitz.

Chemin faisant, il rencontre un petit lapin qui traverse une allée et le tire. Un garde l'aperçoit. Croyant avoir affaire à un vulgaire braconnier, il le poursuit. Max, effaré, saute par dessus un mur, enjambe une balustrade, pousse une fenêtre et se trouve, sans savoir comment, dans la chambre de Lily Fitz, la fille du baron. Eveillée en sursaut, la jeune fille a un premier mouvement de terreur, puis, elle comprend qu'elle n'a affaire ni à un apache, ni à un audacieux séducteur, et elle consent à dissimuler Max sous son matelas, tandis que son père et le garde le cherchent par tout le château.

Max, que la beauté de Lily a vivement impressionné, lui demande son portrait avant de se retirer par où il est venu, et Lily lui laisse emporter une charmante miniature d'elle.

Le lendemain, notre ami lit dans les journaux : « Un vol audacieux a été commis dans le château du baron Fitz, où l'on a dérobé une miniature d'un grand prix. Le baron Fitz promet une magnifique récompense à qui rapportera ce portrait. »

Max, enchanté, voit l'occasion d'entrer en relations avec la famille de Lily : « Monsieur, écrit-il, j'apprends par le journal le vol dont vous avez été victime. J'ai la prétention d'être un détective amateur assez adroit et je me fais plaisir de me mettre à votre disposition. » Et en post-scriptum : « Je possède un incomparable chien policier. »

Là-dessus, Max, qui ne possède pas le moindre chien, envoie sa bonne lui acheter un berger allemand, et lui confie à cet effet une somme insuffisante. De sorte que la bonne, n'ayant pu se procurer le berger allemand, croit bien faire en ramassant dans la rue le premier cabot venu. Elle le porte chez le baron Fitz, où son maître est déjà, et fait son entrée au moment où Max vante les qualités de son chien détective, terrible bête, croisée d'un loup.

Il demeure bouche bée devant un misérable chien perdu et crotté, tremblant de peur et qui, la queue entre les pattes, l'oreille basse s'aplatit à terre, avec le désir évident de se dérober à l'attention dont il est l'objet.... Max, furieux, paie d'audace, s'arme d'un bâton à la manière des sourciers, saisit le chien et le traîne devant l'endroit du parc où il a préalablement caché la miniature. Là, comme le chien, terrorisé, s'obstine à ne plus avancer, Max déclare que la miniature doit se trouver là, et en effet, il déterre triomphalement l'objet. Le détective amateur triomphe. Malheureusement, le neveu du baron Fitz, qui désire épouser sa cousine, trouve l'affaire un peu louche et se promet de surveiller Max.

Au deuxième acte, Max est devenu l'ami de la famille et le rival du cousin Fitz. Une altercation s'élève entre les deux jeunes gens, qui décident de se battre. Mais Lily, ayant surpris leurs projets, fait atteler ses deux poneys, se rend au lieu où doit avoir lieu la rencontre et ramène les belligérants. En cas de rébellion, ni l'un ni l'autre n'obtiendra sa main. Les deux prétendants se laissent imposer les conditions d'un duel courtois que leur dicte le baron Fitz, et dont l'enjeu est la main de Lily : les combattants, à cheval, sont coiffés d'un chapeau haut de forme, et munis de grands sabres. Celui qui décoiffera son adversaire sera déclaré vainqueur.

Le pauvre Max est battu. Il ne discute pas sur les moyens pour reconquérir celle qu'il aime ; par une lettre anonyme, il prévient Lily de venir à 5 heures derrière l'orangerie dans le parc de son père, pour y assister à la trahison de son fiancé. Puis il adresse une seconde lettre de prière au cousin, le suppliant de lui accorder un dernier rendez-vous avant son mariage et siguée du nom de sa dernière maîtresse. Le stratagème réussit parfaitement. Max, qui s'est travesti en femme se démasque au moment où Lily accable son cousin, surpris en flagrant délit. Mais le cousin confondu, se promet de prendre sa revanche....

Et le troisième acte, où nous assistons à la revanche du cousin, continu sur ce ton.... Bien entendu, la victoire reste à notre héros qui l'aura bien gagnée.

AVIS IMPORTANT

AUX ANNONCIERS DU " COURRIER "

Etant donnée l'extension toujours plus grande du " Courrier " et les obligations matérielles qui en sont les conséquences naturelles, il est absolument indispensable que nos annonciers tiennent compte des délais nécessaires à la composition et aux tirages de leurs annonces.

Le texte des doubles pages devra être apporté au "Courrier" le lundi avant 5 heures.

Le texte des pages simples ne sera reçu que jusqu'au mardi à 5 heures.

Passé ces délais, quelque soit le désir que nous avons d'être agréable à nos clients, NOUS N'ACCEPTERONS PLUS AUCUN ORDRE.

Il est bien entendu qu'il s'agit là des tirages en noir, et nos annonciers ne doutent pas que les tirages de fantaisie, en une ou plusieurs couleurs, nécessitent un travail plus délicat et des délais d'exécution plus longs.

Les pages en couleurs ne seront exécutées qu'autant qu'elles seront commandées la semaine précédente. Et nous prions instamment nos clients, qui sont tous attachés à la prospérité commune, de tenir compte des indications que nous leur donnons d'une façon définitive.

C. L.

EDISON

61, RUE DES PETITES-ÉCURIES, Paris

Adresse télégraphique : **Ediphon-Paris** *Téléph. :* **07-43** Salle de Projections

AGENT GÉNÉRAL pour la BELGIQUE et la HOLLANDE
M. REIMERS EENBERG, 22, Place Brouckère, Bruxelles

LES FRÈRES JUMEAUX : Drame

DISTRIBUTION :

Les deux jumeaux sont joués par le même artiste. . . .	Augustus PHILIPPS
Marie Leigh	Gertrude MAC COY
Le juif	Harry EYTINGE

Ce film sur lequel nous nous permettons d'attirer de suite l'attention des connaisseurs est non seulement remarquable par la valeur de son scénario, mais surtout par les truquages photographiques dont l'obtention a réclamé des opérateurs experts connaissant toutes les ficelles du métier.

C'est le même acteur qui remplit les deux rôles des frères jumeaux, et nous le voyons dans différentes scènes converser, serrer la main non pas à son Sosie mais à son propre lui-même. Cette double extériorisation que seul un cerveau de Poë aurait pu imaginer est parfaitement visible dans ce film, et intriguera plus d'un spectateur.

Les frères jumeaux : Robert, un honnête industriel, et Guillaume, un ivrogne, aiment tous deux la belle Marie Leigh. Celle-ci accorde toute sa sympathie à Robert et considère Guillaume comme un grand enfant qu'elle console de son mieux. Ce dernier se méprend sur les sentiments quasi fraternels de Marie et prend son amitié pour de l'amour. Il n'est dissuadé de cette idée que le jour où il surprend son frère en conversation galante avec la jeune fille. Le cœur brisé, il se résoud à partir au loin, et à se corriger de sa terrible passion.

Plusieurs années se sont passées depuis cet incident et Robert et Marie sont heureusement mariés. Un juif obtient par hasard un papier secret appartenant à Robert et veut le faire chanter. Robert va le trouver et sur le coup de la colère il le frappe violemment et le voit s'affaler à terre avec stupeur. Nul doute, il l'a tué. Il se réfugie chez lui et est tout surpris d'y rencontrer son frère Guillaume. Il le met vite au courant de son altercation avec le juif et lui dit que d'un moment à l'autre il s'attend à être arrêté. Guillaume, qui est célibataire, offre généreusement à son frère de se faire arrêter à sa place. Ils échangent leurs vêtements et, lorsque la police se présente, c'est Guillaume qui se constitue prisonnier. Le juif cependant n'a été qu'étourdi et Robert qui a suivi son frère au poste pour y prendre sa responsabilité, apprend avec joie qu'il ne sera pas inquiété.

L'INTRUSE : Drame

DISTRIBUTION :

Mercy Merrick	Marie FULLER
Grace Rosebury.	Gertrude MC COY
Henri.	Richard TUCKER
Le Révérend Julian Crey. . . .	Bigelow COOPER
Le chirurgien.	Robert BROWER

Une pauvre pierreuse, comme il y en a tant à Londres, lasse d'avoir erré toute la journée vint échouer dans un refuge où les paroles consolatrices du Révérend Julian Grey la réconfortèrent et la mirent à nouveau dans le bon chemin ; sur sa recommandation, elle fut embarquée au Transval où la guerre à ce moment battait son plein, et où elle fut admise comme infirmière.

Un jour, à l'hôpital, elle fit connaissance d'une jeune fille que l'orage avait surprise et qui venait demander, en même temps qu'un abri, des vêtements secs pour se changer. C'était Grace Rosebury, la fille du général en chef. Mercy lui apporte un uniforme d'infirmière et, tout en se changeant, Grace, avec ce besoin d'expansion qu'ont les jeunes filles lorsqu'elles sont ensemble, raconta sa vie à Mercy qu'elle considérait déjà comme une amie. Elle lui apprit notamment qu'elle était sur le point de retourner à Londres, chez des amis de son père qu'elle ne connaissait pas, mais dont elle devait épouser le fils.

Soudain, les confidences de Grace furent interrompues par un obus qui vint éclater au milieu de l'hôpital. La fumée dissipée, l'on retrouva Grace étendue sur le plancher et, dans la panique, le chirurgien de service, après un sommaire examen, déclara qu'elle était morte sur le coup. A cette nouvelle, les mauvais instincts de Mercy reprennent le dessus et, du fait qu'elle n'a jamais connu le bonheur, elle se promet de s'emparer de cette occasion pour sortir de son humble condition. Elle a tous les papiers de Grace et elle ira à Londres, où elle se fera passer pour la fille du général Rosebury. A son arrivée en Angleterre, elle est reçue à bras ouverts par ses nouveaux amis et elle eut vite fait de gagner l'amitié et l'estime de chacun.

Le bonheur de l'intruse ne pouvait pas cependant durer. La première personne qu'elle rencontra chez ses amis fut le pasteur Julian Grey. Il se rappelle de suite l'avoir rencontrée certain soir à la porte du refuge, mais Mercy, jouant le tout pour le tout, nie avec fermeté. Pour empirer sa situation, elle tombe amoureuse du pasteur et lui, réciproquement, malgré ses fiançailles avec le neveu de ses hôtes. Mais le coup fatal pour Mercy fut le retour de Grace Rosebury, qui n'était pas morte comme on l'avait cru tout d'abord, et qui pénétra en vengeresse pour dénoncer l'intruse. Chacun se détourna de Mercy avec horreur sauf Julian Grey qui, connaissant les défaillances humaines, lui offrit sa protection.

" COMMENT QUE ÇA VA FINIR " : Comédie

DISTRIBUTION :

Le père.	Dan MASON
La mère	Alice WASHBURN
La fille	Elsie MC LEOD

Le père de Marie a un profond mépris pour cette littérature à l'usage des concierges et des cuisinières qui s'étalent quotidiennement au bas de son journal, et en général pour tous les romans de huit ou neuf cents pages dont ses libraires peu scrupuleux bombardent notre malheureuse humanité. Aussi, le jour qu'il surprend sa fille plongée dans la lecture d'une de ces insanités, lui confisque-t-il le bouquin sans autre explication.

Que lisait-elle ? En bon père qu'il est, il s'empresse d'en parcourir les premières pages afin de voir s'il n'y a rien de subversif. L'action l'empoigne aussitôt et il se surprend à tourner et retourner les pages afin de suivre l'héroïne dans ses inconcevables situations. Pour être plus tranquille, il descend à la cave et, à la lueur vacillante d'une bougie, il dévore son roman. Malheureusement, la dernière page s'est envolée et, au moment le plus pathétique, il est obligé d'interrompre sa lecture et il ne saura jamais comment ça a fini.

J. DEBRIE

Fournisseur des Principales Maisons du Monde entier

Constructeur

MATÉRIEL COMPLET POUR ÉDITEURS DE FILMS

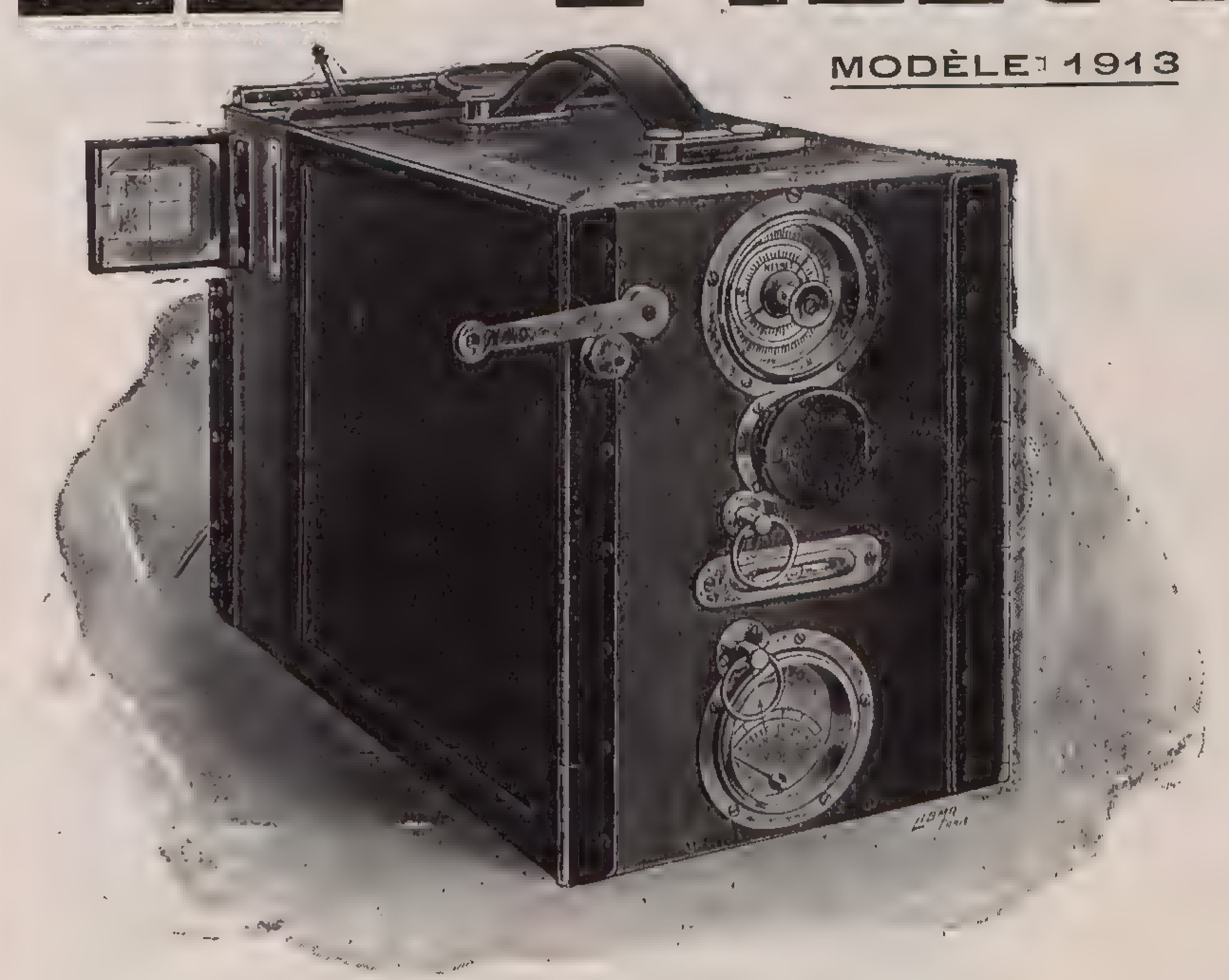
PARIS — 111, Rue Saint-Maur, 111 — PARIS

TÉLÉPHONE : ROQUETTE 40-00 TÉLÉGR. : DEBRICINE PARIS

LE "PARVO"

Breveté France et Etranger

MODÈLE 1913



LE "PARVO"
avec sa boîte, magasin intérieur, contenant 120 mètres

est le MEILLEUR

Parce qu'il est :

Le plus léger
Le plus petit
Le plus robuste
Le plus doux
Le plus complet
Le plus fixe
Le plus rapide à charger
Le plus maniable

LE MIEUX CONSTRUIT !

Le "PARVO" Breveté S.G.D.G. APPAREIL DE PRISE DE VUES AVEC BOITES-MAGASIN INTÉRIEURES
:: :: :: Le plus LÉGER, le plus ROBUSTE, le plus FIXE de tous les Appareils connus :: :: ::

PIED pour Appareil de Prise de Vues, le plus léger, le plus robuste

"OPTIMA" **MACHINE A PERFORER, Modèle 1912, Brev. S.G.D.G. absolument indéréglable** la plus robuste, la plus facile à conduire. (Production par jour : 2000 mètres) :: :: ::

MACHINE A TIRER LES POSITIFS -:- Dernier Modèle (Production par jour : 2000 mètres)

MACHINES à SIGNER et à BROSSER — MACHINES à ESSUYER — Embobineuses, etc.

Matériel Complet pour l'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Evian-les-Bains

On nous écrit :

Les journaux de la région ayant enregistré un accident qui était arrivé à une Compagnie Cinématographique, un des témoins nous prie de bien vouloir rassurer nos amis, et de convaincre les personnes qui se figurent que toutes les scènes du Cinéma sont truquées.

La troupe d'Artistes Cinématographiques « Azur », tournait dimanche, sous ma direction, sur le lac Leman en face d'Evian, une scène de poursuite en un Hydro-Glisseur de 120 HP, et le yacht torpilleur *Evianna*, qu'il devait rejoindre.

Pendant qu'une partie de la troupe se trouvait à bord du yacht, je pris place sur l'Hydro-Glisseur, avec M. Burguet, directeur général ; l'acteur Varenne, du Vaudeville; l'opérateur Cosci, et deux mécaniciens ; nous filions à 75 kilomètres à l'heure sur un lac agité, lorsque près d'atteindre le yacht, une tempête épouvantable se souleva brusquement et les remous de l'hélice du yacht nous submergèrent complètement ; le Glisseur piqua de l'avant et nous enfoncions terriblement ; l'acteur Varenne fut enlevé de son poste, il disparut pour revenir blessé quelques secondes après. Nous étions absolument trempés, c'est un hasard extraordinaire que le Glisseur ne se soit pas retourné en nous engloutissant.

Enfin, grâce au mécanicien qui arrêta l'hélice aérienne du Glisseur, nous pûmes reprendre notre flottaison et nous fûmes recueillis sur le yacht dans un piteux état.

Je vous signale tout particulièrement les bateaux de la Compagnie de Navigation du Lac Léman qui, ayant vu l'accident de loin, se dérangèrent de leur route pour nous porter secours et le personnel du yacht qui malgré l'orage et la tempête mit immédiatement les baleinières à l'eau.

Inutile de vous dire que notre retour fut triste, mais que les marques de sympathie de nos amis, assistant au débarquement, nous réconfortèrent un peu.

Total : un appareil perdu au fond du lac et les films inondés ; nous espérons pouvoir en sauver une partie.

Et voilà, cher Monsieur, comment cette correspondance eût pu être une lettre de faire-part.

Mes bonnes amitiés.

FRED.

TRIBUNE LIBRE

On nous écrit :

Comptoir Ciné-Location

28, rue des Alouettes, Paris (XIXe arrondissement)

ADR. TÉL. : CINÉLOKA — TÉLÉPHONE : Nord 14-23, 40-97, 51-13

Paris, le 15 Septembre 1913.

Nous vous serions très obligés de signaler dans votre estimable journal à l'ensemble de la clientèle les agissements d'un certain individu qui commet actuellement des actes d'escroquerie de la façon suivante :

Après avoir fait établir un papier à lettre à l'en-tête de *Cinéo*, projections lumineuses, concessionnaire pour Paris de la publicité du Gaumont - Palace et de Parisiana, cet individu, se faisant appeler soi-disant « Giraut », et donnant comme adresse : 21, rue Spontini (lequel numéro n'existe pas), se présente chez les commerçants voisins des établissements intéressés et propose une publicité sur les écrans, pendant les entr'actes, à un tarif de 2 francs par mois. Le bon marché est tel qu'il lui est facile de traiter immédiatement des contrats de trois mois ou de six mois, dont le montant est versé à la signature immédiate, ainsi qu'une provision pour les frais nécessaires à l'établissement des clichés. Bien entendu, le commerçant n'entend plus jamais parler de cette affaire et vient alors apporter ses doléances aux établissements cinématographiques qui ne peuvent lui fournir aucun renseignement.

En ce qui nous concerne, nous avons porté plainte entre les mains du Procureur de la République pour essayer, par tous moyens, d'arrêter les effets de cette escroquerie, laquelle risque de s'étendre, en cas d'impunité, à beaucoup d'autres exploitations.

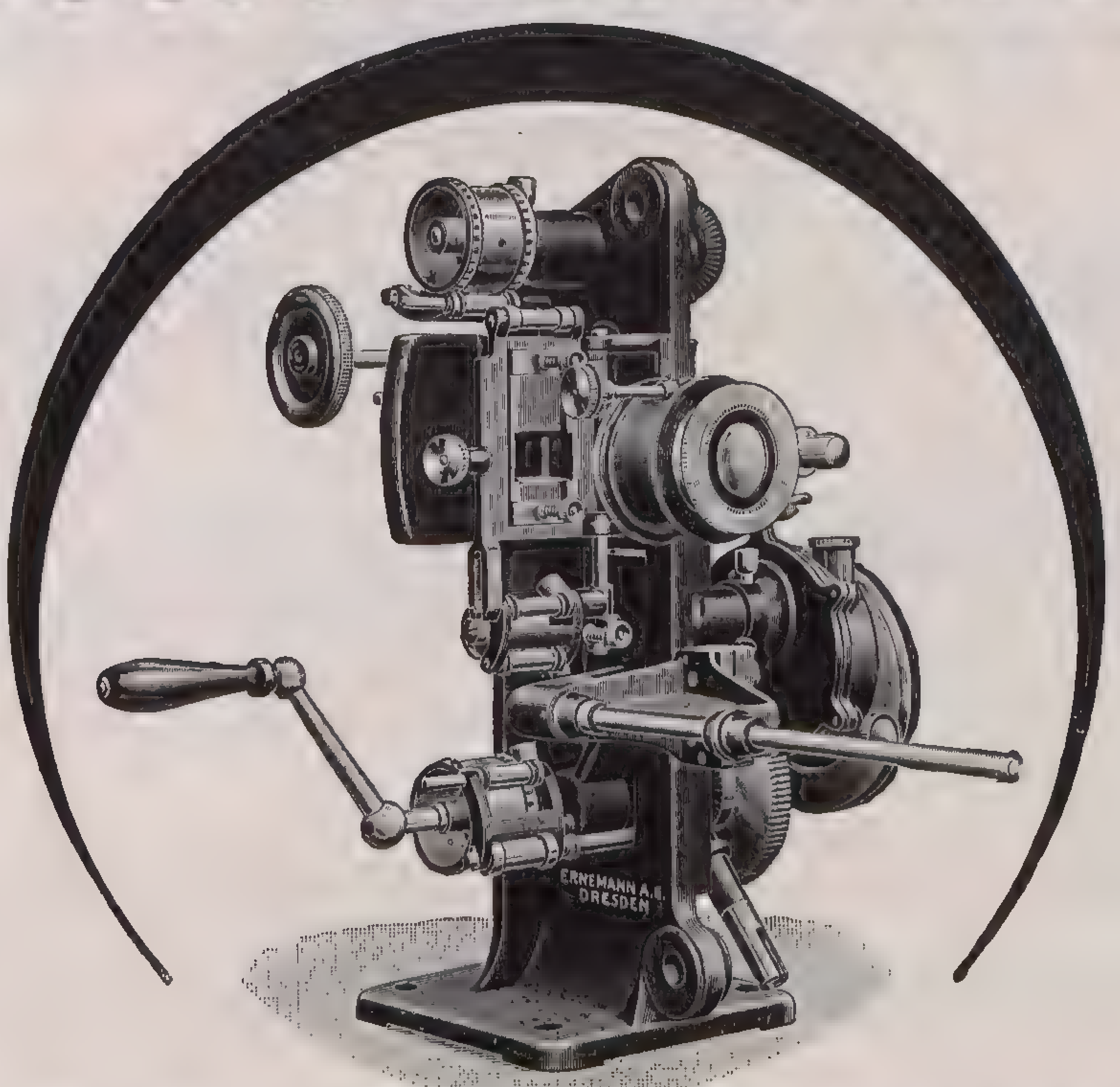
Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Comptoir Ciné-Location,
Le Directeur du Service,
René MEUNIER.

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN L'ANNONCE que vous pouvez faire la veille.

ERNEMANN

Fabrication de haute Précision



Sans aucune Concurrence

IMPERATOR

Le Projecteur le plus robuste ayant fait ses preuves. Construit entièrement en acier et bronze phosphoreux.

LE SEUL

présentant une fixité absolue et constante.

A LA MARCHE

totalement silencieuse

EXEMPT

de tout scintillement

AVEC MAXIMUM DE LUMIÈRE

par son nouveau dispositif breveté garantissant 40 o/o d'économie d'éclairage.

L'UNIQUE

ayant obtenu à toutes les expositions les plus hautes récompenses :

VIENNE 1912
Grande Médaille d'Or

BERLIN 1912
Médaille de la Ville de Berlin

LONDRES 1913
Grande Médaille d'Or avec Diplôme d'Honneur

Premières références des Principaux Etablissements de France et de l'Etranger à la disposition des intéressés.

SOCIETÉ ERNEMANN

Téléphone : CENTRAL 36-16  **9, Cité Trévise, PARIS**

Les Projections animées

(Suite)

Montage et collage des bandes. — Les positifs développés et séchés, il faut réunir les diverses fractions qui

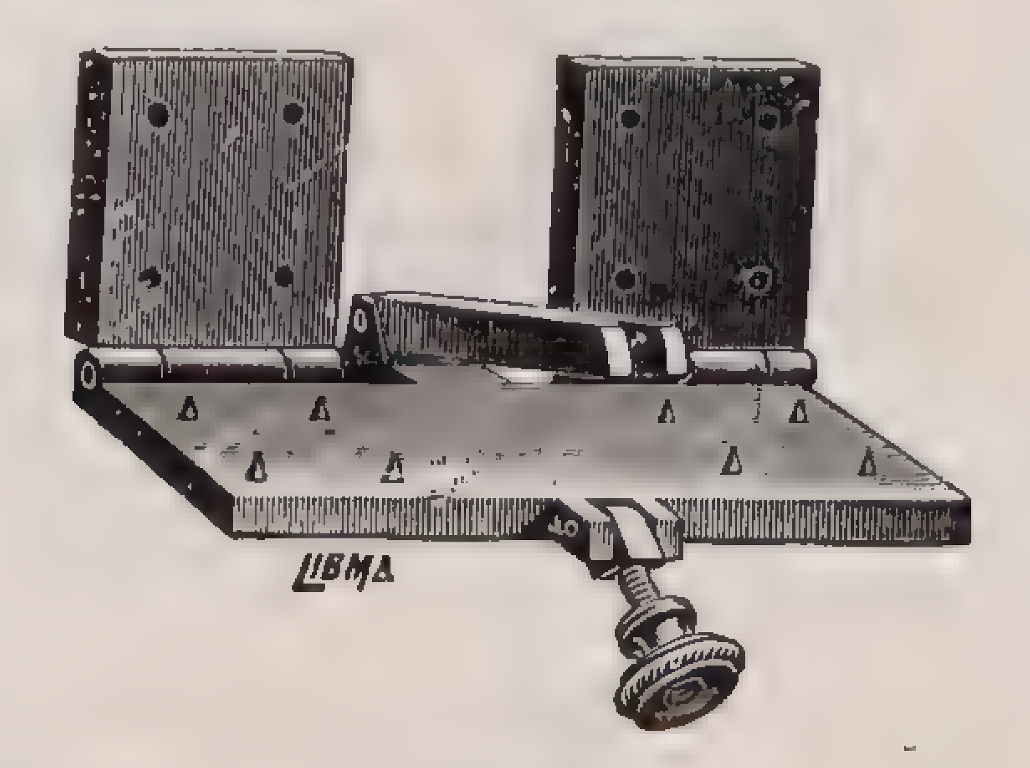


Fig. 29,

doivent constituer le film complet. Pour faire les assemblages on trouve dans le commerce des presses très pratiques permettant de coller les pellicules avec la plus grande facilité.

Le « colleur de films » représenté par la figure 29 est tout en cuivre fondu massif, les charnières sont prises dans la masse et les pointes en acier rigoureusement exactes au pas Edison; il est muni d'un bouton moleté pour faire serrage.

Pour coller deux bandes il suffit de couper transversalement avec des ciseaux, un peu au-dessus d'une image entière, l'une des parties à raccorder et l'autre au niveau de la séparation de l'image; avec un grattoir on enlève la gélatine sur la partie qui déborde de l'image, puis on trempe un pinceau dans un solvant du celluloïd, l'acétone ou l'acétate d'amyle, et on enduit la partie dégélatinée que l'on applique aussitôt sur le côté celluloïd de l'autre pellicule, en ayant soin de laisser intactes les perforations qui doivent se superposer exactement. On rabat le milieu du colleur de la soudure et on le serre au moyen de la vis; au bout de quelques instants le collage est terminé. A défaut de colleur de film on presse fortement avec le doigt sur la soudure; mais on ne saurait oublier que tout collage mal fait provoque un saut désagréable lors de son passage à la projection.

Machine a essuyer les films. — La machine représentée par la figure 30 permet d'effectuer l'essuyage des

“ KINOPLASTIKON ”

Le dernier mot de l’Art Cinématographique

IMAGES VIVANTES PROJETÉES SANS ÉCRAN

Pour la première fois, il y a quelques mois, au *Scala Theatre de Londres*, ont été présentées au public des scènes animées sans l’aide de l’écran qui est indispensable dans tous les établissements cinématographiques.

L’invention, qui permet de donner ainsi au public l’impression absolue d’acteurs paraissant sur les planches, a été dénommée le “ **KINOPLASTIKON** ”.

Qu’est-ce que le “ **KINOPLASTIKON** ” ?.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est le renversement total de toutes les réalisations cinématographiques actuelles.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est ce que sera désormais le cinématographe : la reproduction d’êtres réels sur la scène, qui semblent de *chair* et d’*os*, qui arrivent, soulèvent des portières, jouent sur de *vrais* instruments de musique, *s’asseyent* sur des sièges véritables, parlent, dansent, chantent, accompagnés par l’orchestre, disparaissent derrière les coulisses et qui, aux applaudissements du public, viennent le remercier, ajoutant ainsi à l’illusion produite.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est la plasticité absolue, la vie, prêtées aux acteurs cinématographiques.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est l’immortalité donnée aux artistes célèbres, aux particuliers désirant laisser à leur famille un souvenir éternel.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est la photographie de l’avenir, avis aux grands photographes entreprenants.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est la révolution dans l’art cinématographique.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est le dernier cri du merveilleux.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” ? C’est le cinématographe sans écran.

Le “ **KINOPLASTIKON** ” s’adapte à tous les films actuellement en usage.

Le brevet a été acheté pour Paris, la France et les colonies, et des licences sont à avoir dans des conditions raisonnables et pour un certain laps de temps.

La direction du “ **KINOPLASTIKON** ” répondra à toutes les demandes verbales ou écrites qui lui seront faites.

Nous ajoutons qu’en Angleterre, en Russie, en Autriche, en Italie, en Amérique du Nord, où 250 Kinoplastikon ont été créés par une même compagnie,

“ LE SUCCÈS EST FANTASTIQUE ” !
“ LE SUCCÈS EST VERTIGINEUX ” !

S’adresser pour traiter,

au Propriétaire du “Kinoplastikon” 2, rue Blanche, Paris

La Société Cinématographique

S. C. A.

TÉLÉPHONE 275-76

30, Rue Louis

Dirigée par **MM. Pierre DECOURC**

Le grand événement cinématographique de l'a

Le Film impatiemment atten

GERM

l'immortel

d'Émile

que livrera prochain

"S. C. A.

Les Films de la " S. C. A.

ÉTABLISSEMENTS

des Auteurs et Gens de Lettres

A. G. L.

s-le-Grand, 30

TÉLÉPHONE 275-76

CELLE et Eugène GUGENHEIM

année

ndu par les Exploitants du Monde entier, c'est

INAL

Chef-d'œuvre

ZOLA

nement au public la

A. G. L"

. G. L." sont édités par les

S PATHÉ FRÈRES

bandes d'une façon extrêmement rapide, environ 400 mètres en 10 minutes.

Elle est constituée par une bande sans fin A, garnie de peau de chamois s'enroulant sur 3 poulies motrices B, C, D. La

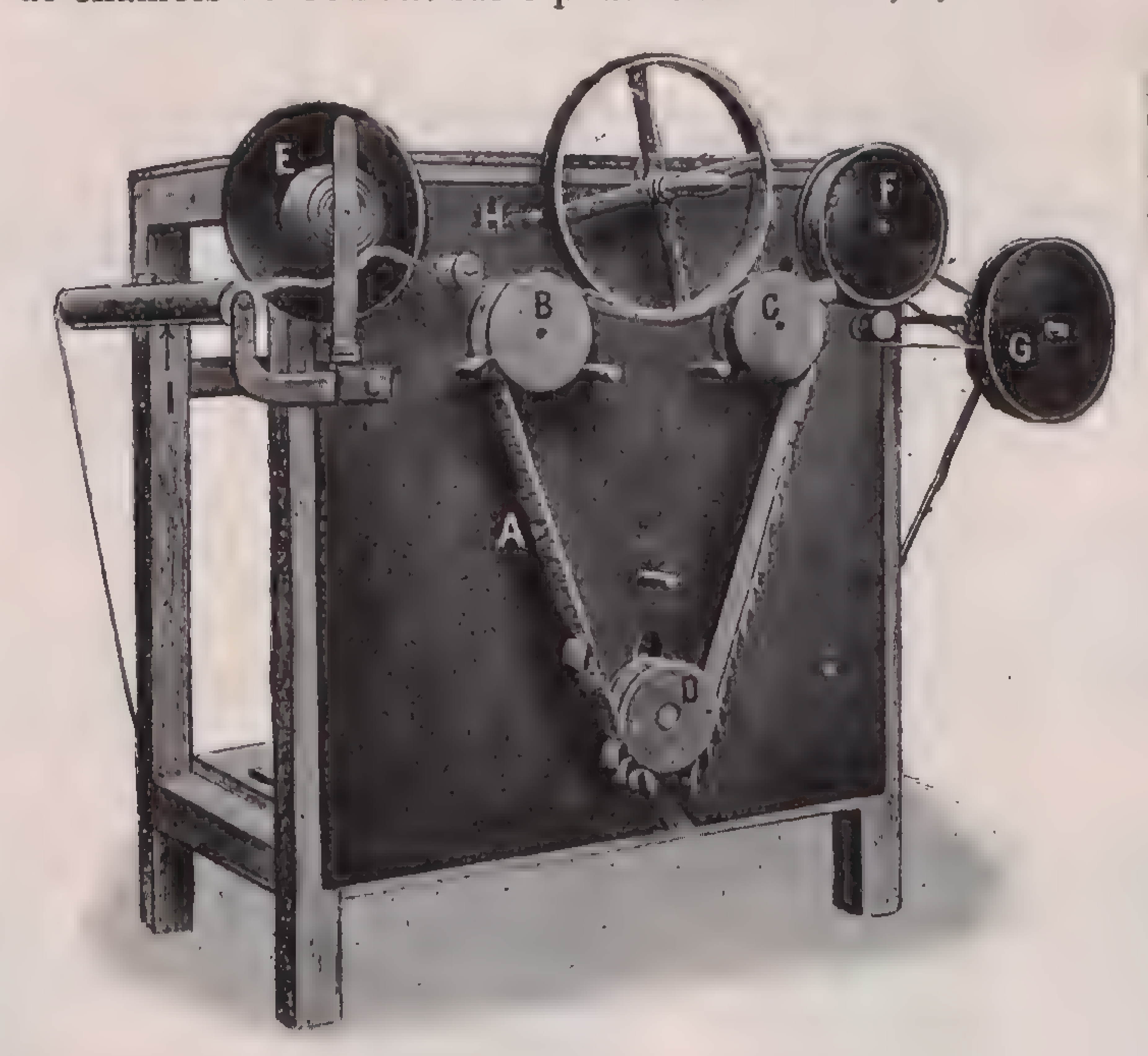


Fig. 30.

poulie inférieure D est mobile à l'aide d'une coulisse, de manière à assurer la tension nécessaire.

Le film à essuyer, placée en E, se déroule en sens inverse de la bande sans fin, au moyen du galet d'entraînement F et passe ensuite sur l'enrouleuse automatique G. Le contact du film avec la bande sans fin est assuré par une poulie H en aluminium garnie de velours agissant seulement par son propre poids.

Au départ, le film est frotté sur une mèche en coton imbibée par l'alcool contenu dans le réservoir I.

Machines a mesurer les films. — Les machines à mesurer sont surtout destinées à vérifier rapidement la

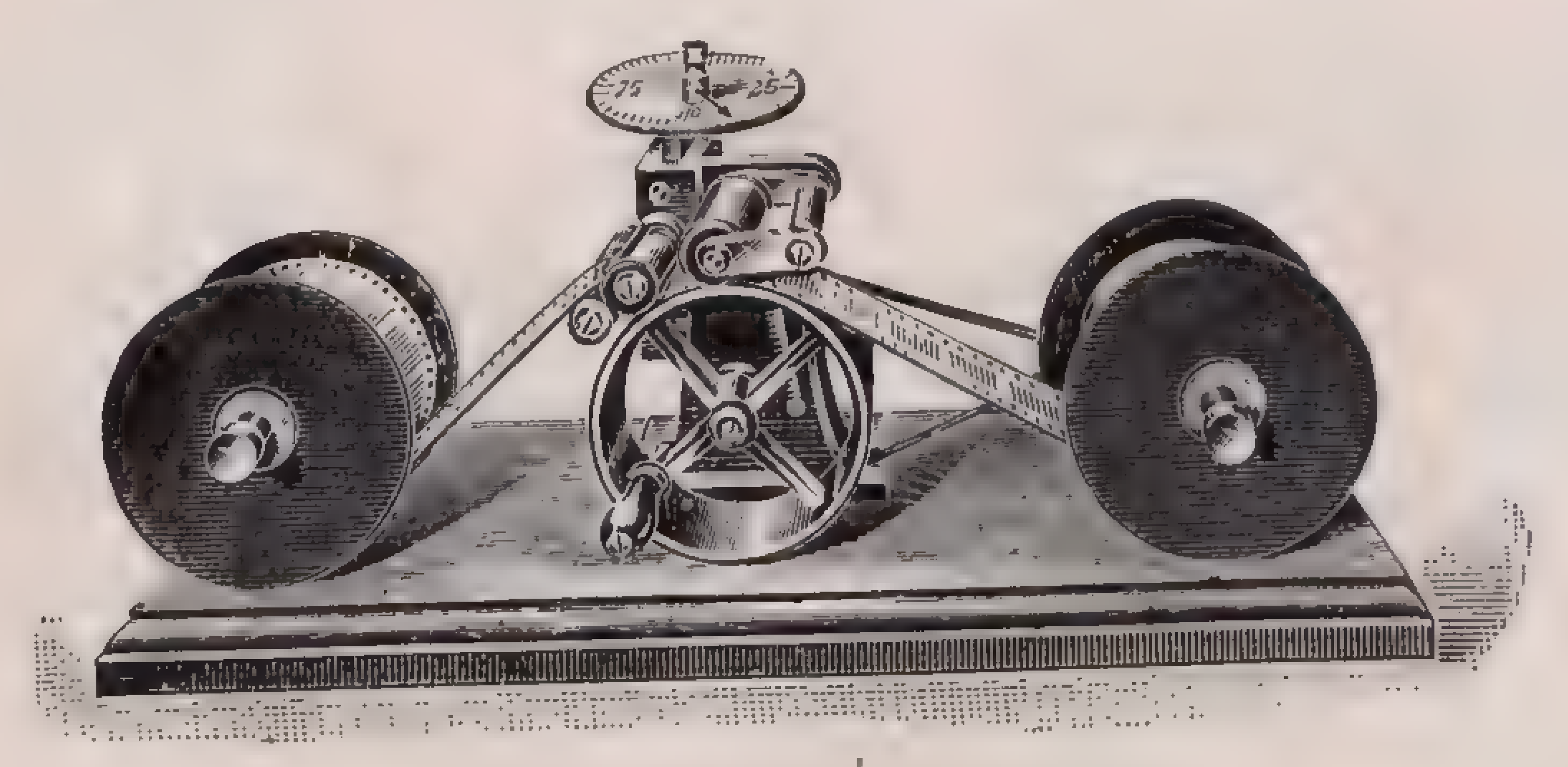


Fig. 31.

longueur des pellicules; elles rendent de grands services comme moyen de contrôle aux fabricants et aux loueurs de films. Leur précision permet d'apprécier à un mètre près la longueur d'une pellicule de 2 à 300 mètres.

Il existe de nombreux modèles de machines à mesurer; mais leur principe est toujours le même.

Comme l'indique la figure 31, ces machines sont com-

posées d'une bobine à joues métalliques sur laquelle est montée la pellicule à mesurer; de cette bobine la pellicule est engagée sur un cylindre portant des dents au pas de la perforation de la pellicule. L'axe de ce cylindre commande un train d'engrenage qui conduit, sur un cadran divisé, une aiguille indiquant le métrage au fur et à mesure que la pellicule défile sur le cylindre denté.

Du cylindre denté, la pellicule est enroulée sur une autre bobine qui lui sert de récepteur, une fois effectuée l'opération du métrage. Le tout est entraîné à la main par une manivelle montée sur l'axe du cylindre denté.

Machine a signer les pellicules. — Dans l'industrie cinématographique, on emploie quelquefois une autre machine destinée à imprimer photographiquement, sur la marge de la pellicule, un nom ou une marque de fabrique, afin d'éviter dans une certaine limite la contrefaçon. Ces machines sont du même genre que les précédentes, mais en passant sur le cylindre denté elles reçoivent une impression lumineuse, car le cylindre, dans ce cas, est creux et éclairé à l'intérieur par une lampe à incandescence. A la partie correspondante de la marge de la pellicule et entre les perforations se trouvent des parties ajourées affectant la forme de la marque ou des mots à imprimer. On comprend alors que la pellicule sensible passant à la surface d'un cylindre ainsi disposé s'impressionne des signes qu'on veut y voir figurer. Ces signes se développent ou, pour mieux dire, se révèlent en même temps que l'image qui, elle, est imprimée après que la pellicule a reçu cette première impression lumineuse.

(A suivre.)

(Traduction et reproduction interdites.)

Petites Nouvelles et Publications légales

(Suite.)

Assemblée générale

L'Assemblée générale extraordinaire des films Radios a eu lieu le 23 septembre 1913, à 5 heures 1/2, 23 rue de la Michodière, à Paris.

Vente de Fonds

PREMIÈRE INSERTION.

Suivant acte s. s. p., en date à Vitry-sur-Seine, du 15 septembre 1913, M. Julien BARTHOMIER, demeurant 20 bis, rue Henri-Martin, à Vitry-sur-Seine, a vendu à M. et Mme ROSEWAIG, demeurant à Paris, 109, faubourg du Temple, le FONDS de commerce de « *Kursaal Cinéma* », qu'il exploitait à Vitry-sur-Seine, 20 bis, rue Henri-Martin, ensemble : le matériel, l'achalandage, la clientèle avec le droit au bail des lieux servant à son exploitation, moyennant prix et conditions arrêtés entre les parties.

L'entrée en jouissance a été fixée au 15 septembre 1913.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours de la deuxième insertion, article 3, de la loi du 17 mars 1909 et seront reçues au domicile élu chez M. *Garbay*, 23 boulevard Voltaire.

Communication

M. Auguste KLEIN porte à la connaissance des tiers qu'il a donné en gérance à MM. BELFER et WIENERBETT l'*Artistic Cinéma Théâtre*, exploité à Paris rue Richard-Lenoir, 45 bis.

Et que toutes les fournitures qui pourraient être faites dans ledit établissement, à compter de ce jour, seront à la charge des gérants, M. Klein devenant étranger à l'exploitation de l'établissement et déclinant toute responsabilité à cet égard.

Faillites

Jugements du 16 septembre.

Leloup, Bourre et Cie, société en nom collectif, ayant pour objet le commerce de fournitures cinématographiques sous le titre de Gallia Cinéma et siège à Paris, 53, rue du Temple, composée de Maurice Leloup, demeurant à Paris, 53, rue du Temple, ci-devant, et demeurant actuellement même, rue, 43, et de Henri Bourre, demeurant à Paris, 4, quai d'Orléans. Ouverture à ce jour. M. Bonnin, juge-commissaire. M. Lemonnier, syndic provisoire, 17, rue Lagrange.

Une trop pauvre réclame est mieux que rien, mais elle n'est pas beaucoup plus nécessaire que rien.

GAUMONT

Société anonyme — Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

LE BEAU VOYAGE : Symphonie inachevée

Prélude.....

Titre bizarre. Bizarres sous-titres. Bizarres aventures.

Onésime se marie. Il épouse une femme charmante et dénuée de beauté, mais à qui on ne peut pas en conter. Elle connaît la vie et ses malheurs ; rien ne peut l'étonner, et c'est pourquoi elle n'hésite pas à entreprendre avec son mari, le malchanceux Onésime, un voyage de noces, qui pourrait être plutôt une fugue qu'une symphonie.

Après avoir pris congé de leurs invités, les deux époux restent seuls, et Mme Onésime, faisant grâces sur mignardises, affectant même une confusion enfantine attend le premier assaut. Mais Onésime, timide comme chacun sait, a préféré se retirer dans la chambre où il attend, lui aussi, le premier assaut de sa chaste et troublante épouse ; mais il a laissé sur un meuble une importante feuille de papier, sur laquelle il a fait déborder, en rimes sonores et bien senties, la poésie dont son cœur est plein :

Vers les bords du Gange.
Au déclin du jour,
Nous irons, mon ange,
Abriter notre amour !

. . . .

Le lendemain, Onésime, qui a bien fait les choses, amène Madame son épouse jusqu'aux équipages.

Un simple coup d'œil jeté sur ceux-ci prouve qu'ils sont capables de fournir l'allegro de la symphonie.

Quelques accords bien plaqués précipitent la mesure vers le fortissimo, dont voici le point d'orgue.

Variations. Une auto passe, prend les bagages, et en route vour la panne ! Course à pied avec poids maximum, puis impromptu : la carriole — suite de valse et second point d'orgue.

Enfin, *Océano-Nox* : dernière note de la symphonie, qui a tout pour être héroïque et qui l'est, vraiment.

Si Mme Onésime n'est pas guérie de l'envie de voyager, c'est qu'elle est d'une santé robuste.

L'HEURE FATALE : Comédie

Le baron Herlack est un parfait gentleman, jouant parfaitement au bridge, mais doué d'un scepticisme qui en fait presque un athée. Au sens vrai du mot, il ne craint ni Dieu ni diable et tient pour sornettes tous les troublants problèmes autour desquels s'agite l'humanité.

Un soir qu'il recevait quelques amis, on avait joué fort avant dans la nuit, et les dames commençaient à la trouver longue, lorsque l'un des convives proposa une petite séance d'occultisme en faisant tourner une table.

La proposition fut saluée par les cris enthousiastes des dames et par le sourire poli et condescendant des messieurs.

On se mit donc en devoir d'interroger l'inconnu à l'aide d'un petit guéridon d'acajou, qui n'était certainement pas destiné à cet usage.

— Tout cela est très joli, dit le baron Herlack ; mais à qui allons-nous adresser ?

— J'ai une idée, dit une dame qui n'était pas chiche d'exagération. Bin-Hing, en qualité d'Hindou, doit avoir plus que nous des relations avec l'au-delà ; car on dit que l'Inde seule a su garder intactes les sciences secrètes ; chargeons-le d'interroger les esprits.

— Voilà qui est juste, dit l'un des convives ; mais que leur demander ?

Aucune dame ne songeait à faire entrer dans le mystère de sa vie un esprit quelconque, d'autant que certains d'entre eux sont bavards et inconsidérés ; les autres convives restaient également bouche close, quand le baron Herlack, croyant en faire « une bien bonne »,

— Demandez-leur quand je mourrai.

Une dame combattit véhémentement cette proposition qu'elle qualifia de saugrenue, n'aimant pas qu'on joue avec les choses qui font peur ; mais le baron tenait à son idée et la table débarrassée des coupes de champagne fut interrogée.

Après quelques hésitations, elle précisa et se mit à compter posément, frappant le sol avec l'un de ses pieds. L'une des convives notait les réponses, en y mettant les lettres correspondant aux coups frappés.

Au bout d'un petit quart d'heure, la table avait répondu :

3. 5. 20. 20. 5. 14. 21. 9. 20.
C e t t e n u i t

1.
à

20. 18. 15. 9. 19. 8. 5. 21. 18. 5. 19.
t r o i s h e u r e s

20. 21.
t u

13. 15. 21. 18. 18. 1. 19.
m o u r r a s

Cette prédiction jeta un froid. Le baron Herlack lui-même, malgré son rire, ne paraissait pas très à l'aise ; mais, se dominant, les convives s'ingénièrent à parler d'autre chose, une dame ayant dit :

— Ces choses-là sont stupides.

Mais l'entrain était tombé, et chacun ne songeait qu'à partir, les uns ayant mal à la tête, les autres estimant la fête terminée ; et chacun jetait sur la grande pendule anglaise des regards anxieux, car les aiguilles marquaient deux heures et demie et personne ne se souciait d'être là sur le coup de trois heures.

Ce fut un défilage d'autant plus anglais que les choses se passaient dans le Comté d'York.

Bientôt Herlack fut seul.

Malgré lui, la prédiction le troublait et, jetant sur la pendule un regard furtif, il vit qu'il était trois heures moins vingt. Il soulevait déjà la portière de sa chambre à coucher, quand il s'arrêta.

— Baste, dit-il, j'ai bien le temps... Je vais, en lisant quelques pages, attendre trois heures... Au moins, je verrai venir la mort.

Il quitta son faux-col, avala une coupe de champagne, prit un livre et s'étendit dans une confortable bergère...

A trois heures, alors que le dernier coup de la sonnerie vibrait encore dans le silence de la pièce, une chose effrayante se produisit... Sans qu'on pût soupçonner comment il était entré, un être déconcertant se tenait debout devant la caisse de la pendule.

Vêtu d'un frac noir, couvert d'un léger manteau, il se tenait immobile ; ses sourcils énergiquement marqués se relevaient sur le front, comme deux accents circonflexes.

Le baron Herlack sentit qu'une sueur froide l'inondait... mais il se leva éperdu, voulant s'enfuir, d'abord par la salle à manger, mais il se heurta à une muraille épaisse qui se dressa tout à coup devant lui. Du côté de la chambre, il en fut de même. Quand enfin, las, fou d'épouvante, il s'arrêta, il vit avec horreur qu'il se trouvait devant une sorte de tribunal, composé de trois juges vêtus comme des moines du Saint-Office et le visage couvert d'une cagoule. Derrière eux, appuyé à la muraille, se tenait un homme vêtu de rouge et dont le visage était également masqué.

L'un des juges se leva.

L'homme au frac exposa le cas en deux mots brefs et l'un des moines, se levant, dit :

— Cet homme a voulu soulever les voiles de l'avenir : qu'il meure... et les trois juges disparurent.

Le malheureux baron voulut résister ; mais, rien qu'avec des gestes impérieux, à l'autorité desquels le pauvre baron ne pouvait se soustraire, l'homme en frac, aux sourcils inquiétants, l'amena à s'agenouiller devant un billot et à y poser sa tête.

Alors l'homme à la hache s'avança.

Il leva son instrument de mort, le fit tournoyer et...

Le baron Herlack s'éveilla.

Il était quatre heures du matin ; il avait mal à la tête et était encore tout tremblant de l'affreux cauchemar qu'il venait de vivre. Il alla se coucher, mais dès le lendemain, il bannissait de son mobilier tous les guéridons et se rationnait quant au champagne.

LÉONCE AIME LES MORILLES : Comédie

— Moi aussi, direz-vous.....

Mais comme on ne vous demande pas vos goûts, cela n'a aucune importance ; et puis, vous n'êtes pas en cause — ni moi non plus.

Donc, Léonce, entre autres qualités innombrables, Léonce à celle d'être gourmand et raffiné. Il aime les morilles et veut en manger ; c'est pourquoi, adorné de Poupette qui porte un petit panier, il s'est égaré dans la forêt, à la recherche du précieux cryptogame.

Mais hélas ! les recherches sont pénibles, infructueuses même, et la chaleur moite est singulièrement troublante sous les grands arbres ; de l'amour rôde dans les taillis, si bien que Léonce, tombé assis au pied d'un arbre, fait à Poupette des propositions saugrenues.

Je vois sourire les messieurs et rougir quelques dames... Oui, c'est un fait : Léonce a fait à Poupette des propositions tellement libertines que la pauvre petite en reste toute pantoise et s'enfuit indignée.

Léonce se remet alors à la chasse aux morilles.

Depuis qu'ils y sont, un quidam erre aussi dans la forêt et dans le même but, car lui aussi porte un panier dans lequel, sous des feuilles, un ou deux champignons en attendent d'autres.

Ce quidam énerve singulièrement Léonce.

Une paysanne passe, un panier plein des précieux champignons. Léonce l'arrête au passage, Poupette étant à ses côtés.

— Combien, Madame, vos champignons ?

— Dame, m'sieu, j'sais point...

— Je vous en donne trois francs.

— Et moi quatre ! dit une voix.

C'est le quidam qui énervait Léonce et qui surgit.

— Quatre cinquante ! dit Léonce froidement.

— Cinq !

Et d'enchères en enchères, les morilles atteignent un prix excessif, devant lequel Léonce recule enfin. L'inconnu s'en va emportant le précieux comestible et Léonce, furieux, prend le même chemin, car l'heure du déjeuner est venue et l'estomac de Poupette crie la faim.

Une idée magnifique germe dans le cerveau : Voler les morilles du Monsieur et les manger à son nez et à sa barbe ; — il n'en a d'ailleurs pas — ce qui rend la chose d'autant plus méritoire.

Il essaie de pénétrer dans la cuisine, mais il y a trop de monde et le larcin est impossible. C'est alors qu'une autre idée — non moins géniale — lui vient encore. C'est étonnant comme ce garçon est intelligent.

A l'aide de Poupette, sa complice, il prend une éponge, la coupe en morceaux, en fait un paquet dans un journal et Poupette se charge du reste.

Avec un air innocent, elle se rend à la cuisine, rôdaillant un peu partout et, avisant la patronne qui casse des œufs pour confectionner l'omelette dont se délecte déjà le quidam énervant, elle sollicite la permission de les battre. Ça l'amusera tant !

Refuse-t-on quelque chose à Poupette ? Elle bat les œufs, y jette l'éponge coupée en morceaux et emporte les morilles.

Est-il besoin de dire que Léonce savoure le plat qu'on lui apprête avec le produit du vol et que le Monsieur avale son omelette à l'éponge avec un réel plaisir et en fin connaisseur de champignons ?

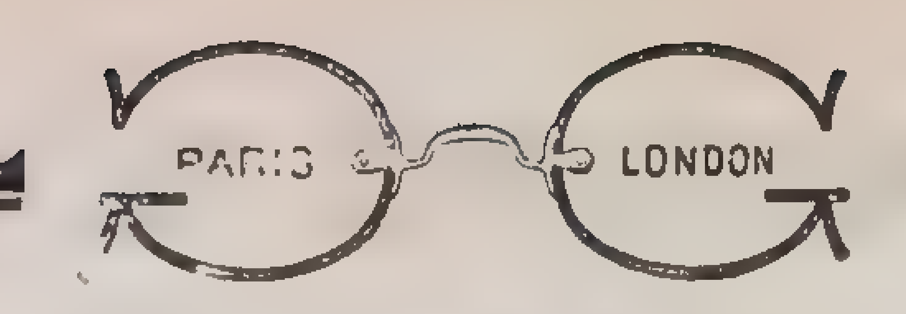
Mais les effets d'une pareille nourriture ne tardent pas à se faire sentir. Le Monsieur crève de soif. Il vide d'abord « quelques bières » ainsi que dirait le poète Raoul Ponchon, puis tout ce qu'il rencontre en fait de liquide : un bocal à poissons rouges, l'eau d'une lance d'arrosage ; enfin, il se met en devoir de vider une écluse.

Le malheureux enfle démesurément. Il est grotesque et Léonce, impitoyable, se paie sa tête. Poupette rit avec tant de cœur que le Monsieur se fâche.

Des mots sont échangés, des noms d'oiseaux aussi : bref, Léonce se fâche et administre au malheureux un coup de poing si magistral dans l'estomac, que le patient rend son eau et son éponge reconstituée.

Cette heureuse issue d'un combat dont, cependant, Chimène n'était pas le prix, l'enchante, et il s'en va rasséréné, cependant que Poupette et Léonce, ahuris, le regardent partir.

MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

Une Merveille d'Optique

Un nouvel Objectif Cinématographique

LE CINÉOPSE

est

l'Œil du Cinématographe



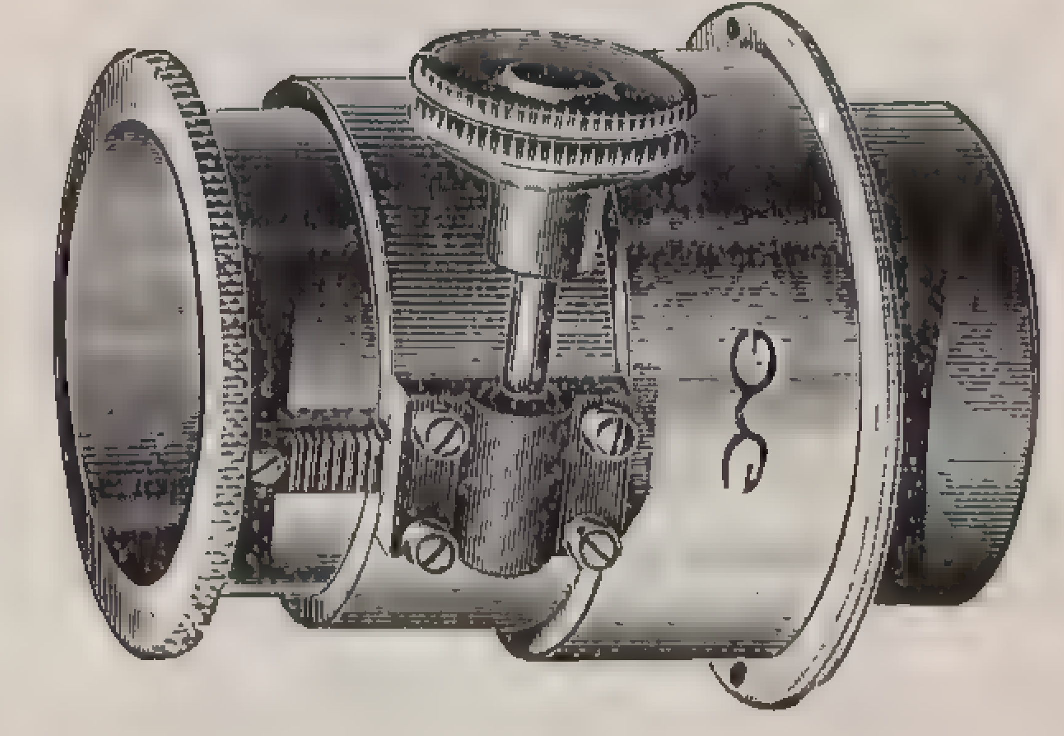
L'Objectif "**Cinéopse**".

Il est remarquable

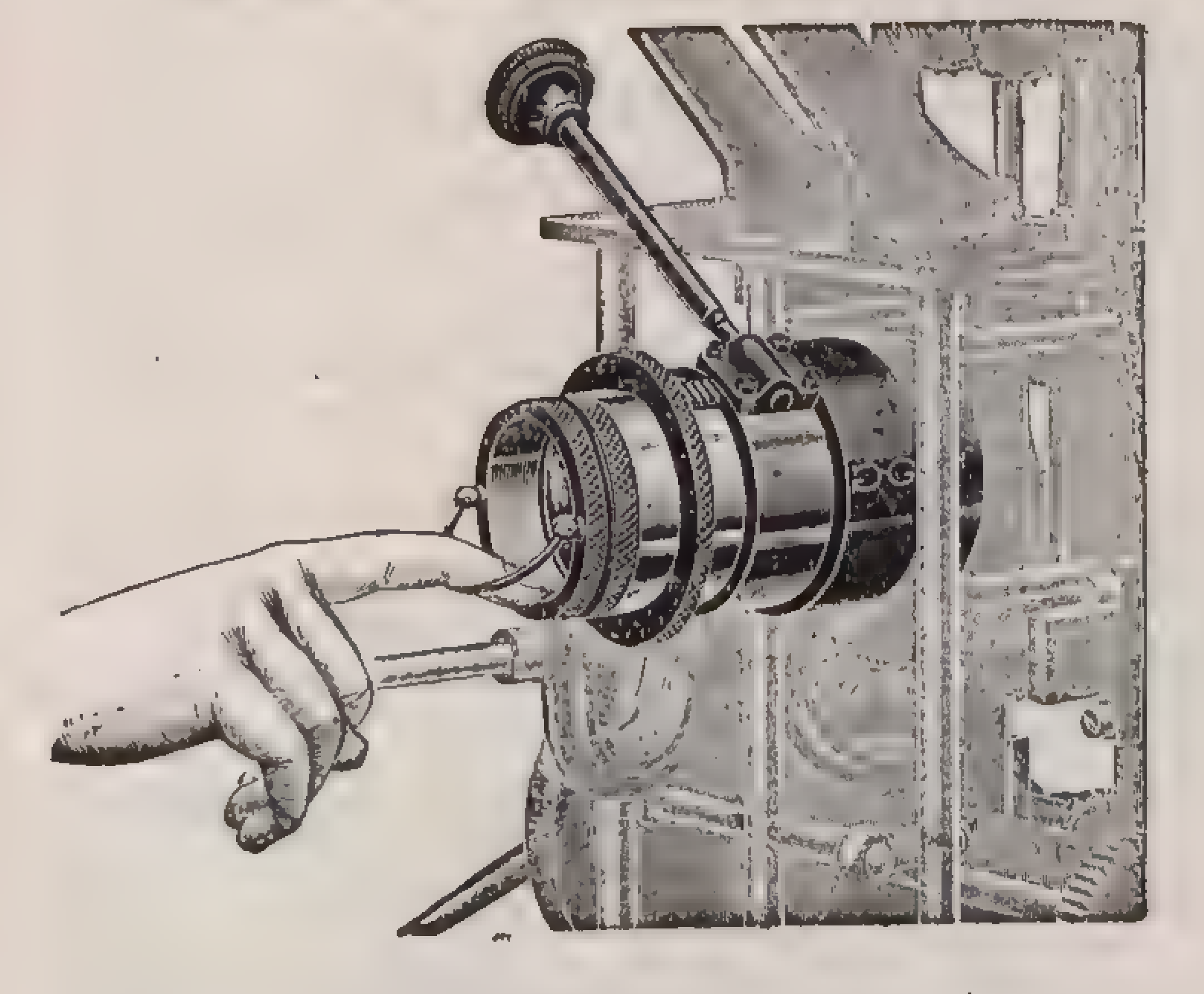
Par ses qualités optiques indiscutables
Par sa grande luminosité.
Par la finesse et la régularité de sa projection.
Par la netteté et la beauté de ses images.

Il est unique

Par sa merveilleuse conception mécanique.
Par sa commodité.
Par sa maniabilité.
Par son fini.



La monture porte-tube à course prolongée.



L'Objectif "**Cinéopse**" et sa monture sur mécanisme ordinaire.

Il est précieux

Par l'économie de courant et de temps qu'il procure.

Parce qu'il donne de bons résultats même avec des sources lumineuses d'intensité moyenne.

Parce qu'il supprime tout tâtonnement et toute erreur.

USINES D'OPTIQUE

G. GUILBERT

Métro : RICHARD-LENOIR **4, Allée Verte, PARIS**

NOTICE SPÉCIALE SUR DEMANDE

Toute exploitation soucieuse d'attirer la Clientèle par une belle projection, doit munir son appareil de l'objecttif
-- "CINÉOPSE" --

BIBLIOGRAPHIE

L'Appareil de Projection cinématographique, par E. Kress. — Un vol. broché de 64 pages, avec 28 figures, schémas et plans de pose. — Prix : 1 franc.

Cette brochure renferme le texte de la dixième Conférence consacrée à la Cinématographie par le *Syndicat des Auteurs et Gens de Lettres*.

Elle contient en premier lieu une étude des conditions que doivent remplir les appareils destinés à la projection animée, ainsi qu'une revue descriptive des principaux modèles d'appareils employés dans les postes cinématographiques. Leurs qualités relatives de régularité, puissance, fixité, absence de scintillement, etc., y sont examinées et appréciées avec autant de compétence que d'indépendance.

Cette étude est suivie de notions sur les objectifs et les condensateurs, sur l'installation et la conduite de l'éclairage électrique ; des schémas d'installation, des tableaux sont donnés pour présenter d'une façon claire et précise les éléments numériques se rapportant aux foyers, aux dimensions de l'image projetée, à la distance imposée par l'écran, etc...

La brochure se termine par l'examen de certains accessoires que leur utilité impose en quelque sorte à l'opérateur.

Comme les volumes précédents de la même collection, cet ouvrage sera d'une réelle utilité à tous ceux qui se destinent à une profession dont les nécessités sont, suivant les propres expressions de M. Kress « la propreté méticuleuse des connaissances étendues en électricité, la valeur morale et artistique, l'exactitude et une certaine dose d'abnégation. »

MARQUES DE FABRIQUES

FRANCE

Marques de fabrique déposées en juillet 1913 non encore publiées par le Gouvernement belge

IMPRESSIONS LITHOGRAPHIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES, etc.

Samtram. — Universel Film, 60, chaussée d'Ixelles, Bruxelles.

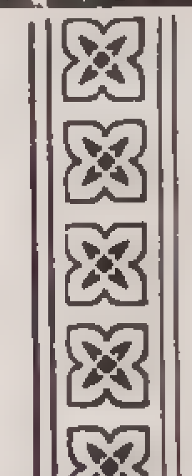
MACHINES PARLANTES ET ACCESSOIRES, AIGUILLES ET BOÎTES DE RÉSONNANCE, PLAQUES ET CYLINDRES

Klingsor. — Société Krebs et Klenk Kesselstadt Hanaus-sur-Mein (Allemagne).

FILMS, FILMS CINÉMATOGRAPHIQUES, ACCESSOIRES ET APPAREILS CINÉMATOGRAPHIQUES

Copenhaguen Film Comp. Ltd. (*C. F. C. fer à cheval*). — Société The Copenhagen Film Co Ltd, 14 GL. Mouts Copenhague.

Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique Jacques Gevers & Cº, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

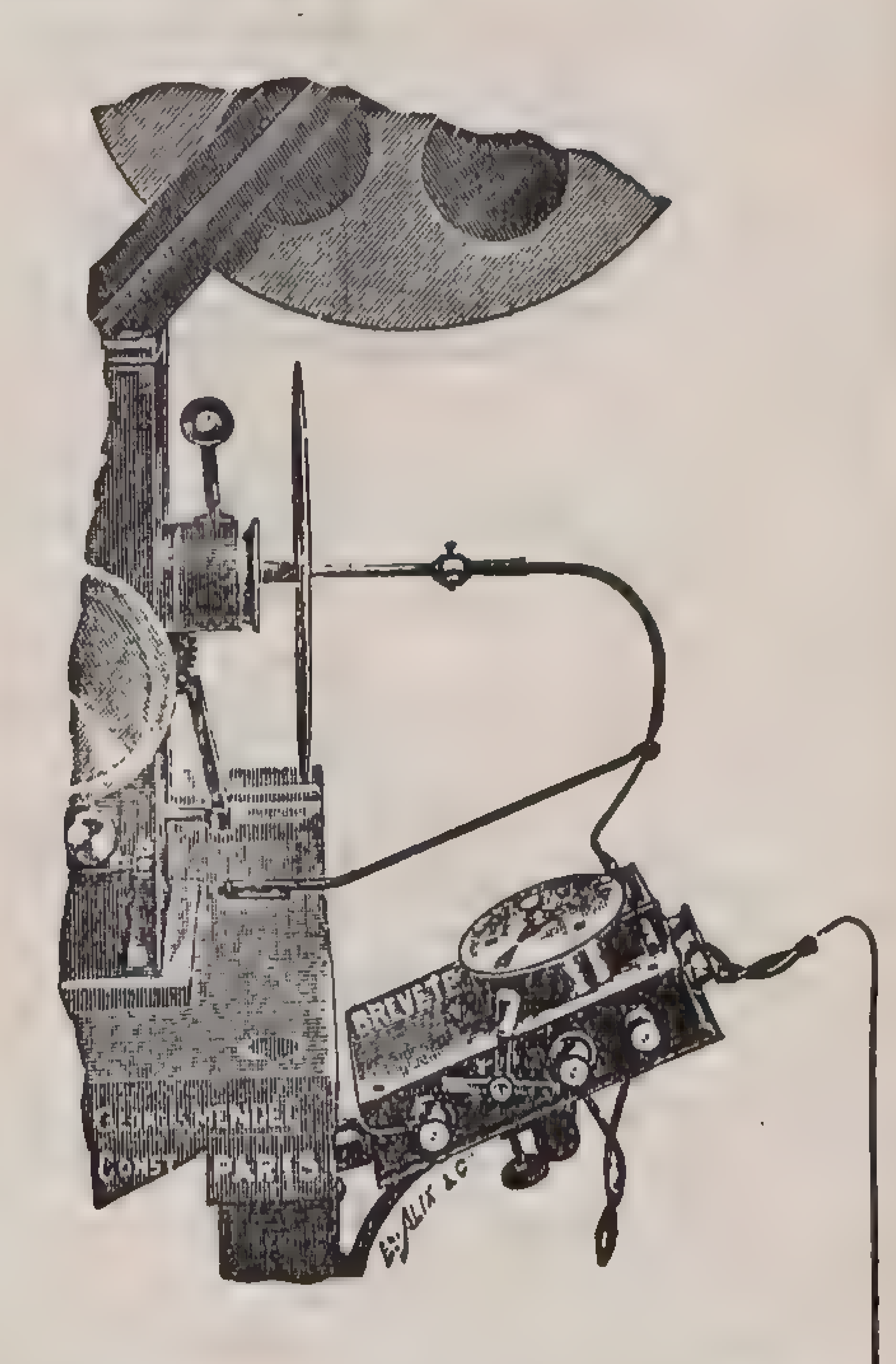


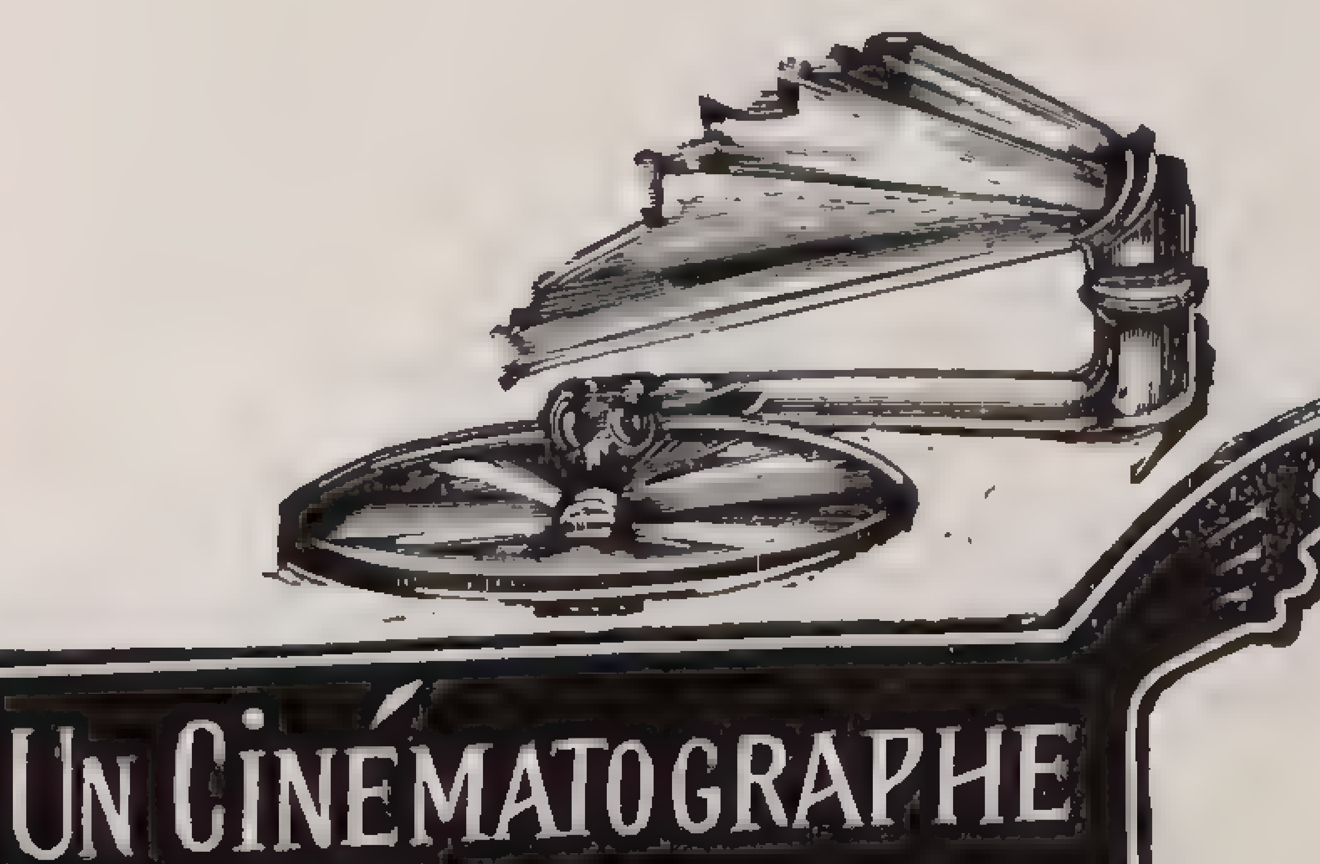
Le "Chantant"



s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC OU SANS ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une Jolie femme
qui serait muette....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays

10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle - PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 ADR. TÉL. : PHOTOCINÉ



Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scénistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris.

Fauteuils automatiques

Joutel, représentant de fauteuils *Excelsior*, 18, boulevard Beaumarchais, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-49.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, représentant de la maison Rincheval.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard, Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. Comerfilm-Paris. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues

Gasparini, 17 et 19, Rue de la Véga, Paris (XIIe), (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Tickets à souches

Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes.

Opérateurs de prises de Vues
Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Réprésentant location, vente et achat de films

M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris. Téléph.: Bergère 45-80 ; télégr. : Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-89).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).

PETITES ANNONCES

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de **quatre insertions gratuites.**

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

---

3 FILMS de grand métrage, inédits, occasion pour forains, presque neufs, à vendre 30 cent. le mètre. Ecrire à Géo Janin, 17, rue Grange-Batelière, Paris. (36)

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 27, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

CINÉMAS, CONCERTS & THÉATRES
à vendre

Paris ou grandes et belles Villes de Banlieue, Province et Etranger, Villes d'Eaux et Bords de la mer.

Depuis 10.000 francs jusqu'à 200.000 francs.

Affaires sérieuses recommandées et de 1er choix, laissant beaux bénéfices.

S'adresser chez M. PIAZZA, Avocat-Conseil,
Directeur du "*Guide des Affaires*", 7, Boulevard Saint-Denis.

JEUNE HOMME de famille honorable, disposant de capitaux suffisants, achèterait de suite un cinéma soit à Paris, soit en banlieue, soit en province. Ecrire : Aubry, 7, rue Guénégaud. (35)

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris. (52)

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 28, rue Servandoni, Paris. (30)

ON DEMANDE préparateur de premier ordre d'émulsion pour fabrique de films cinématographiques. Ecrire en toute confiance, donnant tous détails concernant expérience et salaire exigé, à Box, 85, C/o Mather et Crowther Ltd, 10/13, New Bridge Street, Londres (Angleterre). (38)

FAUTEUILS-EXCELSIOR pour salles de cinéma, qualité garantie. — S'adresser à M. Joutel, agent, 18, boulevard Beaumarchais, Paris. (38)

MM. les Loueurs,

Avant d'acheter vos films,

Consultez

la Notice de Renseignements confidentiels sur les films, publiée par *Le Courrier*

VOUS ÉVITEREZ D'ENCOMBRER VOTRE STOCK

d'un lot coûteux

de non-valeurs impassables



MM. les Exploitants,

Avant de composer votre programme,

Inspirez-vous

de la Notice du *Courrier*

vous y trouverez

LA NOMENCLATURE EXACTE ET SINCÈRE

DES MEILLEURS FILMS

Vos spectacles plairont au public,

Ils auront du succès,

Vos recettes deviendront considérables.

Elles vous donneront de gros bénéfices.

JEUNE FILLE sérieuse, ayant excellentes références, et possédant quelques notions de comptabilité, demande place sténodactylo. S'adresser à M. Goirand, 34, avenue d'Allemagne, Paris. (39)

A VENDRE un poste de cinéma, marque Demaria, avec écran et un film. S'adresser 42 *bis*, rue du Théâtre. (39)

APPAREIL DE PRISE DE VUES Modèle professionnel Prevost, absolument complet et pourvu de 8 boîtes magasin. A vendre. Excellente occasion. Ecrire A. B., au *Courrier.* (39)

CINÉMA MUSIC-HALL AMBULANT Installation splendide (a coûté 150.000 fr.) à enlever avec 40.000 fr. Bénéfice net 30.000 fr. par an assurés. Convient à personne aimant les voyages. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (38)

CINÉMA véritable bonbonnière, quartier très populeux, 500 places, beau matériel et installation de 1er ordre. Bénéfice net assuré 18.000 fr. Prix 25.000 fr., facilité, vente forcée, maladie grave. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (38)

CINÉMA DE 1er ORDRE dans grande et belle ville de la Suisse, installation et agencement riche. Entrée monumentale, belle clientèle. Bénéfices prouvés 32 à 35.000 fr. nets par an ; on traite avec 50.000 fr. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (38)

CINÉMA aux Batignolles, dans avenue très populeuse, loyer rare 2.600 fr., grande façade. Bénéfice net absolument prouvé 12.500 fr., à céder pour 12.000 fr. (Occasion). *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (38)

CINÉMA-BIJOU situation exceptionnelle, installation premier ordre, entrée vaste avec jardin, salle contenant 700 personnes ; jamais de morte-saison, belle clientèle de famille. Bénéfices nets 20.000 fr. Prix 40.000 fr., facilité avec faculté d'acquérir la moitié. Très recommandé. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

CINÉMA-BAR entrée magnifique, grande et belle façade, salle splendide, grande scène, fauteuils et loges, 900 places, petit loyer, sous-location facile du bar. Bénéfices nets : 25.000 fr. avec 30.000 fr. (Belle occasion). *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

BEAU CONCERT **Jolie Banlieue.** Complètement à neuf, 750 places, belle scène. Bénéfice 22.000 fr. avec 30.000 fr. Piazza, 7, faubourg Saint-Denis, Paris. (38)

GRAND CONCERT-CINÉMA 1.500 places, grande scène, installation moderne, jolis bénéfices. Prix 50.000 francs avec facilités. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (38)

DANSES ANDALOUSES film exclusif, 235 mètres, affiches, n'a passé que dans deux établissements de Marseille et Nice, à vendre 0 fr. 60 le mètre. S'adresser à M. Augusto, 25, rue Montgrand, à Marseille. (36)

LA PASSION coloriée **Pathé frères**, long. 450 m., en très bon état, avec affiches. Ecrire à M. Bonnaud Grimaldi, 9, rue de Longchamp, Nice (Alpes-Maritimes). (36)

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

OBJECTIF HERMAGIS long foyer 170 m/m grand diamètre absolument neuf, à vendre. Excellente occasion. S'adresser au *Courrier.* (30)

OCCASION RARE **Diaphragme Pathé** à air comprimé pour tous disques à saphir, rendant la puissance des sons de n'importe quel orchestre, à vendre dans de bonnes conditions. S'adresser pour l'entendre, au no 57, rue Montorgueil, Maison Bouloc. (38)

PELLICULE **négative Eastmann perforée** à vendre. Janin, 17, rue Grange-Batelière. (38)

BON CINÉMA quartier bourgeois, affaires 100.000 fr., bénéfices 35.000 fr., avec 80.000 fr., plusieurs autres, Paris, Banlieue, Province, à partir de 10.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis. (37)

A VENDRE Un lot, 39 fauteuils basc. ; un autre lot de 30 bois courbé ; un lot d'environ 850 places en banquettes ordinaires et rembourrées. Prix dérisoire. Encore quelques lampes arc Brillié par trois ; un lot décors d'environ 9 mètres sur 4 ; plusieurs orgues depuis 180 fr. ; un superbe matériel complet avec auto pour tournées en salles. Prix dérisoire. Un groupe élect. 8 HP avec dynamo 50 amp., et nombreuses autres occasions. Timbre pr réponse à MM. Brocheriou et Cie, 137, rue Lafayette, Paris. (37)

SUPERBE ÉTABLISSEMENT DE CINÉMA

A remettre à Bruxelles, pour cause de dissolution de Société, sur la plus belle place de Bruxelles. Adresser correspondance au *Courrier*, 28, Bd Saint-Denis, Paris.

SPLENDIDE CINÉMA très réputé et ayant une situation de premier ordre, pas de concurrence à craindre. Construction et installation ayant coûté 165.000 fr., 1.400 places, entrée splendide, deux bureaux, grand bar, très bien sous loué. Affaires prouvées d'une façon indiscutable. 170.000 fr., laissant 55.000 fr. de bénéfices bien nets. A traiter avec 120 000 fr., valeur des constructions qui appartiendront à l'acquéreur. *Bellan. 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

TRÈS BEAU CINÉMA à Paris dans quartier populeux, 1.200 places, entrée monumentale, loges, galeries, plafond mobile. Affaires toujours en progression. 120.000 fr., laissant 40.000 fr. de bénéfices par an, cède avec 50 000 fr. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 22 et 23 Septembre 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Eclipse. *Fiançailles d'Arthème*, com ... 209
— *Les mouches*, com ... 132
Standart. *Le galop vers l'abîme*, dr ... 315
Eclair. *La récolte du caoutchouc* ... 155
— *La Saltimbanque*, film d'art ... 800
Mono Film. *Une farce de Trottin*, com ... 150
Askala. *La poudre rouge*, sensation. dr ... 1041

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Cinès. *Après la mort*, dr., 2 aff ... 706
— *Un homme courageux*, com., aff ... 104
— *Patachon décapité*, com., aff ... 168
Nordisk. *Le secret du vieux secrétaire*, dr., 3 aff... 1200
Hepworth. *La lumière rouge*, com. dr., aff ... 332
Céllo. *L'idôle brisée*, dr., 2 aff ... 772

BIOGRAM Film
26, rue du Mont-Thabor
Téléph. : Central 37-58

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Les Chutes Victoria, doc ... 125

Agence A. BONAZ
21, Rue du Faubourg du Temple

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Les grandes manœuvres de 1913.

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

La dette de Polidor, com., aff ... 170

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

L'Etat du Colorado, pl. air ... 85
Bermuda pittoresque, pl. air ... 120
Les frères jumeaux, dr ... 310
L'Intruse, dr ... 300
Comment que ça va finir, coméd ... 300

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Ambrosio. *Les deux mères*, aff ... 756
— *Fricot émule de Sherloch Holmès*, aff.. 205
— *Comment on construit une locomotive*.. 181

LIVRABLE LE 17 OCTOBRE

Selig. *Gratitude d'apache*, aff ... 315
— *Seule dans la Jungle*, sensation., 4 aff ... 610

LIVRABLE LE 24 OCTOBRE

Kanjonkoff. *Les quatre diables* ... 368

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Itala. *Pinsonnet passe un mauvais quart d'heure*, com., aff ... 165
Broncho. *Dévouement d'esclave*, dr., aff ... 598
Keystone. *Une beauté noire*, com ... 192

Agence José SOLA
47, Rue Trévise, Paris

Un drame dans la montagne ... 900
Un cadeau de noce ... 900

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 17 OCTOBRE

B. et C. *A travers la Jamaïque*, doc ... 102
Thanhouser. *Substitution d'enfant*, dr ... 307

LIVRABLE LE 24 OCTOBRE

Biograph. *La capture des espions*, dr ... 320
Kalem. *Entre l'amour et le devoir*, dr ... 317
— *Une épouse redoutable*, coméd ... 186
— *La Flétrissure*, dr ... 225
Dragon. *Une perfide vengeance*, dr ... 320

Société Commerciale du Film Ch. MARY
18, rue Favart, Paris

Latium. *La fenêtre éclairée*, dr., aff ... 608

The Général Film Agency Limited
9, place de la Bourse, Paris.
Téléph. : Central 82-00.

Milano. *Le roman de deux vies*, dr. vécu en trois parties, aff. et photos ... 1150
— *Le distributeur automatique*, com ... 190
— *Bielle et ses environs*, pl. air ... 105

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Eclair. A. C. A. D. *Jean la poudre*, dr., aff ... 874
— *Gavroche curieux*, com., aff ... 185
— *Le travail des Eléphants*, pl. air ... 120

VITAGRAPH
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 10 OCTOBRE

Gardien de l'honneur, pathét., aff ... 310
Ruse déjouée, coméd. de mœurs, aff ... 312
Déchéance du peintre, coméd. sent., gr. aff ... 316
Dent pour dent, com., aff ... 154
Travail de longue haleine, burlesque ... 139
Récalcitrante apprivoisée, coméd. com., aff ... 271
Fiancée du Lion, dramat ... 282

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Brion est délégué pour assurer le service, lundi prochain 29 Septembre, et M. Maillot, mardi 30 Septembre.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000
57, rue Saint-Roch, Paris
Téléph. : Central 30-87.
28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 43

La voix d'or, dr, 1 aff., 4 photos	1239
L'heure fatale, mélodr.	195
Miss America, coméd.	295
Onésime et le beau voyage, com.	185
Bout de Zan et le pêcheur, com.	115
Les ordures ménagères, doc.	125
Léonce aime les morilles, coméd.	261

E. HÉBERT
Agent Général de **Literaria-Films**
14, rue Favart, Paris

LIVRABLE LE 17 OCTOBRE

Le chien du chapelier, com.	160
Chasse à l'hippopotame, doc.	85
La Kleptomane, dramat.	815

Société PATHÉ Frères
Vente, 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.
Location, 104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 35

Film Russe. *La fiancée du feu*, dr., aff.	335
American Kinéma. *L'attrait de la rampe*, dr.	300
Linder. *Le duel de Max*, com., aff.	960
Nizza. *L'héritage de Zoé*, com.	150
Modern Pictures. *Les bretelles compromettantes* com.	120
Une plante d'appartement : le crocus, vulgarisation scientifique n° 59	155
American Kinéma. *Une excursion au Mont-Rainier (Etat de Washington), Etats-Unis d'Amérique*, pl. a	150
Oriental Films. *Seringapatam. Ancienne capitale du royaume de Mysore (Inde méridionale)*, pl. air	120

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Directeurs de Cinémas, Opérateurs,

faites inscrire vos commandes

et **envoyez vos Souscriptions**

au *" Courrier "*

pour recevoir le

Manuel Pratique

de la

CINÉMATOGRAPHIE

Ouvrage technique et administratif le plus documenté et le mieux compris qui ait été publié jusqu'à ce jour.

" Courrier Cinématographique "

France .... **3** fr. »	Etranger..................... **3** fr. **25**

Franco par Poste

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

